HISTOIRE NATURELLE

DES

LÉPIDOPTÈRES

OU

PAPILLONS

DE FRANCE.



TOME SECOND.

HISTOIRE NATURELLE
DES
LÉPIDOPTÈRES
OU
PAPILLONS
DE FRANCE;

PAR M. J.-B. GODART,

ANCIEN PROVISEUR, ET L'UN DES RÉDACTEURS DE L'ARTICLE *Papillon* DANS L'ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE.

AVEC LES FIGURES DE CHAQUE ESPÈCE, DESSINÉES ET COLORIÉES D'APRÈS NATURE PAR M. P. DUMENIL, PEINTRE D'HISTOIRE NATURELLE.

DIURNES.

Seconde partie.-Départemens méridionaux.

A PARIS,
CHEZ CREVOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, Nos 11 à 13.

1822.

TABLE ALPHABÉTIQUE

SUPPLÉMENTAIRE

DES AUTEURS CITÉS EN ABRÉGÉ DANS CETTE PARTIE DE L'HISTOIRE NATURELLE DES PAPILLONS DE FRANCE.

BORKH. Borkhausen (Moriz Balthasar) Naturgeschichte der europäischen Schmetterlinge, etc. Frankfurt.

CRAM. Papillons exotiques de P. Cramer. A Amsterdam et à Utrecht, 1779.

DAUBENT. Daubenton, planches enluminées.

FUESS, Fuessly, Verzeichniss der ihm bekannten Shweitzerischen Insecten. Zürich und Winterthur, 1775.

HERBST. Herbst, Natursystem der Schmetterlinge. Berlin.

ILLIG. Illiger, Magazin für Insektenkunde. Braunschweig, bei Karl Reichard.

ROSSI. Rossius (Petrus), Fauna etrusca. Tom. II. Liburni, MDCCXC, in-4°.

—— —— Mantissa insectorum, etc. Tom. II. MDCCXCIV, in-4°.

SCHÆFF. Schæffer, Icones insectorum circà Ratisbonam indigenorum. Tom. I. II. III. Ratisbonæ, 1767, in-4°.

SCHNEID. Schneider, Systematische Beschreibung der europäischen Schmetterlinge. Halle, 1787, in-8°.

DE VILL. Villers (De) Caroli Linnæi Entomologia. Tom. II, in-8°. Lugduni, 1789.

HISTOIRE NATURELLE

DES

LÉPIDOPTÈRES

OU

PAPILLONS

DE FRANCE.

Le tome premier de cet ouvrage contient les *Papillons Diurnes* qui se trouvent autour de Paris et à plus de cinquante lieues à la ronde.

Celui-ci renferme les *Diurnes* de nos montagnes alpines et de nos départemens méridionaux. Il complète par conséquent l'Histoire naturelle des *Diurnes* de toute la Franee.

D'après cette distribution, il devient nécessaire d'indiquer la place que chaque espèce doit occuper dans la série générale de cette première famille des lépidoptères.

Nous donnons donc, à la fin du présent volume, un tableau de la classification des espèces et de celle des planches.

Mais, pour ne point répéter ce qui a été dit, nous renvoyons au tome premier, dans lequel on trouvera :

1° Les généralités concernant les Diurnes (1);

2° L'analyse des systêmes de Linné, de Geoffroy, de Fabricius (2);

3° La méthode de M. La Treille, méthode généralement adoptée et à laquelle nous nous applaudissons journellement d'avoir donné la préférence (3);

4° Les caractères des genres qui se reproduisent successivement.

---

(1) Pages 1 à 16.

(2) *Ibid.* 16 à 21.

(3) *Ibid*, 21 à 34.

FAMILLE PREMIÈRE.

DIURNES. *Diurna*.

Les Diurnes, comme je l'ai dit à la *page* 3 du *tome* 1, n'ont point de frein ou bord antérieur des secondes ailes pour retenir les premières. Leurs antennes sont filiformes, et plus au moins renflées à l'extrémité.

TRIBU I.

PAPILLONIDES. *Papilionides*.

Les espèces de cette tribu ont toujours les quatre ailes élevées perpendiculairement et conniventes à leur sommité dans le repos. Leurs jambes postérieures ne sont armées que d'une seule paire d'ergots.

GENRE PAPILLON

proprement dit. *(Latreille.)*



PHALANGE DES CHEVALIERS. *(Linn.)*

NOTA. Voyez les caractères de ce genre, *tome*. Ier *pages* 34 *et* 35.

C. *Bord postérieur des premières ailes légèrement convexe et sinué; bord analogue des secondes fortement denté, ayant, entre son milieu et l'angle de l'anus, une queue oblique, assez longue, arquée en dehors, et un peu en spatule à l'extrémité.*

I. PAPILLON ALEXANOR.

PAPILIO ALEXANOR. (*Esp.* et *Ochen.*)

PAPILIO POLYDAMAS. (*De Prun.*)

Envergure, 3 pouces et demi environ.

Ce papillon tient le milieu entre le *Flambé* et le *Machaon*, cependant il se rapproche plus du dernier que du premier.

Le dessus de toutes ses ailes est d'un jaune-d'ocre, avec trois bandes noires, communes, dont les deux antérieures se réunissant près de

Genre Papillon.



P. Dumenil Pinx^t — Sophie Six dessert S^r

Alexanor, femelle.

l'extrémité de l'abdomen ; la postérieure beaucoup plus large, tout-à-fait terminale, et, outre cela fortement sinuée aux secondes ailes. Entre cette dernière bande et la précédente, les ailes de devant ont deux autres petites bandes noires, saupoudrées de bleu, et celles de derrière une tache noire, triangulaire, située au bout de la cellule discoïdale. Les deux bandes antérieures des quatre ailes sont entièrement saupoudrées de jaunâtre. La bande postérieure des premières ailes offre, dans le sens de sa longueur, une ligne d'atômes, bleus, puis une ligne plus large d'atômes jaunâtres, enfin, une bandelette jaune que coupent de fines nervures noires. La bande postérieure des secondes ailes est sablée de bleu-pâle près de son côté interne, et chargée près de son côté externe d'une série de sept grandes lunules, dont les six extérieures d'un jaune-d'ocre, l'anale orangée et surmontée d'un croissant d'atômes bleus. Les échancrures du bord postérienr et le côté interne de la queue sont en outre lisérés de jaune.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce qu'il est un peu plus pâle.

Le corps est jaune, avec une bande noire tout le long du dos, et trois lignes de cette couleur le long du ventre.

Les antennes sont très-noires, avec la som-

mité de la massue blanchâtre au d'un jaune-pâle.

La femelle ressemble au mâle, mais elle a l'abdomen plus gros.

La chenille et la chrysalide ne sont pas encore connues.

L'Alexanor a trouvé dans le département du Var, aux environs de Nice et dans la Dalmatie. Il est encore très rare. Celui dont on voit ici la figure est beaucoup plus grand que les individus qui viennent du midi de la France : il a été pris par M. le lieutenant-général baron Dejean, dans une petite île à l'embouchure de la Narenta, entre Spalatro et Raguse en Dalmatie.

Nota. Il y a, dans les États-Unis de l'Amérique, un Papillon très-voisiu de celui-ci, mais formant néanmoins une espèce distincte ; c'est le *Turnus* de Linné, ou l'*Alcidamas* de Cramer.

Le Papillon *Ajax*, connu vulgairement sous le nom de *Flambé noir*, n'est pas du midi de l'Europe, mais comme l'ont dit quelques auteurs : il appartient à l'Amérique septentrionale.

GENRE PARNASSIEN (1).



PARTIE DES HÉLICONIENS. (*Linn.*)

PARTIE DES PARNASSIENS. (*Fab. Ent. Syst.*)



GENUS DORITIS. (*Fab. Syst. Glossat.*)

Caractères génériques.

Toutes les pattes ambulatoires ou propres à la marche dans les deux sexes ; crochets des tarses simples. Palpes inférieurs s'élevant sensiblement au-delà du chaperon, cylindrico-coniques, de trois articles bien distincts. Massue des antennes très-prononcée, presque ovoïde et droite. (Une poche dure et cornée vers l'extrémité du ventre de la femelle.)

Les secondes ailes ont le bord interne concave mais sans échancrure à l'angle de l'anus.

(1) On ne connaît jusqu'à présent aucune espèce exotique qui se reporte à ce genre de M. La Treille.

La cellule de leur centre est fermée en-arrière par une nervure en angle tronqué, et d'où partent deux rameaux qui s'étendent jusqu'au bord terminal.

Les chenilles des Parnassiens ont sur le cou, comme celles des Papillons proprement dits, une corne molle, rétractile et en forme d'Y.

Les chrysalides, du moins celles que l'on connaît, sont ovoïdes, unies, et renfermées dans une coque grossière.

En résumé, l'on voit que les Parnassiens se rapprochent des Papillons par plusieurs caractères, mais qu'ils s'en distinguent : 1° par la longueur des palpes et la forme de la massue des antennes ; 2° par l'absence de l'échancrure à l'angle anal des secondes ailes; 3° par la poche placée à l'extrémité du ventre de la femelle ; 4° par la chrysalide qui est unie et renfermée dans une coque, au lieu d'être anguleuse et attachée par deux liens comme dans le genre Papillon.

Les Parnassiens sont peu nombreux. Il n'y a guère que les trois espèces décrites ci-après ; encore la seconde diffère-t-elle très-peu de la première.

Ailes un peu oblongues, ayant le bord postérieur convexe et entier.

II. PARNASSIEN APOLLON.

PAPILIO APOLLO. (*Linn.* et *Fab.*)

L'APOLLON. (*Engram.*)

PAPILLON DES ALPES. (*De Geer.*)

L'ALPICOLA. (*Daubenton, pl. enlum.*)

Envergure, 3 pouces environ.

Toutes ses ailes sont d'un blanc un peu jaunâtre. Le dessus des premières offre cinq taches noires, inégales, et presque rondes, dont trois alignées longitudinalement près du bord d'en-haut, la quatrième placée au-dessous de la plus extérieure d'entre les précédentes, la cinquième

avoisinant le milieu du bord interne. La base et le bord antérieur de ces ailes sont parsemés d'atômes noirs, et il y a, vers leur extrémité, qui est transparente, une bande transverse et flexueuse d'atômes semblables.

Le dessus des secondes ailes a deux yeux d'un rouge-vermillon, à prunelle très-blanche et à iris noir. L'œil antérieur occupe à-peu-près le milieu du bord de ce nom, l'autre est situé à égale distance du milieu de la surface et du bord postérieur. Ce bord est aussi précédé d'une bande noirâtre, flexueuse; mais elle est moins prononcée qu'aux ailes de devant, sur-tout dans les mâles. Le bord interne, que garnissent des poils blanchâtres, est largement pointillé de noir depuis sa naissance jusqu'au niveau de l'anus, et marqué, vers son extrémité, de deux petites taches noires, dont l'extérieure ayant parfois le milieu rougeâtre.

Le dessous des premières ailes ressemble au dessus, mais il est luisant et comme vernissé, et, dans certains individus, la tache noire du bord interne a une prunelle rouge; prunelle que l'on remarque aussi quelquefois sur la tache placée au bas de la plus extérieure d'entre les trois du bord d'en-haut.

Le dessous des secondes ailes est luisant, avec deux yeux et deux taches anales comme en-des-

sus. On y voit de plus quatre taches rouges, bordées de noir, et formant près de la base une bande transversale. Les deux taches anales ont toujours le milieu rouge, et il arrive même assez souvent que la plus extérieure a une prunelle blanche.

Le corps est noir, avec des poils roussâtres sur le devant du corselet, sur la poitrine et sur le ventre, et des poils blanchâtres sur le dos de l'abdomen. Les antennes sont blanches, avec toute la massue noire. La trompe est longue, et d'un noir-luisant. Les palpes sont colorés comme le devant du corselet.

La femelle est d'un blanc un peu sale, et la poche qu'elle a vers l'extrémité du ventre est brune. Cette poche paraîtrait être une sorte d'*oviduc*, car j'y ai trouvé une fois des œufs. Espérons que, parmi les amateurs qui sont à même d'observer les espèces de ce genre, il se trouvera quelqu'un qui fera enfin connaître la véritable destination d'un organe qu'on ne peut pas regarder comme superflu.

Le *Grand Apollon de Russie* et *l'Apollon hongrois*, décrits par le père Engramelle, ont plus d'envergure que celui dont je viens de parler; du reste ils lui ressemblent en tout. Le second paraît seulement avoir plus d'atomes noirâtres vers le milieu des ailes inférieures.

Notre Apollon habite les Pyrénées, les Alpes, les Vosges, les Cévennes, le mont Pila, etc. Dans les premiers temps de leur apparition, c'est-à-dire à l'époque de la Saint-Jean, les mâles se tiennent sur des plateaux élevés et exposés à tous les vents, en sorte qu'on ne peut pas en approcher; mais, lorsqu'ils sont descendus dans les vallons, ils sont très-faciles à prendre. Les femelles se trouvent au pied des montagnes vers la fin de juillet. Elles viennent même jusque dans les jardins.

La chenille est d'un noir velouté, avec des poils courts et roides. Elle a sur chaque anneau des taches orangées, alternativement grandes et petites, et formant de chaque côté du corps deux séries longitudinales, dont l'une près du dos, l'autre près des pattes. Le tentacule rétractile qu'elle a sur le col est d'un jaune-fauve. Elle vit solitairement sur plusieurs *orpins*, et sur la *saxifrage pyramidale*.

La chrysalide est ovoïde, unie, noire, saupoudrée de bleuâtre, et renfermée dans une coque grossière. La dépouille de la chenille y reste ordinairement attachée. Le papillon éclot au bout de quinze ou de vingt jours, selon la température.



III. PARNASSIEN PHOEBUS.

PAPILIO PHŒBUS (*Hubn.*)



PAPILIO PHOEBUS. VAR. (*Fab.*)

PAPILIO DELIUS. (*Esp.* et *Ochsen.*)



Envergure, 2 pouces et demi environ.

Il ne diffère de l'*Apollon* que parce qu'il est constamment plus petit, et parce que la plus extérieure des trois taches noires alignées longitudinalement contre la côte des premières ailes est toujours sablée de rouge en-dessus et en dessous. Tous les autres caractères sont les mêmes que dans l'*Apollon* et éprouvent des modifications analogues ; c'est-à-dire qu'il y a certaines taches (*voyez* n° 2) qui sont tantôt toutes noires, tantôt plus ou moins marquées de rouge.

La femelle est aussi moins blanche que le mâle, et la poche qu'elle a vers l'extrémité du

ventre est brune comme dans la femelle de l'espèce précédente.

Le Phœbus habite les prairies marécageuses des Hautes-Alpes et la croupe du Mont-Blanc. M. Walner de Genève, qui a été bien à portée de l'observer, m'a assuré que ses mœurs étaient différentes de celles de l'*Apollon*, et que sa chenille ne ressemblait pas non plus à celle de ce dernier.

Nota. Le Phœbus de Sibérie, décrit par Fabricius, a aux ailes inférieures trois taches rouges presque carrées et sans prunelle blanche. C'est une variété qui se trouve aussi parmi les individus que l'on prend dans les Alpes et sur le Mont-Blanc.



IV. PARNASSIEN MNÉMOSYNE.

PAPILIO MNEMOSYNE.

(*Linn. Fab. Esp. Hubn.*)



LE SEMI-APOLLON. (*Engram.*)

Envergure, 2 pouces et demi environ.

Il a le dessus des ailes d'un blanc plus ou moins sale, avec les nervures, et la tranche du bord postérieur, noires. Les premières ailes, dont l'extrémité est transparente, ont, vers le milieu de la côte ou bord d'en haut, deux taches noires, presque rondes, et suivies d'une petite bande transverse d'atomes obscurs.

Les secondes ailes ont, derrière la cellule de leur centre, une tache noirâtre, et leur bord interne est, ainsi que dans les deux espèces précédentes, largement sablé de noir et garni de poils blanchâtres.

Le dessous des quatre ailes ressemble au dessus, excepté qu'il est luisant et comme vernissé.

Le corps est noir, avec des poils roussâtres sur le devant du corselet, et des poils blanchâtres sur l'abdomen. Les antennes sont entièrement noires. Les palpes sont brunâtres.

La poche de la femelle est jaunâtre ou blanchâtre, et plus grande que dans l'*Apollon*.

On n'a encore aucune notion sur la métamorphose de ce Lépidoptère.

Il se trouve, au mois de juin, dans les montagnes du Dauphiné, sur le Mont-Cenis, et dans les Pyrénées.

OBSERVATION.

Le Petit-Apollon d'Engramelle (Pap. Pythius *Esp.*, Thia *Hubn.*) n'est pas un Parnassien. C'est une Thaïs qui a été décrite, dans la première partie du tome IX de l'Encyclopédie Méthodique, sous le nom d'*Apolline*.









P. Dumenil Pinx.t Sophie Six deniers Sculp.t

1 Apollon, femelle. 2 Phœbus, mâle. 3 Mnémosyne mâle.

GENRE THAÏS (1).

PARTIE DES NYMPHALES. (*Linn.*)



PARTIE DES SATYRES. (*Fab. Ent. Syst.*)

GENUS THAIS. (*Fab. Syst. Glossat.*)

Caractères génériques.

Toutes les pattes semblables dans le mâle et dans la femelle ; crochets des tarses simples, mais moins prononcés que dans les deux genres précédents. Palpes inférieurs s'élevant notablement au-delà du chaperon, cylindrico-coniques, de trois articles bien distincts. Massue des antennes allongée, obconico-ovale, un peu courbe.

Les secondes ailes ont le bord interne concave et échancré à l'angle de l'anus. La cellule

(1) Du nom de *Thaïs*, célèbre courtisane de l'antiquité.

de leur centre est fermée en arrière par une nervure en angle tronqué, et d'où partent deux rameaux qui vont aboutir au bord postérieur.

Les chenilles, à en juger du moins par celles que l'on connaît, ont sur le dos des épines charnues et garnies de poils à leur sommité.

Les chrysalides sont anguleuses et terminées antérieurement en une seule pointe. Elles sont assujetties par la queue, et maintenues en outre par une soie en forme d'anse.

Il résulte de l'exposé ci-dessus que les Thaïs se distinguent des Papillons proprement dits : 1° par l'allongement remarquable des palpes ; 2° par les téguments extérieurs de la chenille ; 3° par la chrysalide qui n'a qu'une pointe en avant.

On ne connaît que quatre espèces de Thaïs, dont trois se trouvent dans le midi de la France. La quatrième (*voyez* l'observation, *pag.* 22) habite la Sicile, la Grèce, les environs de Constantinople et la Syrie.

Bord postérieur des premières ailes convexe et entier ; bord correspondant des secondes denté.

V. THAÏS HYPSIPYLE.

PAPILIO HYPSIPYLE. (*Fab.*)

PAPILIO RUMINA

ET

PAPILIO RUMINA ALBA. (*Esp.*)

PAPILIO POLYXENA. (*Hubn.*)

LA DIANE. (*Engram.*)

Envergure, 2 pouces environ.

Le dessus des quatre ailes est d'un jaune-d'ocre plus ou moins foncé, avec une large bande noire, terminale. Cette bande est divisée dans toute sa

longueur par une ligne jaune en feston, et dans les creux extérieurs de laquelle il y a une tache triangulaire, également jaune.

Les premières ailes ont sept autres petites bandes noires, dont cinq appuyées obliquement sur la côte ou bord d'en haut, les deux autres descendant du milieu de la surface au bord interne. Indépendamment de cela, la base et les nervures sont noires.

Les secondes ailes ont à leur origine un large espace, dans la cellule de leur milieu trois ou quatre traits longitudinaux, et derrière cette cellule une ligne arquée de points noirs. Le côté interne de la bande terminal dont j'ai parlé plus haut est fortement denté et chargé d'un rang de points écarlates, lesquels sont suivis chacun d'un groupe d'atomes bleus.

Le dessous des premières ailes ressemble au dessus; mais il est plus pâle et comme vernissé; la ligne en feston du bout est en majeure partie d'un rouge-fauve, et l'on voit près de la côte quatre points écarlates, savoir : un sur la petite bande noire antérieure, un sur la troisième, et deux sur l'extérieure ou cinquième.

Le dessous des secondes ailes est d'un blanc-mat, avec les nervures, et toute la ligne en feston de l'extrémité, d'un rouge-fauve. On y retrouve toutes les parties noires du dessus, ainsi que les

points écarlates ; mais ces derniers s'étendent ici jusqu'à la base de l'aile.

Le corps est noir et garni de poils verdâtres, avec le devant de la tête roussâtre, et deux rangées de taches rouges sur chaque côté de l'abdomen. Les antennes sont ferrugineuses, avec la massue entièrement noire.

La femelle ne diffère du mâle que parce qu'elle est ordinairement plus grande et qu'elle a le corps plus gros.

Le *Rumina alba* d'Esper n'est autre chose qu'un Hypsipyle dont le jaune des ailes a passé au blanc-sale.

La chenille est d'un jaune-citron, avec une rangée dorsale d'épines charnues, noires, et ayant la sommité garnie de poils grisâtres. Chacun de ses côtés offre une ligne fauve entrecoupée par des points noirs. Elle vit sur l'*aristoloche clématite*.

La chrysalide est jaunâtre, et de la forme que j'ai indiquée dans les caractères génériques.

Cette Thaïs se trouve dans le Dauphiné et dans les environs de Toulon. Elle habite aussi le Piémont, la Hongrie et la Russie méridionale.

Son vol est à-peu-près le même que celui de l'espèce ci-après.



VI. THAÏS MÉDÉSICASTE.



PAPILIO MEDESICASTE. (*Ochsen.*)



PAPILIO RUMINA.
(Hubn. *Tab.* 78. *fig.* 394. 395. *et tab.* 124. *fig.* 632.)



PAPILIO RUMINA AUSTRALIS. (*Esp.*)



LA PROSERPINE. (*Engram.*)

Envergure, 2 pouces environ.

Le dessus de toutes les ailes est d'un jaune-d'ocre plus ou moins foncé, avec la base et les nervures noires. La base est en outre garnie de poils jaunâtres.

Les premières ailes ont huit bandes d'un noir-foncé, savoir : cinq, courtes, appuyées obliquement sur la côte; deux, également courtes, des-

cendant du milieu de la surface au bord interne, la huitième terminale, large, et divisée dans le sens de sa longueur par deux séries de taches jaunes, dont les extérieures entièrement lunulées, les intérieures en forme de point vers le bord du haut, presque en forme de lunules vers le bord interne. La bande extérieure de la côte est chargée de trois à quatre points écarlates, et précédée en dehors d'une double tache transparente. On voit aussi un point écarlate sur la première et sur la troisième bande de la côte, ainsi que sur la deuxième ou postérieure du bord interne.

Les secondes ailes ont des taches noires, dont une presque en forme de cœur, renfermée dans la cellule discoïdale; les autres, un peu triangulaires, formant un arc transversal derrière cette même cellule. Sur le bord postérieur sont deux lignes noires, anguleuses, avant lesquelles il y a une rangée courbe de points rouges, bordés à leur côté interne par un trait noir, et à leur côté externe par une suite d'atomes bleuâtres. Les points rouges que je viens de mentionner ne sont pas les seuls, car il y en a un près de la base, et un vers le milieu du bord antérieur.

Le dessous des premières ailes est comme le dessus, à une légère nuance près dans la couleur du fond.

Le dessous des secondes ailes est jaune, veiné de noir, avec des taches d'un blanc-argenté-mat à la base, sur le milieu et sur le bord postérieur. Aux points rouges du dessus correspondent des points semblables, mais au nombre de trois ou de quatre vers la base. Les deux lignes anguleuses de l'extrémité existent comme sur la surface opposée, avec cette différence que l'extérieure est couverte d'atomes rouges très-serrés.

Le corps est noir et garni de poils jaunâtres, avec une rangée de taches fauves sur chaque côté de l'abdomen, et une rangée de taches d'un blanc-mat sur chaque côté du ventre. Les antennes sont toutes noires.

La femelle ressemble au mâle, mais elle est ordinairement plus grande.

La chenille et la chrysalide ne sont pas encore connues.

La Médésicaste paraît dans le courant du mois de mai. On la trouve dans nos départements les plus méridionaux. Elle se plaît dans les landes couvertes d'herbes courtes et odoriférantes. Quoique son vol soit lent, elle est difficile à prendre, parce qu'elle plane toujours à sept ou huit pouces de terre et que sa couleur se confond pour ainsi dire avec celle du sol.









P. Dumenil Pinx! A. Calais née Leroy Sculpsit

1 et 2 Hypsipyle femelle. 3 et 4 Médésicaste femelle.

VII. THAÏS RUMINA.



PAPILIO RUMINA. (*Linn.* et *Fab.*)

PAPILIO RUMINA.
(Hubn. *Tab.* 124. *fig.* 633. 634.)



PAPILIO MEDESICASTE. (*Borkh.*)

Envergure, 2 pouces environ.

La Thaïs dont il s'agit ici est le véritable Papillon *Rumina* de Linné. On n'a pas cru devoir la faire figurer, à cause de sa très-grande ressemblance avec la *Médésicaste*. En effet, elle n'en diffère que parce que la première des deux lignes noires anguleuses du bord terminal de ses ailes inférieures s'étend toujours jusqu'aux points rouges et remplit les intervalles qui les séparent.

Elle habite l'Espagne et le Portugal. M. Alexandre Doumerc l'a prise à Barège dans le département des Hautes-Pyrénées. Si de Villers ne l'a pas confondue avec la *Médésicaste*, elle se trouverait aussi dans les environs de Nismes.

Sa chenille, qui paraît se rapprocher beaucoup de celle de l'*Hypsipyle*, vit sur l'*aristoloche rouge*.

GENRE COLIADE.

PARTIE DES DANAÏDES BLANCHES. (*Linn.*)

NOTA. Voyez les caractères génériques, *tome* I, *pages* 41 et 42.

A. *Bord postérieur des premières ailes entier, avec le sommet aigu et un peu prolongé; bord correspondant des secondes offrant, vers son milieu, un appendice court et terminé par une pointe presque arrondie.*

VIII. COLIADE CLÉOPATRE.

PAPILIO CLEOPATRA.
(*Linn. Fab. Cram. Esp. Hubn.*)

VARIÉTÉ DU CITRON. (*Engram.*)

Envergure, 28 à 30 lignes.

LE mâle ressemble à celui de la Coliade *Citron*; mais le dessus de ses premières ailes offre, sur le milieu, une très-grande tache aurore dont la vivacité ne peut être rendue qu'imparfaitement par la peinture la mieux soignée.

La femelle ressemble aussi à celle du *Citron;* mais, en la rapprochant de cette dernière, on voit de suite qu'elle s'en distingue par une teinte jaune à la base des ailes supérieures, et par une teinte d'un roussâtre-obscur à la base des inférieures.

La chenille, si la description qu'on en a donnée est exacte, paraît ne différer de celle du *Citron* qu'en ce qu'elle a le dos plus bleuâtre, et la ligne qui longe chaque côte plus blanche. Tous les auteurs s'accordent à dire qu'elle vit sur le *nerprun des Alpes* (*rhamnus Alpinus*). Mais, comme l'observe très-bien le savant M. La Treille, elle doit se nourrir aussi de quelque autre plante, car le papillon se trouve dans plusieurs contrées où le nerprun des Alpes est tout-à-fait inconnu.

La chrysalide, à en juger du moins par les figures, est entièrement d'un vert-pâle.

La Cléopâtre donne au printemps et en été. Elle est beaucoup plus commune dans le midi de la France que le *Citron*, auquel elle ressemble aussi par la manière de voler. Elle habite en outre l'Espagne, l'Italie, l'Asie Mineure, etc.

Nota. Engramelle a regardé cette espèce comme une variété du *Citron*, parce qu'il s'est imaginé que de Geer l'avait obtenue de chenilles prises en Suède. J'ai lu bien attentivement le texte du baron suédois, et je n'y ai cependant rien trouvé qui ait pu donner lieu à cette opinion du naturaliste français.

B. *Bord postérieur des quatre ailes arrondi et entier, avec une frange rouge, plus ou moins entre-coupée de jaunâtre.*



VIII. COLIADE PALÉNO.



PAPILIO PALÆNO. (*Linn.* et *Fab.*)



PAPILIO EUROPOME. (*Esp.* et *Hubn.*)

LE SOLITAIRE. (*Engram.*)



VARIÉTÉ:

PAPILIO PHILOMENE. (*Hubn.*)



Envergure, 22 lignes environ.



Le dessus du mâle est d'un jaune tirant sur le verdâtre, avec une bande terminale d'un brun-noirâtre, légèrement sinuée à son côté interne,

et garnie à son côté externe d'une frange entièrement rouge. Cette bande est moins large aux secondes ailes, et elle ne descend guère au-delà du milieu de leur bord postérieur. Les premières ailes, dont le bord antérieur est liséré de rouge, ont, vers le milieu de ce même bord, un point noir, oblong et plus ou moins oculaire.

Le dessus de la femelle est ordinairement d'un blanc-verdâtre; avec une bande à-peu-près semblable à celle du mâle, mais marquée parfois aux premières ailes de quelques taches blanchâtres peu prononcées. Il y a aussi sur ces ailes un point noir, plus ou moins oculaire.

Le dessous desdites ailes est d'un jaune ou d'un blanc-verdâtre, selon la couleur du dessus, avec le sommet d'un jaune roussâtre, et un point oculaire correspondant à celui de la surface opposée, mais ayant la prunelle d'un blanc-mat.

Le dessus des secondes ailes, dans les deux sexes, est d'un jaune-roussâtre, finement pointillé de brun, avec une tache argentée, presque centrale, et un peu sensible en-dessus. La frange de ces ailes est jaunâtre au sommet, puis rouge jusque vers le milieu du bord abdominal.

Le corps est jaunâtre ou blanchâtre, avec des poils rouges derrière la tête, et des poils soyeux d'un gris-argenté à la base de l'abdomen. Les

antennes sont de la couleur de la frange, avec le bout de la massue d'un jaune d'ocre.

La chenille et la chrysalide ne sont pas encore connues.

Cette espèce paraît en juillet et en août. Je l'ai prise à l'entrée des bois du Morvan près d'Avallon. Elle est commune en Suisse, en Piémont et en Suède.

NOTA. Le papillon *Philomene* de Hubner ne s'en distingue que parce que le dessus des ailes supérieures est sans point noir vers le milieu de la côte. C'est une variété propre à la Laponie.



IX. COLIADE PHICOMONÉ.



PAPILIO PHICOMONÉ.

(Esp. Hubn. Illig. Ochsen.)

LE CANDIDE, (*Engram.*)



Envergure, 22 lignes environ.

Le dessus du mâle est d'un jaune-blanchâtre, le dessus de la femelle d'un blanc-verdâtre, avec une multitude d'atômes obscurs, mais moins denses sur le milieu des ailes supérieures où il y a un gros point d'un noir-foncé. Ces ailes ont une bande noirâtre, terminale, large et divisée dans toute sa longueur par une série de taches jaunâtres ou blanchâtres, dont la sixième, à compter d'en haut, souvent plus petite et moins prononcée que les autres. Lesdites taches se continuent sur les secondes ailes de l'un et de l'autre sexe; mais elles forment tout-à-fait ou presque tout-à-fait bordure dans la femelle, tandis que dans le mâle elles sont toujours largement limitées en dehors par du noir. Les

mêmes secondes ailes ont sur leur milieu une tache ronde d'un jaune légèrement teinté de roussâtre.

Le dessous des premières ailes est d'un blanc plus ou moins verdâtre, selon le sexe, avec la majeure partie de l'extrémité d'un jaune-roussâtre et bordée intérieurement par une suite de points noirâtres. Au point central du dessus répond un point semblable, mais oculaire.

Le dessous des secondes ailes est d'un jaune-obscur depuis la base jusque au-delà du milieu, avec une tache discoïdale argentée ; d'un jaune-roussâtre sur le limbe postérieur, avec une ligne courbe de points brunâtres. La tache argentée a un iris ferrugineux, et elle est souvent accompagnée d'une autre très-petite. Les quatre ailes ont en outre une frange qui est entièrement rose dans la femelle, jaune et entrecoupée de rougeâtre dans le mâle.

Le corps et les antennes sont à-peu-près comme dans l'espèce précédente.

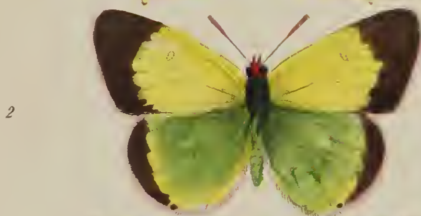
Cette Coliade habite des montagnes très-élevées. Elle se tient toujours à mi-côte.

OBSERVATION.

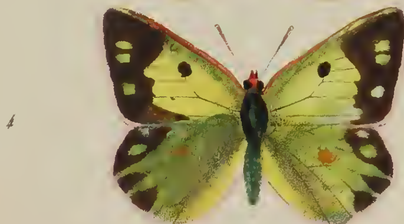
La figure qui suit immédiatement le Phicomoné représente une variété femelle du *Souci*, variété qu'Hubner a donnée sous le nom d'*Helice*, et dont j'ai parlé dans le tome 1, *feuille* 3 *bis* *, page 2.

Genre Coliade.

1


2


3


4


P. Dumenil. Pinx! Lanvin Sculpsit

1 Cléopatre, mâle. 2 Paléno, male. 3 Phicomoné, mâle.
4 Helice, variété fem. du Souci.

GENRE PIÉRIDE.

SUITE DES DANAÏDES BLANCHES. (*Linn.*)



Nota. Outre les caractères distinctifs énoncés *tome* 1, *feuille* 3 *bis*, il en est un autre, c'est que les palpes supérieurs sont plus saillans que chez les *Coliades*.



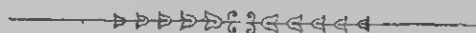
A. *Ailes un peu oblongues, entières ou sans dentelures au bord postérieur.*



X. PIÉRIDE DE LA BRYONE.



PAPILIO NAPI. (*Hubn.*)



PAPILIO NAPI. VAR. (*Esp.*)



LE PAPILLON BLANC VEINÉ DE NOIR. (*Engram.*)



Envergure, 18 à 20 lignes.



Plusieurs auteurs regardent ce Lépidoptère comme une variété de la *Piéride du navet*. Je ne sais s'ils ont tort ou raison. Mais, comme ses

couleurs sont constantes et qu'elle n'habite d'ailleurs que des montagnes alpines, j'ai cru devoir en faire une espèce séparée.

Le dessus de ses ailes est d'un blanc-jaunâtre, avec la base et de larges veines noirâtres. On voit en outre deux taches noires vers l'extrémité des premières ailes, et une semblable sur le bord antérieur des secondes.

Le dessous des quatre ailes est, à une très-légère nuance près, comme dans la *Piéride du navet*. Voyez *tome* 1, *pl.* 2 *quart.*, *fig.* 3.

La chenille m'est inconnue. Je n'ai même point la certitude qu'elle vive sur la *Bryone*, comme le disent les naturalistes de Vienne.



C. *Ailes arrondies, ayant le bord postérieur entier; souvent entrecoupé de noir, et toujours garni d'une frange de la couleur du fond* (1).



XI. PIÉRIDE CALLIDICE.



PAPILIO CALLIDICE.
(*Esp. Hubn. Illig. Ochsen.*)



Envergure, 22 lignes environ.

Le mâle a le dessus des ailes blanc, avec la base noirâtre. Les supérieures ont sur le milieu un trait oblique, à l'extrémité deux lignes transverses et maculaires noires. Les deux lignes ne descendent pas jusqu'au bord interne. Ses ailes inférieures n'offrent aucune tache distincte, même au bord postérieur.

Le dessus de la femelle diffère de celui du mâle en ce qu'il a l'extrémité entièrement bordée

(1) Cette division doit être cotée de la lettre C, parce que les espèces qu'elle renferme sont de la même forme que celles de la division correspondante dans le tome Ier.

par une large bande noire sur laquelle sont alignées des taches blanches qui sont triangulaires aux ailes de devant, ovales à celles de derrière.

Le dessous des premières ailes est d'un vert piqué de noirâtre, avec des taches d'un jaune-pâle, sagittées ou en fer de flèche, et disposées ainsi qu'il suit : deux à la base, cinq sur le milieu, six le long du bord postérieur.

Le corps est couvert de poils blanchâtres, soyeux. Les antennes sont noires, et annelées de blanc depuis leur origine jusqu'à la massue.

On ne connaît pas encore la chenille, qui doit probablement vivre sur quelque plante de l'ordre des *crucifères*.

Cette Piéride se trouve dans les Hautes-Alpes et dans les Pyrénées, à plus de douze cents toises d'élévation. Elle est très-difficile à prendre ; car, dès qu'on en approche, elle part à tire d'aile et s'en va fort loin.

XII. PIÉRIDE EUPHÉNO.



PAPILIO EUPHENO

ET

PAPILIO BELIA. (*Linn.*)



PAPILIO EUPHENO.

(*Fab. Esp. Hubn. Ochsen.*)



L'AURORE DE PROVENCE. (*Engram.*)



Envergure, 20 lignes environ.

LINNÉ a fait de ce Lépidoptère deux espèces différentes, en donnant le mâle sous le nom d'*Eupheno*, et la femelle sous celui de *Belia*.

Le mâle est d'un très-beau jaune de part et d'autre, avec la base des quatre ailes noirâtre en-dessus. Les premières ailes ont, vers le sommet, une grande tache aurore, sur le côté interne de laquelle il y a un croissant noir. Cette

tache est environnée d'une poussière brune, principalement en-dessus.

Le dessus des secondes ailes, dans le même sexe, n'a d'autres taches que les petits points noirs du bord terminal. Leur dessous offre trois lignes transverses et flexueuses d'atômes noirâtres, atômes dont l'empreinte s'aperçoit sur la surface opposée. La ligne postérieure est moins apparente que les deux autres; elle est en outre séparée de celle du milieu par une bande de taches blanches.

La femelle, qui est ordinairement plus grande qu'elle n'est représentée ici; la femelle, dis-je, a les ailes supérieures d'un blanc un peu verdâtre, avec le sommet orangé et saupoudré de brun en-dessus, d'un jaune tout-à-fait citron en-dessous. Indépendamment de cela, le milieu des mêmes ailes est marqué sur chaque surface d'un croissant noir.

Les ailes inférieures ont le dessus d'un blanc plus ou moins jaunâtre, avec la base noirâtre; et le dessous absolument comme dans le mâle.

Le corps est de la couleur des ailes. Les antennes sont blanchâtres, annelées de noir en-dessus, avec l'extrémité de la massue d'un jaune-sale.

La chenille est verte, avec les côtés du corps blancs et longés par une série de points noirs.

Genre Piéride.

1


2


3


4


5


P. Dumenil, Pinxit. *Lanvin Sculpsit*

1 de la Bryone, femelle. 2 et 3 Callidice, mâle. 4 Euphéno, mâle
5 Euphéno, fem.

Elle vit sur la *biscutella didyma*, plante de l'ordre des *crucifères*, section des *siliculeuses*.

La chrysalide ressemble beaucoup à celle de l'*Aurore*. L'insécte parfait donne vers la fin d'avril et dans le courant du mois d'août. Il est très-commun dans les *garrigues* (1) de nos départemens méridionaux. On le prend sans beaucoup de peine.

---

(1) On appelle ainsi, dans tout le midi de la France, des montagnes couvertes d'herbes odoriférantes et parsemées de bouquets de chêne vert.

XIII. PIÉRIDE BÉLIA.



PAPILIO BELIA. (Esp. *Tab.* 92. *Fig.* 1.)

PAPILIO BELIA. (Hubn. *Fig.* 417. 418.)



PAPILIO BELIA. (*Cram.*)



Envergure, 20 lignes environ.

Fabricius a connu cette espèce, mais il l'a confondue avec la femelle de l'*Euphéno* ou *Bélia* de Linné.

Elle a le dessus des quatre ailes blanc, avec la base noirâtre. Les premières ailes ont le bord antérieur entrecoupé de noir et marqué vers son milieu d'une tache noire, oblique et en forme de petite bande. Outre cela, leur sommet est noir, avec trois taches inégales, et six points marginaux, blancs.

Les secondes ailes ont cinq à six petites taches noirâtres sur la tranche du bord terminal.

Le dessous des ailes supérieures ressemble au-dessus; mais le noir du sommet est saupoudré de vert-jaunâtre, et il y a une lunule blanche sur la petite bande du milieu de la côte.

Le dessous des ailes inférieures est vert, piqué de noir et légèrement moucheté de jaune, avec un grand nombre de taches et de points argentés dont l'empreinte paraît en-dessus.

Le corps est noir en-dessus avec des poils soyeux-blanchâtres; verdâtre en dessous, avec l'anus blanc. Les antennes sont comme dans l'espèce précédente.

La femelle est un peu plus grande que le mâle, et elle a le dessus des secondes ailes d'un blanc moins pur.

Cette Piéride habite les départemens les plus méridionaux de la France, la Barbarie et l'Asie Mineure. On la voit voler au printemps et en été. Elle est assez commune, sur-tout dans les jardins.

M. Marchand l'a obtenue, cette année, d'une chenille trouvée aux environs de Chartres.

XIV. PIÉRIDE AUSONIA



PAPILIO AUSONIA (*Illig.* et *Ochsen.*)



PAPILIO BELIA. (Esp. *Tab.* 94. *Fig.* 1.)

PAPILIO BELIA. (Hubn. *Fig.* 416.)



PAPILIO AUSIONIA. (Hubn. *Fig.* 582. 583.)



Envergure, 20 lignes environ.

HUBNER et Esper ont pris l'un des sexes de l'*Ausonia* pour le mâle du *Bélia*.

L'*Ausonia* se rapproche effectivement beaucoup du *Bélia*; mais il a la côte des premières ailes moins entrecoupée de noir; le dessous de ses secondes ailes est plutôt jaune que vert, et toutes les taches que l'on y voit sont blanches, au lieu d'être argentées. Le sommet des premières ailes est d'ailleurs plus jaune en-dessous.

La femelle ressemble au mâle, excepté qu'elle a le dessus des ailes inférieures d'un blanc moins pur.

On a cru pendant long-temps que cette Piéride n'habitait que l'Italie et le midi de la Suisse. Il est aujourd'hui bien certain qu'elle se trouve aussi dans les environs de Montpellier. Elle paraît aux mêmes époques que le *Belia*, avec lequel beaucoup d'amateurs l'ont confondue.

Nota. Comme l'*Ausonia* a aussi une très-grande affinité avec le *Daplidice* et avec l'*Aurore femelle*, je pense qu'il est à propos de faire ressortir les principales différences qui le séparent de l'un et de l'autre.

Dans le *Daplidice*, la tache noire du milieu des premières ailes est divisée en-dessus par un Z blanc, et sablée de vert en-dessous ; elle est en outre accompagnée d'une autre tache noire avoisinant le bord interne. Le dessus des secondes ailes, surtout chez les femelles, a une bordure noirâtre que divise une série de taches blanches, etc.

L'*Aurore femelle* n'a pas de taches blanches sur le noir du sommet des premières ailes, et la tache noire du milieu des ailes est en forme de lunule, au lieu d'être carrée ou en forme de petite bande. Indépendamment de cela, le blanc domine davantage sur la surface inférieure des secondes ailes.



GENRE LIBYTHÉE.

PARTIE DES NYMPHALES.
(Fab. *Ent. Syst.*)



GENUS LIBYTHEA.
(Fab. *Syst. Glossat.*)

Caractères génériques.

TOUTES les pattes semblables et ambulatoires dans la femelle; les deux antérieures très-courtes et en palatine dans le mâle. Palpes inférieurs formant un bec très-avancé et pointu.

Les secondes ailes ont le bord interne en gouttière et sans échancrure. Leur cellule discoïdale est ouverte postérieurement; mais elle se rétrécit beaucoup vers son milieu, comme dans les ARGYNNES, les VANESSES, les NYMPHALES.

Les chenilles, du moins celles que l'on connaît jusqu'à présent, sont pubescentes et rayées longitudinalement.

Les chrysalides ne sont attachées que par la queue, et elles n'ont presque point d'éminences angulaires.

Le genre LIBYTHÉE comprend huit ou neuf espèces, dont une seule indigène et se trouvant dans le midi de la France. Ces espèces diffèrent entre elles par la massue des antennes; ce qui confirme ce que j'ai déjà dit (tome 1er, page 21), « *Que les antennes des* DIURNES *ne peuvent point* « *fournir des caractères exclusifs*. »

Bord postérieur des premières ailes prolongé et fortement tronqué au sommet ; bord analogue des secondes dentelé.

XV. LIBYTHÉE DU MICOCOULIER.

PAPILIO CELTIS.
(*Fab. Esp. Hubn. Fuessli.*)

L'ÉCHANCRÉ. (*Engram.*)

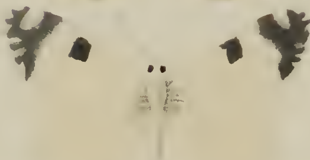
Envergure, 18 lignes environ.

Le dessus des ailes est d'un brun-noirâtre, avec un reflet gorge de pigeon. Les supérieures ont cinq taches fauves, savoir : une, triangulaire et longitudinale, près de la base ; trois, presque carrées et dont l'intermédiaire beaucoup plus grande, vers l'extrémité ; la cinquième presque ronde, située un peu au-delà du milieu de la côte. Cette dernière tache est ordinairement plus pâle que les autres, et même il y a

Genre Piéride.

1


2


3


4


Genre Libythée.

5


P. Dumenil Pinx^t Lanvin Sculpsit.

1-2 Bélia, femelle. 3-4 Ausonia, fem. 5 Libythée du Micocoulier, fem.

des individus où elle est blanche. La tache longitudinale de la base est bifide antérieurement, ou divisée en partie par une marque noire; elle adhère en outre à la plus grande des trois taches de l'extrémité.

Les ailes inférieures ont vis-à-vis du sommet une bande fauve, transverse, courte et flexueuse, tantôt continue, tantôt interrompue vers le haut.

Le dessous des premières ailes ressemble au dessus, mais il a le sommet grisâtre, et plus ou moins lavé de ferrugineux.

Le dessous des secondes ailes est d'un gris-cendré ou d'un gris teinté de rougeâtre, avec un peu de blanc sur le milieu de la nervure centrale.

Les deux surfaces du corps et des palpes sont de la couleur du fond des ailes. Les antennes sont entièrement noirâtres, et elles ont la massue renflée d'une manière à peine sensible.

La femelle ne diffère essentiellement du mâle qu'en ce qu'elle a les deux pattes antérieures aussi longues que les autres et les palpes moins gros.

La chenille, après les premières mues, est pubescente, verte, avec le dos plus foncé et longé par une ligne blanche que bordent de petites taches noires groupées deux à deux. Chaque côté du corps offre une ligne semblable,

surmontée parfois d'une ligne incarnate. La tête est jaunâtre, et toutes les pattes sont d'un noir-luisant. Cette chenille a un ennemi très-redoutable dans l'*Ichneumon Compunctor*. Elle vit sur le *micocoulier commun* (*celtis australis*). On peut la nourrir aussi avec des feuilles de *cerisier*.

La chrysalide est ovale, obtuse, verdâtre, avec quelques traits blanchâtres. On la trouve souvent suspendue aux feuilles du *micocoulier*.

Cette Libythée habite le Tyrol, l'Italie et les départements les plus méridionaux de la France. Elle paraît à la fin d'avril ou au commencement du mois de mai, et vers le milieu de l'été. On la prend assez facilement. Si on la manque, il ne faut pas la poursuivre parce qu'elle a l'habitude de revenir en planant se reposer à l'endroit d'où elle est partie.

GENRE ARGYNNE.

PARTIE DES NYMPHALES. (*Linn.*)



GENUS ARGYNNIS
ET
GENUS MELITÆA. (Fab. *Syst. Glossat.*)



NOTA. Voyez les caractères de ce genre, tome 1er, *pages* 49 *et* 50 ; ainsi que l'ERRATA, *page* 296 dudit tome.



LES Argynnes, comme je l'ai déjà dit, ont été partagées en deux sections. La première renferme ce qu'on appelle vulgairement les *Nacrés*, et répond au genre *Argynnis* de Fabricius.

La seconde se compose des *Damiers* ou des petites espèces qui constituent le genre *Melitæa* du même auteur.

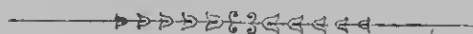


A. *Bord postérieur des quatre ailes dentelé, faiblement concave aux premières, convexe aux secondes.*



XVII. ARGYNNE CYNARA. (*Encycl.*)

PAPILIO CYNARA. (*Fab.* et *Herbst.*)



PAPILIO PANDORA.
(*Esp. Hubn. Borkh. Ochsen.*)

PAPILIO MAIA. (*Cram.*)

LE CARDINAL. (*Engram.*)



Envergure, 2 pouces et demi environ.



Le dessus des quatre ailes est d'un vert-jaunâtre, et tacheté de noir absolument comme dans le *Tabac d'Espagne*. (Voyez *tom.* 1er, *p.* 51.)

Le dessous des premières ailes est d'un rouge-pourpre-chatoyant, avec toute la côte et le sommet d'un jaune-pâle. La partie rouge offre des taches noires correspondant à celles du dessus. Le sommet est légèrement marbré de vert, et l'on y voit trois points argentés, dont l'inférieur placé à l'extrémité supérieure de la deuxième rangée de taches noires.

Le dessous des secondes ailes est d'un vert-jaunâtre-luisant, avec l'origine de la côte, une lunule à la base, puis trois bandes transverses et flexueuses, argentées. La bande antérieure ne descend pas au-delà du milieu de la surface, et elle a presque la forme d'un 3 ou d'une accolade. Les deux bandes postérieures sont séparées par une ligne de cinq points argentés, plus ou moins brillans ; mais elles se réunissent près de l'angle de l'anus.

Le corps a le dessus verdâtre, et le dessous d'un gris-jaunâtre. Les antennes sont brunes, avec la massue noire et terminée de fauve.

Le mâle est un peu moins vert que la femelle, et il a les quatre principales nervures du dessus des ailes supérieures beaucoup plus prononcées.

Le Cynara paraît aux approches du mois de juillet, et butine particulièrement sur les fleurs des *chardons*. Il habite nos départemens les plus méridionaux, l'Autriche, la Hongrie, l'Asie-

Mineure, la Crimée, etc. Les individus qui nous viennent de la Crimée ont en général le rouge du dessous des premières ailes plus vif que ceux qu'on prend dans le midi de la France. Ce rouge, quelque bien conservé qu'il soit, finit par s'altérer, même dans les boîtes les plus hermétiquement fermées.

OBSERVATION.

Le Valaisien (Valesina. *Esp. Herbst.*) ne doit pas être rapporté ici. C'est, comme je l'ai dit, *page* 52 *du tome* 1er, une variété femelle du *Paphia* ou *Tabac d'Espagne.*



XVIII. ARGYNNE NIOBÉ.

PAPILIO ADIPPE
ET
PAPILIO NIOBE. (*Linn.*)



PAPILIO NIOBE
ET
PAPILIO CLEODOXA. (*Esp. Herbst.*)



PAPILIO NIOBE.
(*Fab. Hubn. Schæff. Ochsen.*)



LE CHIFFRE. (*Engram.*)



Envergure, 2 pouces environ.

ELLE ressemble en-dessus à l'*Aglaé* et à l'*Adippé* (voyez *tome* 1er, *pages* 54 *et* 57); mais elle a un léger reflet violet, principalement dans la femelle dont la base des ailes est d'ailleurs beaucoup plus obscure.

En-dessous, elle varie comme l'*Adippé*, c'est-à-dire que les taches de ses ailes inférieures sont tantôt argentées, tantôt d'un jaune d'ocre-pâle ; de sorte qu'on pourrait la confondre avec cette dernière, si l'on ne remarquait pas que l'origine du bord antérieur desdites ailes est constamment verdâtre, et qu'il y a plus de fauve autour des taches de leur base et au côté interne de celles de leur bord postérieur.

Dans la deuxième édition de sa Faune suédoise, Linné décrit les individus sans nacre sous le nom de *Niobé*, et ceux à taches argentées sous le nom d'*Adippe*. Il paraît du moins que ce grand naturaliste n'a pas connu notre *Adippé*, car plusieurs auteurs dignes de foi assurent qu'elle n'habite pas la Suède.

L'Argynne *Niobé* donne vers la fin de juillet et au commencement d'août. Elle est très-abondante aux environs de Toulon, dans les Pyrénées, dans les Alpes, etc. Engramelle l'appelle le *Chiffre*, parce que les taches noires de la côte des premières ailes semblent représenter le nombre 1376 ; nombre qui caractériserait très-bien cette espèce, s'il ne se retrouvait pas aussi dans plusieurs autres du même genre.

La chenille est grise, avec des rangées d'épines alternativement blanches et rougeâtres. Elle vit sur le *plantain* et sur la *violette*.



P. Dumenil Pinx.t Lanvin Sculpsit

1-2 Argynne Cynara, femelle. 3-4-5 Niobé, mâle.

B. *Bord postérieur des quatre ailes convexe, dentelé ou entier, et garni d'une frange blanche ou jaunâtre.*

XIX. ARGYNNE DAPHNE.

PAPILIO DAPHNE.
(*Fab. Hubn. Illig. Ochsen.*)

PAPILIO CHLORIS. (*Esp.*)

LA GRANDE VIOLETTE.
(Engram., *pl.* 15, *fig.* 20. a. b.)

Envergure, 22 à 24 lignes.

Le dessus des deux sexes est d'un fauve-gai, avec quatre bandes noires, transverses, dont une en zigzág sur le milieu; les deux suivantes formées par des points; l'extérieure terminale, crénelée à son côté interne, et chargée d'une série de petits traits fauves, plus ou moins ap-

parents. Il y a en outre quelques chiffres noirs vers l'origine du bord antérieur des premières ailes, et un croissant de cette couleur à la base des secondes.

Le dessous des ailes supérieures ressemble au dessus, excepté que toute la côte et le sommet sont jaunâtres.

Le dessous des ailes inférieures a environ la moitié antérieure d'un jaune d'ocre, avec des veines et un espace fauves. L'autre moitié est fauve et presque entièrement lavée de violet, avec une rangée courbe et transverse de cinq points noirâtres à prunelle jaunâtre.

Les échancrures du bord postérieur de toutes les ailes sont blanchâtres de part et d'autre. Le corps est fauve en-dessus, grisâtre en-dessous. Les antennes ont le dessus brun, le dessous ferrugineux, avec la massue noire et terminée de fauve.

Cette espèce se trouve, en juin et en juillet, aux environs de Toulon, dans le département du Haut-Rhin, et dans plusieurs contrées montagneuses de la France.

La chenille est noirâtre, avec des lignes blanches dont une dorsale, et plusieurs rangs d'épines qui ont la base jaune et la sommité noire.

La chysalide est d'un gris-jaunâtre, avec des tubercules dorés sur le dos et vers l'anus.

XX. ARGYNNE INO.

PAPILIO INO.
(*Herbst. Borkh. Schneid. Ochsen.*)



PAPILIO INO
ET
PAPILIO CHLORIS MAS. (*Esp.*)



PAPILIO DICTYNNA. (*Hubn.*)



L'INO, *pl.* 59, *sup.* 5, *fig.* a. b. c. *bis*
ET
LA GRANDE VIOLETTE, *pl.* 15, *fig.* 20. c. (*Engram.*)



Envergure, 18 à 20 lignes.



QUELQUES auteurs l'ont confondue avec l'Argynne *Daphné*. Mais elle est constamment plus petite, et la moitié postérieure du dessous de

ses secondes ailes est toujours lavée de jaunâtre. On y voit seulement une petite bande d'un blanc-violet, placée obliquement au-dessus de la rangée de points oculaires.

Sa chenille n'est point connue.

On trouve cette Argynne dans le même temps et dans les mêmes contrées que son analogue. Elle est aussi très-commune dans les Pyrénées orientales, et dans la forêt de Mormale, département du Nord. De Geer l'a décrite dans ses mémoires sous le nom de Papillon *orangé à taches citron ;* ce qui prouve qu'elle habite la Suède.

XXI. ARGYNNE AMATHUSE.



PAPILIO AMATHUSIA.
(*Fab. Borkh. Schneid. Ochsen.*)

PAPILIO AMATHUSIA
ET
PAPILIO DIA MAJOR. (*Esp.*)



PAPILIO DIANA.
ET
PAPILIO TITANIA. (*Hubn.*)



LE JASON ET L'ALEZAN. (*Engram.*)

Envergure, 22 à 24 lignes.

Le dessus des ailes est d'un fauve-foncé, avec trois bandes noires, transversales, dont une en zigzag sur le milieu; la suivante courbe et formée par de gros points; l'extérieure terminale, fortement dentée à son côté interne, et chargée près de son côté externe d'un cordon de lunules

fauves. Il y a en outre quelques chiffres ou hiéroglyphes noirs vers l'origine du bord antérieur des premières ailes, et un point ocellé de cette couleur sur le brun de la base des secondes.

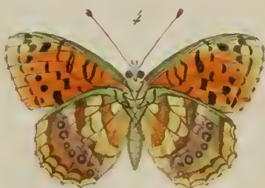
Le dessous des ailes supérieures ressemble au dessus; mais le sommet est ferrugineux, et l'on voit tout le long du bord postérieur une suite de traits jaunes, disposés longitudinalement entre les nervures.

Le dessous des ailes inférieures est d'un ferrugineux-foncé, et présente vers la base, autour d'un point noir, sept taches, dont les trois antérieures rondes et d'un blanc-mat; les autres plus grandes, très-irrégulières, et d'un jaune d'ocre. Toutes ces taches sont bordées de noir, à l'exception de la première des trois blanches. Vient ensuite, au milieu de la surface, une bande purpurine légérement argentée, transverse, flexueuse, étroite et s'appuyant sur une rangée de six points oculaires qui ont pour la plupart une prunelle jaunâtre. Le bord postérieur est entrecoupé de traits longitudinaux, jaunes ou blancs; outre cela, le troisième et le quatrième points oculaires sont séparés par une tache jaune, en fer de pique, et placée dans le sens de la nervure qui la divise. La côte et les échancrures du bord terminal des quatre ailes sont jaunâtres.













P. Dumenil Pinxit. Lamin Sculpsit.

1-2 Argynne Daphné, femelle. 3-4 Ino, fem. 5-6 Amathuse, fem.

Le corps a le dessus garni de poils roux, le dessous garni de poils jaunâtres et lavé de pourpre à l'anus. Les antennes sont brunes en-dessus, ferrugineuses en-dessous, avec la massue noire et terminée de fauve.

L'Amathuse paraît au mois de juillet. On la trouve dans le Dauphiné, en Piémont, en Suisse, en Allemagne et en Russie.

Sa chenille, selon Hubner, est d'un gris-cendré, avec des épines jaunes, et plusieurs lignes noires, longitudinales. Elle vit sur la *renouée bistorte*.

La chrysalide est d'un gris-brun, avec des taches et des boutons noirs.



XXII. ARGYNNE PALÈS.

PAPILIO PALES.
(*Fab. Herbst. Illig. Ochsen.*)

PAPILIONES :
PALES, ARSILACHE, ISIS. (*Hubn.*)

PAPILIO ARSILACHE. (*Esp. Borkh.*)

LA PALÈS, grande et petite espèces. (*Engram.*)

Envergure, 18 à 20 lignes.

CETTE Argynne a les ailes inférieures moins arrondies que ses analogues.

Le mâle est d'un fauve-gai en-dessus, avec des bandes et des taches noires comme dans l'espèce précédente.

Le dessous de ses premières ailes est moins vif que le dessus, tant sous le rapport du fond

que sous celui des taches, avec le sommet et la majeure partie du bord postérieur jaunes et entrecoupés de ferrugineux.

Le dessous des secondes ailes est d'un ferrugineux-rougeâtre, avec les caractères que voici : à la base est une rangée transverse de quatre taches, dont les deux intermédiaires jaunâtres, les deux extrêmes d'un blanc un peu luisant. Non loin de là est un point blanc, solitaire, qu'enveloppe extérieurement une bande jaune, transverse et anguleuse, sur le côté interne de laquelle il y a, tantôt deux, tantôt trois taches d'un blanc argentin. Immédiatement après cette bande, on voit deux autres taches blanches, dont une disposée transversalement contre le bord antérieur, l'autre placée sur du jaune près de l'angle de l'anus. Vient ensuite une rangée de six points oculaires, dont le quatrième, à compter d'en haut, masqué par une tache jaune qui s'étend jusqu'au bord postérieur, bord sur lequel sont alignées sept taches blanches, presque orbiculaires, et dont l'anale plus petite.

La femelle offre le même dessin que le mâle ; mais le dessus de ses ailes est ordinairement d'un fauve-sombre, avec un léger reflet violet, et les parties jaunes de leur dessous tirent sur le verdâtre.

Les Papillons *Isis* et *Arsilache* d'Hubner sont

des variétés si peu remarquables qu'on ne conçoit pas comment il a pu en faire des espèces.

Le même iconographe a donné, sous le nom de *Pales*, une autre variété qui a le dessus noirâtre, avec une bande de taches fauves vers le bord postérieur. Le dessous de ses premières ailes est tout-à-fait nu. Le dessous des secondes a la bande jaune du milieu peu distincte, et les taches blanches de l'extrémité converties en lignes longitudinales.

La Palès se trouve, en juin et en août, dans les Pyrénées et dans les Alpes.



XXII. ARGYNNE APHIRAPE.

PAPILIO APHIRAPE. (*Hubn.* et *Ochsen.*)

PAPILIO EUNOMIA. (*Esp.*)

PAPILIO THOMYRIS
ET
PAPILIO OSSIANUS. (*Herbst.*)

Envergure, 18 à 20 lignes.

Elle a le dessus des ailes fauve et tacheté de noir comme dans les deux espèces précédentes.

Le dessous des premières ailes ressemble au dessus, excepté qu'il est plus pâle.

Le dessous des secondes ailes est fauve, avec quatre bandes d'un jaune d'ocre, transverses et maculaires, savoir : une à la base, deux sur le milieu, la quatrième sur le bord postérieur. Les taches des deux bandes antérieures sont inégales et entièrement bordées de noir. La troisième bande s'appuie sur une rangée de six

points noirs à prunelle jaune, et elle s'unit par les deux taches de son milieu à la bande marginale, dont le côté interne est denté en scie et bordé de noir.

La femelle a en-dessus un léger reflet violet.

L'Aphirape habite la Laponie, le nord, le sud de l'Allemagne et les Vosges. On m'a dit, mais sans cependant pouvoir me l'affirmer, qu'elle se trouvait aussi aux environs d'Amiens, département de la Somme.



XXIV. ARGYNNE HÉCATE.



PAPILIO HECATE.
(*Fab. Esp. Hubn. Ochsen.*)

L'AGAVÉ. (*Engràm.*)



Envergure, 18 à 20 lignes.

Elle est de la couleur des précédentes. Mais ce qui l'en distingue particulièrement, c'est qu'elle a, de part et d'autre, entre le milieu et le bord terminal de chaque aile, une double rangée transverse de points noirs.

Le dessous des premières ailes ressemble au dessus, excepté qu'il a le sommet et la majeure partie du bord postérieur jaunes.

Le dessous des secondes ailes est fauve, avec des taches d'un jaune d'ocre, savoir : quatre, bordées de noir, groupées contre la base; dix, également bordées de noir, formant, non loin des précédentes, une bande transverse très-

flexueuse; cinq, orbiculaires et plus petites, alignées obliquement sur le milieu de la surface et suivies du double cordon de points noirs dont j'ai parlé; sept, dont la quatrième et la cinquième, à compter d'en haut, en forme de coin et se prolongeant jusqu'au centre de l'aile; enfin, sept tout-à-fait terminales et appuyées sur une ligne noire qui les sépare de la frange.

Dans la femelle, les taches antérieures du dessous de ces dernières ailes sont d'un jaune tirant sur le verdâtre.

Le corps et les antennes sont comme dans les autres espèces de cette division.

L'Hécate est très-commune aux environs de Toulon. Elle habite aussi l'Autriche, le midi de l'Allemagne et de la Russie.



XXV. ARGYNNE PARTHÉNIE. (*Encycl.*)



PAPILIO PARTHENIE.
(*Borkh. Herbst, Ochsen.*)

PAPILIO DYCTINNA. (*Fab.* et *Fuessly.*)



PAPILIO ATHALIA. (*Hubn.*)



PAPILIO ATHALIA MINOR. (*Esp.*)



Envergure, 13 à 15 lignes.

Elle se rapproche extrêmement de l'*Athalie* (voyez *tom.* 1er, *pag.* 78). Mais, outre qu'elle est toujours plus petite et qu'elle a la frange plus blanche, le fauve domine davantage sur le dessus de ses ailes, par la raison que le noir n'y forme que de légers réseaux. Elle n'habite d'ailleurs que des coteaux secs et exposés au sud; tandis que l'*Athalie* se tient dans les bois ombragés et un peu humides.

Quelquefois le milieu des premières ailes est traversé par une bande noire assez large.

Cette Argynne donne au mois de mai et dans le courant d'août. Elle est très-commune dans plusieurs parties de la France, et particulièrement près du Hâvre, de Chartres et d'Auxerre.

La chenille, selon Borkhausen, est épineuse, noire, faiblement ponctuée de blanc et longée sur chaque côté par une série de taches jaunâtres. Elle vit sur le *plantain moyen*.

La chrysalide est obtuse, petite, d'un gris-cendré, avec deux rangs de points ferrugineux sur la partie postérieure du dos. Le papillon en sort au bout de quinze ou de vingt jours, suivant le degré de la température.





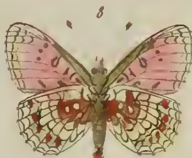












F. Duménil Pinxit. *Lawin Sculpsit*

1-2 Argynne Palès, mâle. 3-4 Aphirape, femelle. 5-6 Hécate, mâle. 7-8 Parthénie, mâle.

GENRE VANESSE.

PARTIE DES NYMPHALES. (*Linn.*)



PARTIE DES NYMPHALES. (Fab. *Ent. Syst.*)

GENUS VANESSA
ET
GENUS CYNTHIA. (Fab. *Syst. Glossat.*)



Les Vanesses (voyez *pag.* 84 du *tom.* 1er) diffèrent des *Argynnes*, en ce qu'elles n'ont point la massue des antennes aplatie en-dessous; en ce que leurs palpes inférieurs sont continus et terminés insensiblement en pointe; en ce que la gouttière de leurs secondes ailes est plus prononcée.

Mais elles se rapprochent extrêmement des *Nymphales*, surtout par les espèces exotiques. Aussi M. Latreille n'a-t-il adopté que provisoirement le genre *Vanesse*.

A. *Bord postérieur des premières ailes concave et largement tronqué au sommet; bord analogue des secondes denté, et ayant vers son milieu un petit prolongement oblique.*

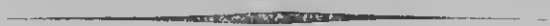
XXVI. VANESSE L-BLANCHE. (*Encycl.*)



PAPILIO L-ALBUM. (*Hubn.*)



PAPILIO VAU-ALBUM. (*Esp.*)



PAPILIO TRIANGULUM. (*Fab.* et *Oehsen.*)



PAPILIO EGEA. (*Gram.*)



LE GAMMA. (Engram. *pl.* 5, *fig.* 5, g. h.)



Envergure, 22 à 24 lignes.



ENGRAMELLE a pris cette espèce pour une variété du *Gamma*. (Voyez *tom.* 1er, *pag.* 85.) Mais elle s'en distingue par les caractères que

voici : les taches noires du dessus de ses ailes sont plus petites, et il n'y en a ordinairement que deux vers le milieu des inférieures : les dessous de ses quatre ailes est finement ondé de gris et moins parsemé d'atômes verts à l'extrémité; enfin, la tache centrale des ailes inférieures représente une L blanche, au lieu de représenter un C de cette couleur.

Elle paraît à-peu-près aux mêmes époques que son analogue, et elle aime aussi à se reposer sur le tronc des arbres qui suintent. On la trouve dans nos contrées les plus méridionales, dans les environs de Smyrne et de Constantinople. Elle est très-facile à prendre.



GENRE NYMPHALE
Proprement dit *Latreille*.

PARTIE DES CHEVALIERS GRECS
ET
PARTIE DES NYMPHALES. (*Linn.*)

PARTIE DES NYMPHALES
ET
PARTIE DES SATYRES. (Fab. *Ent. Syst.*)

GENERA :
PAPHIA, APATURA, NEPTIS. (Fab. *Syst. Glossat.*)

En traçant les caractères de ce genre, *pag.* 110 et 111 du *tom.* 1er, j'ai dit que les chenilles des *Sylvains* avaient plus ou moins d'éminences charnues et garnies d'épines; que celles des *Mars* avaient les deux angles supérieurs de la tête prolongés verticalement en manière de cornes, longues, tronquées, légèrement fourchues à la troncature.

J'ajouterai ici que les chenilles des *Jasius* ont la tête armée de quatre cornes verticales, dont les deux intermédiaires plus longues, et que leurs chrysalides sont carénées comme celles des *Mars*.

Bord postérieur des premières ailes concave; bord analogue des secondes denté, et ayant vers l'angle de l'anus deux queues linéaires et aiguës (1).

XXVII. NYMPHALE JASIUS.

PAPILIO JASIUS (2).
(*Linn. Fab. Esp. Ochsen.*)

PAPILIO JASON. (*Cram.* et *Herbst.*)

PAPILIO RHEA. (*Hubn.*)

Envergure, 3 à 4 pouces.

Elle a le dessus des ailes d'un brun-chatoyant. Les premières ont le bord terminal longé par une bande fauve, plus ou moins sinuée à son côté interne, finement liserée de noir à son côté

(1) Cette division doit être placée avant celle de la page 112 du *tome* 1er.

(2) Dans son texte, Linné donne cette espèce sous le nom de *Jason*, mais l'ERRATA porte qu'il faut lire *Jasius*.

externe, et coupée par huit nervures brunes, dont les quatre antérieures plus fortes. Avant cette bande et à partir du bord d'en haut, il y a une rangée transverse, et quelquefois double, de cinq à sept points fauves.

Les secondes ailes ont, parallèlement à leur bord postérieur qui est noir et garni d'une petite frange blanche, un cordon de sept taches d'un fauve plus ou moins verdâtre, grandes, la plupart en forme de coin, et précédées intérieurement par une ligne de quatre à sept points d'un bleu-verdâtre. Les deux queues sont noires, et la gouttière du bord interne est d'un gris-cendré.

Le dessous des quatre ailes est ferrugineux vers la base, avec des taches et des bandelettes d'un brun-olivâtre et encadrées de blanc. Vient ensuite, sur le milieu, une bande commune d'un blanc-satiné, derrière laquelle les ailes supérieures offrent, sur un fond ardoisé, deux bandes fauves, transverses, interrompues, et séparées dans le sens de leur longueur par une série de taches noires dont les deux inférieures plus grandes. Les secondes ailes ont, sur le côté extérieur de la bande blanche susdite, une série de taches ferrugineuses. Elles sont après cela olivâtres jusqu'au bout, avec un rang de points d'un bleu-violet, puis des taches marginales à

peu près du même fauve et de la même forme que celles qui leur correspondent en-dessus.

La tête, le devant du corselet et l'origine du bord antérieur des premières ailes sont ferrugineux. L'abdomen est brun, avec des poils cendrés comme ceux qui environnent la gouttière des secondes ailes. Les antennes sont noires, et les palpes ont la tranche extérieure blanche.

La femelle ressemble au mâle, excepté qu'elle a le milieu des ailes inférieurés finement sablé de bleu en-dessus. Ses œufs sont verdâtres.

Cette Nymphale plane comme ses Congénères. Elle aime aussi à se reposer sur les troncs d'arbres qui suintent. On la trouve dans presque tout le bassin de la Méditerranée, aux îles d'Hières (particulièrement à celle de Porte-Cros), aux environs de Toulon et de Montpellier. Elle donne deux fois par an : en juin, puis en septembre. Les paysans des rives du Bosphore l'appellent le *Pacha* à deux queues.

M. le Febure de Cérisy, ingénieur des constructions maritimes à Toulon, a envoyé à M. Latreille, sur les métamorphoses de ce beau Lépidoptère, un mémoire qui se trouve parfaitement d'accord avec les notes qui m'ont été communiquées par M. Bonelli, professeur d'histoire naturelle à Turin, et par M. Roux, directeur du muséum de Marseille.

La chenille est toute verte dans le premier âge ; mais, après les premières mues, elle prend une teinte jaunâtre qui la rapproche tellement de la couleur de la feuille dont elle se nourrit, qu'on a de la peine à l'apercevoir. Sa peau est chagrinée et plissée transversalement. Une ligne jaune, placée près des stigmates, longe chacun de ses côtés, et son dos offre quatre points orangés peu apparents. Ses pattes écailleuses sont noires, ses pattes membraneuses vertes. Les cornes de sa tête sont jaunâtres, avec la sommité rougeâtre. Cette chenille, très-lente dans tous ses mouvements, semble ne changer de place qu'à regret. Elle se tient attachée par les pattes membraneuses sur une feuille d'arbousier qu'elle tapisse de soie. Ce n'est que pendant la nuit qu'elle quitte ce poste pour aller manger; encore y revient-elle au bout d'un quart d'heure. Pour se transformer, elle se suspend à une branche par la partie postérieure du corps. Après être restée trois jours dans cette attitude, elle quitte sa peau.

Les chenilles écloses à la fin de septembre passent l'hiver, et elles ne se mettent en chrysalide qu'au mois de mai suivant. Celles qui naissent en juin subissent toutes leurs métamorphoses dans l'espace de trois mois. Dans l'un et dans l'autre cas, le Papillon paraît au bout de quinze jours.





Genre
Vanesse.





Genre
Nymphale.

P. Dumenil Pinxit

Lanvin Sculpsit

1-2 Vanesse L-Blanche. 3-4 Nymphale Jasius.

La chrysalide est lisse, grosse, un peu carénée, d'un vert-pâle. Elle est terminée postérieurement par deux pointes entre lesquelles il y a un pédicule adhérant au petit amas de soie qui la tient suspendue.

OBSERVATION.

L'individu qu'on a figuré dans cet ouvrage, est un mâle élevé de chenille. Ceux qui naissent en plein air sont ordinairement plus grands. J'ai vu des femelles qui avaient jusqu'à quatre pouces d'envergure.



GENRE SATYRE.

NYMPHES A YEUX, QUELQUES DANAÏDES BIGARRÉES ET QUELQUES PLÉBÉIENS RURAUX. (*Linn.*)

PARTIE DES NYMPHALES ET PARTIE DES SATYRES. (Fab. *Ent. Syst.*)

GENUS HIPPARCHIA. (Fab. *Syst. Glossat.*)

Caractères génériques.

PATTES antérieures très-courtes dans les deux sexes. Palpes s'élevant notablement au-delà du chaperon, très-hérissés de poils en avant. Antennes finissant tantôt par un bouton court et un peu en cuilleron (1); tantôt par une massue grêle et presque en fuseau (2). Cellule discoïdale

(1) Comme dans le *Sylvandre*, l'*Agreste*, le *Mæra.*

(2) Comme dans le *Silène*, le *Demi-Deuil* ou *Galathée*, le *Céphale*, *etc.*

des secondes ailes fermée en arrière par une nervure en angle aigu, d'où part une branche courbe et longitudinale ; bord interne de ces ailes un peu en gouttière et embrassant le dessous de l'abdomen.

Chenilles nues ou presque rases, ayant l'anus terminé par une pointe fourchue.

Chrysalides verticales ou suspendues par la queue.

Un caractère remarquable dans tous les *Satyres*, tant exotiques qu'indigènes, c'est que les deux nervures les plus voisines de la côte des premières ailes sont très-renflées près du corselet.



A. *Bord postérieur des ailes arrondi, plus ou moins denté, et garni d'une frange blanche ou grisâtre.*

XXVIII. SATYRE NÉOMIRIS.

Envergure, 20 à 22 lignes.

Ce Satyre, très-voisin de l'*Agreste* ou *Semele*, n'a été décrit, ni figuré par aucun auteur. J'en dois la connaissance à M. le Febure de Cérisy, qui a eu la bonté de m'envoyer le dessin et la description du mâle.

Le dessus des ailes est d'un brun-noirâtre, avec une bande parallèle au bord postérieur. La bande des premières ailes, un peu plus claire que le reste de la surface, offre, vis-à-vis du sommet, un petit œil noir à prunelle blanche; et, vers l'angle interne, trois taches fauves, successives, dont les deux supérieures presque triangulaires, la troisième ovale. La bande des secondes ailes est fauve, sans taches, et elle a le côté externe arqué, le côté interne sinué, et en outre carrément échancré dans son milieu.

Le dessus des premières ailes est d'un brun-noirâtre, avec une bande fauve large, continue, un peu bifide, et marquée près de la fissure d'un petit œil qui répond à celui du dessus.

Le dessous des secondes ailes est d'un brun-foncé, irrégulièrement entrecoupé de jaunâtre et de blanchâtre, avec une bande de la même forme que celle du dessus, mais moins large, blanche, aspergée de brunâtre, et suivie de quelques points et d'une rangée de petites lunules blanchâtres.

Le corps est de la couleur des ailes. Les antennes sont brunes en-dessus, plus pâles en-dessous, et terminées par une massue en cuilleron.

J'ignore si la femelle diffère du mâle, et si ce dernier est constamment tel que je viens de le décrire.

On le trouve dans le sud de la Corse, pendant l'été.



XXIX. SATYRE FIDIA.

PAPILIO FIDIA.

(*Linn. Fab. Esp. Hubn. Ochsen.*)

Envergure, 26 à 28 lignes.

Le dessus des ailes est d'un brun-noirâtre-chatoyant, avec deux yeux noirs à prunelle blanche vers l'extrémité des supérieures, une rangée courbe de cinq petits points blanchâtres vers l'extrémité des inférieures, et une ligne noirâtre le long du bord terminal des unes et des autres. Les yeux des premières ailes sont séparés par deux taches blanches orbiculaires, et le point postérieur des secondes a le pourtour noir.

Le dessous des premières ailes ressemble beaucoup au dessus. Mais les yeux ont un iris d'un jaune-paille, et ils sont précédés intérieurement d'une bande blanche, flexueuse et transverse ; bande sensible en-dessus, particulièrement dans les individus femelles. On y voit, outre cela, trois lignes noirâtres, transversales, dont les deux antérieures ne descendant pas jusqu'au milieu de la surface, la troisième lon-






E. Dumenil Pinxit. Lanvin Sculpsit

1-2. Néomiris, mâle. 3-4. Fidia, femelle.

geant le côté interne de la bande blanche qui vient d'être mentionnée.

Le dessous des secondes ailes est panaché de blanc et de brun, et il offre trois lignes noires, transverses, dont l'antérieure basilaire et plus courte; la suivante très-anguleuse et centrale; la dernière courbe, parallèle au bord postérieur, et surmontée d'un point noir ocellé qui correspond à celui du dessus. Entre la ligne de la base et celle du milieu, il y a une liture noire, oblique. La frange de ces ailes est entièrement blanche, tandis que celle des ailes de devant est entrecoupée de brun.

Le corps et les antennes ont le dessus d'un brun-obscur, le dessous blanchâtre.

Le Fidia est très-commun, au mois de juillet, en Italie, en Espagne, et dans le midi de la France. Il aime les endroits secs et pierreux.

OBSERVATION.

Le *Fauna* (voyez *tome* 1er, *page* 143) a de très-grands rapports avec le *Fidia*. Mais il est ordinairement plus petit; sa frange est grise et non d'un beau-blanc; les deux yeux du dessus de ses premières ailes et l'œil inférieur de leur dessous n'ont pas de prunelle apparente; le dessous de ses secondes ailes, au lieu d'être panaché de blanc et de brun, est d'un brun-cendré, et traversé par une bande blanchâtre que borde intérieurement la ligne noire centrale.

XXX. SATYRE BRYCE.

PAPILIO BRYCE (*Hubn.* et *Ochsen.*)

PAPILIO ACTÆA
ET
PAPILIO FERULA. (*Fab.*)

PAPILIO ACTÆA. VAR. (*Esp.*)

PAPILIO HIPPOLYTHUS. (*Herbst.*)

Envergure, 26 à 28 lignes.

On avait cru que ce Satyre n'habitait que l'Italie et les contrées les plus méridionales de l'empire russe. Il est actuellement bien certain qu'on le trouve aussi en France, car M. Duponchel l'a pris dans la Lozère, et je l'ai reçu de plusieurs autres parties des Cévennes.

Le mâle est d'un brun presque noir et jetant un léger reflet violet. La femelle est moins foncée, mais également chatoyante. Le dessus des ailes supérieures de celle-ci et de celui-là offre, vers l'extrémité, deux yeux très-noirs à prunelle blanche, et séparés l'un de l'autre par deux

points blancs très-petits. Le dessus des ailes inférieures est sans taches.

Le dessous des premières ailes est d'un brun plus ou moins obscur, selon le sexe, avec quelques *sigmas* noirâtres sur le milieu, et des atomes grisâtres au sommet. On y retrouve les yeux et les deux points blancs de la surface opposée, mais les yeux ont un iris ferrugineux qui s'aperçoit ordinairement en-dessus dans la femelle.

Le dessous des secondes ailes est d'un cendré piqué de brun, et traversé au-delà du milieu par deux bandes grisâtres, sinuées, dont l'antérieure plus étroite et parfois moins distincte. Entre ces deux bandes et près de l'angle de l'anus, il y a tantôt deux points noirs, tantôt un seul.

Le corps et les antennes sont à-peu-près du même brun que les ailes.

Cette description convient particulièrement aux individus que Fabricius signale sous le nom d'*Actæa;* car, dans la variété qu'il appelle *Ferula,* les mâles n'ont aucune tache sur le dessus des premières ailes, tandis qu'au contraire ils ont un petit œil sur le dessus des secondes.

OBSERVATION.

Le Satyre *Bryce* pourrait être facilement confondu avec notre *Actæa* (voyez *tome* 1er, *page* 145). Mais ce dernier est plus petit; son mâle n'a qu'un seul œil sur chaque surface des premières ailes; et la bande antérieure du dessous des secondes ailes est toujours plus large, plus blanche, et dentée à son côté interne.

XXXI. SATYRE CORDULA.

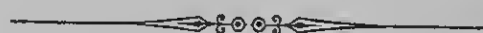
PAPILIO CORDULA. (*Fab.* et *Ochsen.*)



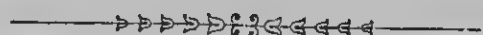
PAPILIO CORDULA

ET

PAPILIO PEAS. (*Hubn.*)



PAPILIO PEAS. (*Esp.* et *Deprun.*)



PAPILIO CYRILLUS. (*Herbst.*)

PAPILIO PROSERPINA.
(Cyrill. *Ent. Neap.*)



Envergure, 26 à 28 lignes.



Le dessus des deux sexes est d'un brun-noirâtre-chatoyant, avec une bande roussâtre, postérieure, offrant aux premières ailes deux grands yeux noirs à prunelle blanche, plus deux points

Genre Satyre.









P. Dumenil Pinxit   Lanvin Sculpsit

1-2 Satyre Brycé, mâle. 3-4 Satyre Cordula, mâle.

blancs intermédiaires; et, vers l'angle anal des secondes, un œil semblable aux précédens, mais beaucoup plus petit.

Le dessous des premières ailes est fauve dans le mâle, jaunâtre dans la femelle, avec les bords d'un gris-mélangé, quelques *sigmas* noirâtres sur le milieu, puis deux yeux et deux points correspondant à ceux de la surface opposée.

Le dessous des secondes ailes est d'un cendré piqué de brun, avec deux bandes blanchâtres, transverses et sinuées, dont la postérieure terminale et séparée de l'antérieure par deux points noirâtres peu distans de l'angle de l'anus.

Le corps est de part et d'autre de la même couleur que le fond des ailes. Les antennes sont brunes en-dessus, plus claires en-dessous.

Il habite l'Italie, le Piémont et les Cévennes.

OBSERVATION.

Le *Cordula* se rapproche beaucoup, comme on le voit, du Satyre *Bryce ;* mais il s'en distingue toujours par la bande roussâtre du dessus de ses quatre ailes, et par la couleur fauve ou jaunâtre du dessous des supérieures.



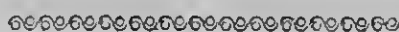
XXXII. SATYRE LIGÉA.



PAPILIO LIGEA.
(*Linn. Fab. Hubn. Herbst. Ochsen.*)



PAPILIO ALEXIS.
(*Esp. Schneid. De Geer. De Villers.*)



LE GRAND NÈGRE HONGROIS. (*Engram.*)



VARIÉTÉ:

PAPILIO PHILOMELA. (*Esp.*)



Envergure, 22 à 24 lignes.

Ses ailes sont d'un brun-noirâtre de part et d'autre, et elles ont parallèlement à leur bord postérieur qui est liseré de blanc aux échancrures, une bande ferrugineuse, assez large, sur laquelle il y a des yeux noirs à prunelle blanche. Les yeux des premières ailes sont au nombre de trois ou de quatre, dont les deux

antérieurs réunis; le suivant, lorsqu'il existe, un peu en arrière des autres. Les yeux des secondes ailes sont ordinairement au nombre de trois.

En dessous, la bande des ailes inférieures est moins rouge qu'en dessus, et bordée intérieurement par une ou plusieurs taches blanches qui forment le caractère distinctif de cette espèce.

Le corps et les antennes sont comme dans l'*Euryale*.

La femelle ressemble au mâle; mais elle a les échancrures plus blanches; et, lorsqu'elle est dans toute sa fraîcheur, le dessous de ses ailes inférieures est saupoudré de gris ou de jaunâtre près de la base.

Ce Satyre offre deux variétés qui se rencontrent assez fréquemment. La première a quatre yeux sur les deux surfaces de chaque aile.

La seconde, à laquelle Esper a donné le nom de *Philomela*, n'a pas d'yeux sur le dessus des secondes ailes, tandis qu'elle en a cinq sur leur dessous.

Il habite les prairies et les clairières des forêts. Je l'ai pris, vers le milieu de l'été, dans le Morvan et aux environs d'Auxerre.



XXXIII. SATYRE EURYALE.

PAPILIO EURYALE. (*Esp.* et *Ochsen.*)

PAPILIO PHILOMELA. (*Hubn.*)

Envergure, 18 à 19 lignes.

Le dessus des ailes est d'un brun-noirâtre-chatoyant, avec une bande ferrugineuse, postérieure et maculaire. La bande des premières ailes offre ordinairement trois yeux noirs, très-petits et à peine pupillés, dont les deux antérieurs peu distants l'un de l'autre. La bande des secondes ailes, plus étroite et plus divisée que celle des premières, n'a pas d'yeux, ou bien elle en a de un à trois.

Le dessous des ailes supérieures ressemble au dessus, mais il a le milieu rougeâtre.

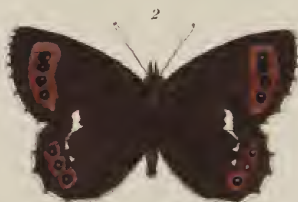
Le dessous des ailes inférieures est d'un brun-noirâtre dans le mâle, d'un brun-cendré dans la femelle, avec une bande grise, luisante, transversale, inégalement dentée à son côté interne, et marquée à son côté externe de petits yeux

Genre Satyre.

1



2



3



4



P. Dumenil Pinxit. Lanvin Sculpsit

1-2 Ligea, mâle. 3-4 Euryale, mâle.

noirs à iris ferrugineux, lesquels sont presque toujours en même nombre que ceux qui leur correspondent sur la surface opposée. Outre cela, la base de ces ailes est du même gris que la bande, principalement dans la femelle, et leur bord postérieur a une teinte rougeâtre, teinte qui distingue peut-être mieux ce Satyre que les caractères dont je viens de parler. Les échancrures des quatre ailes sont d'un blanc-sale de part et d'autre.

Le corps est de la couleur des ailes. Les antennes sont brunes en-dessus, et blanchâtres en-dessous, avec la massue noire.

Il se trouve, au mois de juin, dans nos montagnes alpines.



B. *Bord postérieur des ailes arrondi, entier, et ayant une frange de la couleur du fond.*



XXXIV. SATYRE STYGNÉ.

PAPILIO STYGNE. (*Ochsen.*)



PAPILIO STYGNE

ET

PAPILIO PIRENE. (*Hubn.*)



PAPILIO PYRENE. (*Esp.*)

Envergure, 19 à 20 lignes.

Hubner a fait de ce Satyre deux espèces distinctes, en donnant le mâle sous le nom de *Pirene*, et la femelle sous celui de *Stygne*.

Le dessus des ailes est d'un brun-noirâtre-chatoyant, avec une bande ferrugineuse, postérieure, et se rétrécissant à mesure qu'elle approche de l'angle interne. La bande des premières

ailes offre ordinairement trois yeux, dont les deux antérieurs réunis. La bande des secondes ailes en a de trois à cinq, également éloignés l'un de l'autre. Ces yeux sont noirs, avec une prunelle très-blanche.

Le dessous des ailes supérieures est, à une très-légère nuance près, semblable au-dessus.

Le dessous des ailes inférieures présente le même nombre d'yeux que la surface opposée; mais ils n'ont qu'un petit iris ferrugineux, et ils reposent sur une bande, presque aussi brune que le fond dans le mâle, grisâtre avec le côté interne plus clair dans la femelle.

Le corps et les antennes sont comme dans les deux espèces précédentes.

Quelquefois le dessus des premières ailes a cinq yeux, dont deux plus petits et placés un peu en arrière des autres. J'ai même vu une femelle qui en avait six à l'aile supérieure gauche.

Il se trouve sur nos montagnes alpines.



XXXV. SATYRE MÉLAS.

PAPILIO MELAS. (*Herbst* et *Ochsen.*).



PAPILIO MAURUS. (*Esp.*)

PAPILIO NELO. (*Hubn.* et *Illig.*)



Envergure, 18 à 19 lignes.



Ses ailes sont d'un brun-noirâtre très-chatoyant, et elles ont chacune de part et d'autre une rangée postérieure de trois petits yeux noirs à prunelle blanche. Les yeux des secondes ailes sont placés immédiatement sur le fond. Ceux des premières reposent sur une bande ferrugineuse, plus ou moins oblitérée, et les deux antérieurs d'entre eux sont réunis.

Le corps est de la couleur des ailes. Les antennes sont brunes en-dessus, blanchâtres en-dessous, avec la massue en cuilleron et bordée de roussâtre en dehors.

Le mâle est plus noir que la femelle, surtout à la surface inférieure des secondes ailes ; c'est sans doute pour cela que ce Satyre a reçu le nom de *Melas*.

Dans certains individus, les premières ailes n'ont que les deux yeux qui font face au sommet ; dans d'autres, au contraire, elles en ont quatre, dont le troisième très-petit et un peu en arrière des autres.

Quelquefois les secondes ailes n'ont que de simples points blancs.

Il habite nos montagnes alpines, et il paraît en juin.



XXXVI. SATYRE ALECTON.

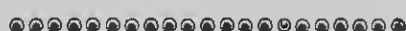


PAPILIO ALECTO. (*Hubn.* et *Ochsen.*)



PAPILIONES :
ATRATUS, GLACIALIS, TISIPHONE. (*Esp.*)

VARIÉTÉ :
PAPILIO PLUTO. (*Esp.*)



Envergure, 18 à 19 lignes.

Il a la couleur et le chatoyant du *Mélas*. Ses premières ailes ont de part et d'autre une bande ferrugineuse, oblitérée, plus ou moins large, offrant dans le mâle un groupe de deux petits yeux noirs à prunelle blanche, et dans la femelle trois ou quatre yeux semblables.

Les secondes ailes du mâle sont absolument sans bande et sans taches, mais leur dessous est plus noir que leur dessus. Les secondes ailes de la femelle ont en-dessus une bande ferrugineuse, peu prononcée, sans yeux ou avec trois

Genre Satyre.

1


2


3


4


5


6


P. Dumenil Pinxit. *Lanvin Sculpsit.*

1-2 Stygné, mâle. 3-4 Gorgé mâle. 5-6 Alecton, mâle.

yeux ; et en-dessous une apparence de bande plus claire que le fond et dépourvue d'yeux.

Esper a donné, sous le nom de *Pluto*, un individu mâle qui n'a aucune tache oculaire, et chez lequel la bande ferrugineuse des ailes supérieures n'est sensible qu'en-dessous.

Ce Satyre se trouve dans les mêmes lieux et à la même époque que le précédent.

OBSERVATION.

L'Alecton et le Mélas ne seraient-ils pas variétés l'un de l'autre? Les différences qui les séparent se réduisent à ce que les ailes inférieures de l'*Alecton* sont tout-à-fait sans yeux dans le mâle, et à ce qu'elles n'en offrent qu'accidentellement en-dessus dans la femelle. Cette question restera indécise jusqu'à ce qu'on connaisse bien leurs chenilles.



XXXVII. SATYRE CASSIOPE.

PAPILIO CASSIOPE.
(*Fab. Hubn. Ochsen.*)



PAPILIO MELAMPUS. (*Herbst* et *Esp.*)

PAPILIO ALCYONE. (*Borkh.*)

PAPILIO ÆTHIOPS MINOR. (*De Vill.*)



LE PETIT NÈGRE A BANDES FAUVES. (*Engram.*)

Envergure, 16 à 17 lignes.



Il a le dessus des ailes d'un brun-noirâtre-chatoyant, avec une bande postérieure, rousse ou ferrugineuse. La bande des premières ailes est presque maculaire, et l'on y voit depuis trois jusqu'à cinq points noirs, consécutifs. La bande des secondes ailes est composée de deux à cinq taches orbiculaires, marquées chacune d'un petit point noir.

Le dessous des ailes supérieures ne diffère du dessus que parce qu'il a le milieu plus ou moins ferrugineux.

Le dessous des ailes inférieures est d'un brun-noirâtre dans le mâle, d'un brun-cendré dans la femelle, avec l'extrémité un tant soit peu plus claire et offrant, en rapport avec ceux du dessus, des points noirs qui paraissent simples, mais qu'entoure un léger iris rougeâtre ou grisâtre, selon le sexe.

Les deux surfaces du corps sont du même ton que celles des ailes. Les antennes ont le dessus obscur, le dessous blanchâtre, avec la massue noire et en cuilleron.

Il se trouve, au mois de juin, dans les montagnes du Languedoc, et dans les Pyrénées orientales.



XXXVIII. SATYRE PYRRHA.

PAPILIO PYRRHA.
(*Fab. Hubn. Illig. Ochsen.*)



PAPILIO MANTO.
(*Esp. Herbst , Borkh. Schneid.*)



LE PETIT NÈGRE HONGROIS. (*Engram.*)



SATYRE MACHABÉE. (*Encycl.*)



VARIÉTÉ:

PAPILIO CÆCILIA. (*Hubn.* et *Illig.*)



Envergure, 17 à 18 lignes.



Ses ailes sont d'un brun-noirâtre-chatoyant, et les supérieures ont de part et d'autre une bande ferrugineuse, continue, sur laquelle il y a deux points noirs faisant face au sommet.

Les ailes inférieures ont en-dessus un rang de

trois ou quatre taches ferrugineuses, et en-dessous, deux bandes maculaires, fauves ou jaunâtres, dont l'antérieure beaucoup plus courte, et formant le caractère distinctif de ce Satyre.

Le corps et les antennes sont comme dans l'espèce précédente.

La femelle a les deux bandes du dessous des secondes ailes moins foncées que le mâle.

Quelquefois les quatre ailes sont absolument dépourvues de bandes, comme dans la variété que Hubner nomme *Cæcilia*. Il faut avoir pris cette variété accouplée avec le Pyrrha pour être bien sûr qu'elle s'y rapporte. J'avoue que j'en douterais encore sans le témoignage de plusieurs amateurs dignes de foi, et qui ont vérifié le fait par eux-mêmes.

Il se trouve, en mai et en juin, dans plusieurs de nos montagnes alpines.



XXXIX. SATYRE MÉDUSE.

PAPILIO MEDUSA.
(*Fab. Hubn. Illig. Ochsen.*)

PAPILIO MEDEA. (*Herbst* et *Borkh.*)

PAPILIO LIGEA. (*Esp.* et *Schneid.*)

LE MOYEN NÈGRE A BANDES FAUVES

ET

LE FRANCONIEN. (*Engram.*)

Envergure, 19 à 20 lignes.

Les deux surfaces de ses ailes sont d'un brun-noirâtre-chatoyant, avec une bande postérieure et maculaire, d'un fauve-rouge dans le mâle, d'un fauve-jaunâtre dans la femelle. Cette bande offre de petits yeux noirs à prunelle blanche, yeux dont le nombre varie : en effet, les premières ailes en ont de trois à cinq de part et

Genre Satyre.

1



2



3



4



5



6



P. Dumenil Pinxit Lanvin Sculpsit

1-2 Cassiope, mâle 3-4 Pyrrha, mâle. 5-6 Méduse, mâle.

d'autre ; et les secondes, trois ou quatre en-dessus, de quatre à sept en-dessous.

Le corps est de la couleur des ailes. Les antennes sont comme dans le *Cassiope*.

La femelle a les ailes inférieures sinuées ou presque dentées.

La chenille, d'après Hubner, est pubescente ou légèrement velue, d'un vert-tendre, avec des raies longitudinales, dont les unes plus claires, les autres plus foncées. Elle vit, suivant les auteurs du catalogue systématique des Lépidoptères des environs de Vienne, sur le *panic sanguin*, plante de l'ordre des Graminées.

Il se trouve, en mai et en juin, dans les bois un peu élevés de l'est de la France.



XL. SATYRE CÉTO.

PAPILIO CETO. (*Hubn.* et *Ochsen.*

Envergure, 16 à 17 lignes.

Ses ailes sont d'un brun-noirâtre-chatoyant, et elles ont parallèlement à leur bord postérieur, en-dessous comme en-dessus, une série de six taches rousses ou ferrugineuses, chargées chacune d'un petit œil noir à prunelle blanche.

Quelquefois, cependant, l'œil de la première et de la sixième taches des ailes supérieures est nul ou à peine distinct.

Le corps et les antennes sont comme dans les trois espèces précédentes.

Des montagnes du Dauphiné.



XLI. SATYRE EPIPHRON.

PAPILIO EPIPHRON.
(*Fab. Ochsen. Herbst.*)

PAPILIO JANTHE. (Hubn. *tab.* 44.)

PAPILIO EGEA. (*Borkh.*)

Envergure, 16 à 17 lignes.

Ses ailes sont d'un brun-noirâtre-chatoyant, et elles ont de part et d'autre une bande ferrugineuse, plus ou moins longue, légèrement divisée aux supérieures, maculaire aux secondes. La bande des premières ailes offre de deux à quatre yeux noirs à prunelle blanche. La bande des secondes ailes en a ordinairement trois en-dessus, et de trois à cinq en-dessous.

Le corps et les antennes sont comme dans les espèces précédentes.

Des Vosges.



XLII. SATYRE MÉLAMPUS.



PAPILIO MELAMPUS.
(*Esp. Fuessly, Ochsen.*)



PAPILIO JANTHE.
(Hubn. *tab.* 122.)



PAPILIO ALCYONE. (*Borkh.*)

LE MONTAGNARD. (*Engram.*)



Envergure, 16 à 17 lignes.

Ses ailes sont d'un brun-noirâtre-chatoyant, et elles ont de part et d'autre une bande ferrugineuse, parallèle au bord postérieur. La bande des premières ailes est large, coupée par les nervures, et marquée en face du sommet d'un groupe de deux petits points noirs. La bande des secondes ailes est formée par des taches arrondies, et l'on y voit d'ordinaire trois points noirs également éloignés l'un de l'autre.

Le corps et les antennes sont comme dans les espèces précédentes.

Il se trouve dans les Pyrénées.

OBSERVATION.

Les auteurs allemands donnent, sous le nom de *Pharte*, un Satyre qui ne diffère du Mélampus que parce que la bande ferrugineuse de ses ailes est sans points noirs en-dessus et en-dessous. Il habite le Tyrol et le midi de la Suisse, mais je ne connais aucun amateur qui l'ait pris en France.



XLIII. SATYRE ARACHNÉ.

PAPILIO ARACHNE. (*Fab.*



PAPILIO ARACHNE

ET

PAPILIO PITHO. (*Hubn.*)

PAPILIO PRONOE

ET

PAPILIO PERSEPHONE. (*Esp.*)



PAPILIO PRONOE. (*Herbst* et *Borkh.*)

Envergure, 22 à 24 lignes.

Il a le dessus des ailes d'un brun-noirâtre-chatoyant, avec une bande ferrugineuse, courte, offrant vis-à-vis du sommet des supérieures un groupe de deux yeux noirs à prunelle blanche, et aux inférieures, où elle est maculaire, deux à trois points ocellés.



P. Dumenil Pinxit Lanvin Sculpsit

1-2 Céto, mâle. 3-4 Epiphron, mâle. 5-6 Melampus, mâle.
7-8 Arachné, mâle.

Le dessous des premières ailes ressemble au dessus, mais le bout de la côte est saupoudré de blanc.

Le dessous des secondes ailes est cendré, et parsemé d'atomes blanchâtres dans le mâle, d'atomes jaunâtres dans la femelle, avec une large bande sinuée sur le milieu, et le bord postérieur, bruns.

Le corps est de la couleur des ailes. Les antennes ont le dessus obscur, le dessous blanchâtre, avec la massue roussâtre et en cuilleron.

Quelquefois les ailes supérieures ont un troisième œil, principalement dans la femelle, mais il est isolé des autres.

Il est des individus, tels que le *Persephone* d'Esper ou *Pitho* de Hubner, dont le dessus des premières ailes est sans bande, et le dessus des secondes tout-à-fait nu. Leur dessous n'offre point de différences.



XLIV. SATYRE GOANTE.

PAPILIO GOANTE.
(*Fab. Illig. Ochsen.*)

PAPILIO SCÆA. (*Hubn.*)

Envergure, 18 à 20 lignes.

Il a le dessus des ailes d'un brun-noirâtre-chatoyant, avec une bande ferrugineuse, postérieure, courbe, offrant aux inférieures trois yeux également éloignés l'un de l'autre, et aux supérieures trois aussi, mais dont deux réunis en face du sommet, le troisième solitaire et plus petit. Ces yeux sont noirs et pupillés de blanc.

Le dessous des premières ailes diffère du dessus en ce qu'il a le milieu d'un ferrugineux-foncé, et le sommet sablé de blanchâtre.

Le dessous des secondes ailes est d'un brun-aspergé de gris, avec une bande obscure, centrale, anguleuse, et ayant les côtés bordés par des atomes blancs. On y voit en outre trois yeux

noirs à prunelle blanche, et correspondant à ceux du dessus.

Le corps et les antennes sont comme dans l'*Arachné*.

La femelle a les nervures du dessous des secondes ailes blanches, et sa bande est d'un fauve-jaunâtre, ou plus claire que celle du mâle.

J'ai vu un individu femelle qui avait cinq yeux sur chaque surface des secondes ailes, et un autre, pareillement femelle, qui en avait quatre sur le dessus des premières ailes.

Il se trouve dans les Alpes.



XLV. SATYRE GORGÉ.

PAPILIO GORGE.
(*Esp. Hubn. Illig. Ochsen.*)

VARIÉTÉ :

PAPILIO ERYNIS. (*Esp.*)

Envergure, 18 à 19 lignes.

Il a le dessus des ailes d'un brun-noirâtre-chatoyant, avec une bande ferrugineuse, dilatée vis-à-vis du sommet des supérieures et y offrant un double œil noir à prunelle blanche.

Le dessous des premières ailes est ferrugineux, avec les bords bruns, et un double œil correspondant à celui du dessus.

Le dessous des secondes ailes est d'un gris-noirâtre dans le mâle, d'un gris-sale dans la femelle, avec trois lignes plus obscures, transverses et flexueuses, dont deux vers le milieu de la surface, la troisième près du bord postérieur.

Le corps est du même ton que les ailes. Les antennes sont brunes en-dessus, blanchâtres en-dessous, avec la massue noire et en fuseau.

La femelle est généralement moins foncée que le mâle, et elle a quelquefois la bande du dessus des ailes inférieures peu prononcée.

Il est des individus qui ont un petit œil vers l'une des extrémités de la bande de ces dernières ailes. Il en est d'autres au contraire, comme l'*Erynis* d'Esper, qui sont absolument sans yeux de part et d'autre.

Il se trouve dans les Pyrénées et dans les Alpes.



XLVI. SATYRE DROMUS.

PAPILIO CLEO. (*Hubn.* et *Illig.*)

VARIÉTÉ I :

PAPILIO DROMUS. (*Fab.*)

OU

PAPILIO TYNDARUS. (*Esp.*)

VARIÉTÉ 2 :

PAPILIO CASSIOIDES. (*Esp.*)

Envergure, 15 à 18 lignes.

Il a le dessus des ailes d'un brun-noirâtre-chatoyant, avec une bande ferrugineuse qui n'atteint ni la côte, ni le bord interne. La bande des premières ailes offre vis-à-vis du sommet, où elle se dilate, deux yeux noirs, pupillés de blanc et contigus. La bande des secondes ailes a trois ou quatre yeux semblables, également éloignés l'un de l'autre.

Le dessous des ailes supérieures est ferrugineux, mais plus pâle à l'endroit de la bande, avec tout le contour d'un gris-brun, et deux yeux correspondants à ceux du dessus.

Le dessous des ailes inférieures est d'un gris-luisant, avec trois lignes brunes, transverses et sinuées, dont la postérieure moins distincte, les deux autres se prolongeant jusqu'à la côte des premières ailes. On voit en outre dans la femelle, du moins le plus souvent, trois ou quatre petits yeux qui sont la répétition de ceux de la surface opposée.

Le corps est brun en-dessus, gris en-dessous. Les antennes sont comme dans l'espèce précédente.

Cette description convient aux individus dont Hubner a figuré les deux sexes sous le nom de *Cleo*.

Mais il en est d'autres, notamment parmi les mâles, qui présentent quelques différences.

Le premier, que Fabricius appelle *Dromus*, et Esper *Tyndarus*, n'a ni bande, ni taches oculaires sur le dessus des ailes inférieures, et le dessous de ses ailes supérieures est uniformément ferrugineux et sans lignes brunes sur le disque.

Le second n'est distingué du précédent que par l'absence totale des yeux aux ailes supérieures.

Le troisième, ou *Cassioides* d'Esper, ressemble au premier, excepté qu'il a le dessous des ailes inférieures oblitéré, où si l'on veut, brun et peu garni d'écailles grises.

Ces trois variétés n'ont guère que quinze lignes d'envergure, et elles se trouvent dans diverses parties des Alpes. Les individus que j'ai dit se rapporter au *Cleo* de Hubner, toujours un peu plus grands et mieux caractérisés, habitent les Pyrénées orientales; de sorte que ces dernières montagnes, ou celles qui s'en rapprochent par le degré de latitude, peuvent être considérées comme le berceau de l'espèce dont il s'agit ici, car on a remarqué que les insectes en général dégénèrent à mesure qu'ils s'éloignent de leur patrie primitive.



Genre Satyre.

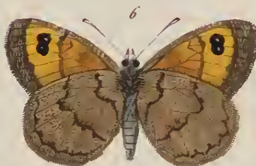
















P. Dumenil Pinxit. Lanvin Sculpsit

1-2 Mélas, mâle. 3-4 Coante, mâle. 5-6 Cléo, mâle. 7-8 Manto, mâle

XLVII. SATYRE MANTO.

PAPILIO MANTO.

ET

PAPILIO ERINA. (*Fab.*)



PAPILIO MANTO.
(*Hubn. Illig. Ochsen.*)



PAPILIONES:

CASTOR, POLLUX, LAPPONA. (*Esp.*)

LE GRAND NÈGRE BERNOIS

ET

LE POLLUX. (*Engram.*)



Envergure, 16 à 18 lignes.



Ce Satyre a été partagé en deux espèces par Fabricius, et en trois par d'autres auteurs.

Il a le dessus d'un brun-noirâtre-chatoyant, avec une rangée postérieure de quatre points noirs à chaque aile. Les points des premières ailes sont placés sur une bande ferrugineuse, assez large, et ayant le côté externe sinueux, le côté interne arqué. Les points des secondes ailes ont un iris rougeâtre, plus ou moins prononcé.

Le dessous des ailes supérieures est ferrugineux et bordé de grisâtre, avec quelques litures brunes, derrière lesquelles il y a un rang de quatre points noirs qui sont la répétition de ceux du dessus.

Le dessous des ailes inférieures est d'un gris-cendré, ordinairement plus clair dans le mâle que dans la femelle, avec trois lignes brunes, transverses, dont les deux antérieures flexueuses et continues, la postérieure formée par des chevrons et séparée de la précédente par quelques points noirs plus ou moins distincts.

Les deux surfaces du corps sont colorées comme celles des ailes inférieures. Les antennes sont brunes en-dessus, blanchâtres en-dessous, avec la massue roussâtre et en fuseau.

Quelquefois les ailes supérieures offrent cinq points noirs de part et d'autre, et elles ont le milieu un peu rougeâtre en-dessus. J'ai vu au contraire des individus qui n'avaient que deux points noirs à chaque aile, et d'autres qui n'en

avaient pas du tout aux ailes inférieures. Enfin, il est des sujets chez lesquels les lignes brunes du dessous de ces dernières ailes sont oblitérées, notamment celle qui avoisine le bord terminal.

On le trouve sur presque toutes les montagnes alpines de l'Europe.



C. *Bord postérieur des quatre ailes arrondi, entier aux premières, denté aux secondes.*

XLVIII. SATYRE EUDORA.

PAPILIO EUDORA.
(*Fab. Hubn. Illig. Ochsen.*)

PAPILIO JANIRULA

ET

PAPILIO EUDORA. (*Esp.*)

LE MISIS. (*Engram.*)

Envergure, 18 à 19 lignes.

Le dessus des deux sexes est d'un brun-clair et un peu chatoyant, avec un point noir vis-à-vis du sommet des ailes supérieures du mâle, et deux points semblables, mais plus gros et alignés sur une bande fauve, à l'extrémité des ailes supérieures de la femelle. Le mâle a en outre

vers le milieu du bord interne des dites ailes une raie noirâtre oblique, en épi ou formée par des poils divergents.

Le dessous des premières ailes est fauve, avec le pourtour brun, et deux yèux noirs à prunelle blanche dans la femelle, un seul œil dans le mâle.

Le dessous des secondes ailes est d'un cendré-brunâtre, avec une bande plus pâle, dépourvue de taches, et se faisant plus ou moins sentir sur la surface opposée.

Le corps est brun. Les antennes ont le dessus obscur, le dessous annelé de blanchâtre, avec la massue grêle et roussâtre.

Quelquefois le disque des premières ailes est jaunâtre en-dessus dans la femelle. Suivant Fabricius cela aurait lieu aussi dans le mâle.

Il se trouve aux environs de Montpellier et de Perpignan.

OBSERVATION.

Ce satyre a beaucoup de rapport avec le *Myrtile* ou *Janira.* Mais il est constamment plus petit; sa femelle a toujours deux yeux, simples en-dessus, pupillés en-dessous, et la bande pâle de la surface inférieure des secondes ailes est sans taches dans les deux sexes. Un caractère qu'il ne faut pas oublier, c'est que l'épi noirâtre du dessus des ailes supérieures du mâle est moins large et moins confus que dans le *Myrtile.*

XLIX. SATYRE IDA.

PAPILIO IDA.
(*Fab. Esp. Hubn. Illig. Ochsen.*)

PAPILIO ACTÆA (*Lang.*)

L'AMARILLIS, VARIÉTÉ.
(Engram., *tome* I, 3e *sup.*, *pl.* 5, *fig.* 53. h.)

Envergure, 16 à 18 lignes.

Le dessus des deux sexes est fauve, avec la base et tout le pourtour des ailes d'un brun-noirâtre. Les ailes supérieures ont vis-à-vis du sommet un œil noir à double prunelle blanche. Les ailes inférieures sont sans taches dans le mâle, mais elles offrent souvent dans la femelle deux petits points blancs, oculaires et situés vers l'angle de l'anus.

Le dessous des premières ailes est comme le dessus, excepté qu'il a les bords moins bruns et la région du sommet un peu blanchâtre.

Le dessous des secondes ailes est d'un gris-

obscur, avec deux bandes blanchâtres, transversales, dont la postérieure plus prononcée et fourchue à son extrémité supérieure. Du reste, l'on n'y voit pas de taches, lors même qu'il y en a sur la surface opposée.

Le corps est brun en-dessus, gris en-dessous. Les antennes sont annelées de brun et de blanchâtre, et elles ont la massue grêle et terminée de fauve.

Le mâle est plus petit que la femelle, et il a vers le milieu des premières ailes, mais en-dessus seulement, une bande brune, oblique, courte et divisée par les nervures.

J'ai vu des individus femelles qui avaient de part et d'autre aux premières ailes un ou deux points noirs, en alignement de l'œil du sommet.

Ce satyre est très-commun, en juillet et en août, dans les départements les plus méridionaux de la France. Il habite aussi l'Italie et la péninsule espagnole; mais je ne crois pas qu'il se trouve en Allemagne, comme le dit Fabricius.

OBSERVATION.

L'Ida diffère de l'*Amaryllis* ou *Tithonius* (voyez *tome* 1, *page* 154) par deux caractères principaux. Le premier consiste en ce que la bande brune oblique du dessus des ailes supérieures du mâle est plus courte et interrompue par les nervures; le second en ce que le dessous des ailes inférieures des deux sexes est moins jaunâtre, sans taches, et qu'il a la bande antérieure plus longue, la postérieure en Y.

L. SATYRE BATHSÉBA. (*Encycl.*)

PAPILIO BATHSEBA

ET

PAPILIO SALOME. (*Fab.*)

PAPILIO PASIPHAE.

(*Esp. Hubn. Herbst, Illig. Ochsen.*)

LE TITIRE. (*Engram.*)

Envergure, 18 à 20 lignes.

Fabricius a décrit le mâle de ce satyre sous le nom de *Salome*, et la femelle sous celui de *Bathseba*; mais j'ai adopté de préférence le nom de *Bathseba* parce qu'il est en général plus connu des naturalistes et des amateurs de notre pays.















P. Dumenil Pinxit *Lanvin Sculpsit*

1-2 Eudora, mâle. 3 Eudora, femelle. 4-5 Ida, mâle.
6-7 Bathséba, mâle.

Le dessus de toutes les ailes est fauve, avec la base et le pourtour d'un brun-noirâtre. Les ailes supérieures ont, vis-à-vis du sommet, un œil noir à double prunelle blanche, et, sur le milieu, une bande brune oblique, qui est large dans le mâle, linéaire et moins foncée dans la femelle. Les ailes inférieures offrent parallèlement à leur bord de derrière une suite de trois ou quatre petits yeux noirs à simple prunelle blanche.

Le dessous des premières ailes ressemble au dessus, excepté qu'il a la base beaucoup plus claire, et le bord postérieur entièrement longé par une ligne grise.

Le dessous des secondes ailes est d'un brun-noirâtre-clair, et traversé au-delà du milieu par une bande d'un jaune-paille, bande qui a le côté interne arqué, le côté externe unidenté et immédiatement suivi d'une rangée de cinq yeux, dont les deux extrêmes plus petits. Ces yeux sont noirs, avec une prunelle blanche et un iris roussâtre. Derrière le second œil, à partir d'en haut, on voit en outre un petit espace gris, et il y a une ligne de cette couleur tout le long du bord terminal.

Le corps est brun en-dessus, avec des poils roussâtres sur le corselet et à la base de l'abdomen. Les antennes sont comme dans l'*Ida*.

Chez quelques individus, les yeux du dessous des secondes ailes ne paraissent être qu'au nombre de trois ou de quatre, parce que les autres sont effacés.

Cette espèce est extrêmement commune, aux mois de juillet et d'août, dans le midi de la France. Elle habite aussi l'Espagne et la Barbarie.



LI. SATYRE LACHÉSIS.

PAPILIO LACHESIS.
(*Herbst*, *Hubn. Ochsen.*)

PAPILIO ARGE NEMAUSIACA. (*Esp.*

Envergure, 26 à 28 lignes.

Engramelle n'a point connu cette espèce qui est cependant fort commune aux environs de Perpignan et dans le voisinage des Pyrénées.

Le dessus des ailes est d'un blanc un peu jaunâtre, avec l'origine du bord interne obscure et toute l'extrémité noire. Le noir de l'extrémité forme une bande sinuée à son côté interne, et chargée à son côté externe d'une série de taches blanches qui sont triangulaires aux ailes inférieures, arrondies et inégales aux supérieures. Ces dernières ailes ont sur le milieu une tache noire irrégulière, oblique et se liant par un filet à la partie inférieure de la bande terminale.

Cette bande offre en outre six points oculaires bleuâtres, dont un presque en face du sommet des premières ailes, les cinq autres alignés en deux groupes sur les secondes, lesquelles ont le milieu du bord antérieur marqué d'une tache noire orbiculaire.

Le dessous des premières ailes ressemble au-dessus, mais le noir y domine moins, par la raison que les taches blanches de l'extrémité sont plus grandes et triangulaires.

Le dessous des secondes ailes est blanc, avec une bande noirâtre centrale, très-flexueuse, fortement étranglée dans son milieu, atteignant la côte et le bord interne. Sur la tranche noire du bord terminal s'appuie une ligne en feston, également noire et précédée de cinq yeux obscurs, dont l'anal double, les deux antérieurs séparés des trois autres. Ces yeux ont une prunelle bleuâtre et un iris jaunâtre qu'entourent des atomes noirâtres qui remplissent les creux de la ligne en feston.

Le corps est noirâtre en-dessus, blanchâtre en-dessous. Les antennes sont noires, annelées de blanc, avec la massue ferrugineuse.

La femelle est comme le mâle, excepté qu'elle a toutes les secondes ailes, le sommet et la côte des premières, lavés de jaune d'ocre en-dessous.

Paraît en juin.

OBSERVATION.

Ce satyre se rapproche beaucoup du *Demi-Deuil* ou *Galathea* (voyez *tome* 1, *page* 165); mais il est toujours plus grand, d'un blanc moins jaunâtre, et il en diffère en-dessus en ce qu'il a la base des ailes blanche, au-lieu de l'avoir noire avec une tache blanche ovale.



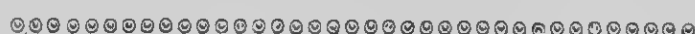
LII. SATYRE PSYCHÉ (*Encycl.*)



PAPILIO PSYCHE. (*Hubn.* et *Illig.*)



PAPILIO ARGE OCCITANICA. (*Esp.*)



PAPILIO SYLLIUS. (*Herbst* et *Ochsen.*)



LE DEMI-DEUIL, VARIÉTÉ.
(ENGRAM. *pl.* 30, fig. 60. e. f.)



Envergure, 22 à 24 lignes.

SES ailes ont le dessus blanc, avec l'origine du bord interne et les nervures noirâtres. A leur extrémité est une bande noire sinuée, sur laquelle sont des taches blanches à peu près semblables à celles qu'on voit dans l'espèce précédente, et sept points bleuâtres oculaires dont

deux aux premières ailes, cinq aux secondes. Les premières ailes ont en outre sur le milieu une tache noire oblique, très - irrégulière et chargée antérieurement de deux taches blanches inégales.

Le dessous des ailes supérieures ressemble au-dessus, mais le noir du sommet est remplacé par du ferrugineux.

Le dessous des ailes inférieures est blanc, avec les nervures et trois lignes transverses ferrugineuses. On voit vers son extrémité deux plus trois yeux ferrugineux, ayant la prunelle d'un bleu-pâle, l'iris blanchâtre et cerclé de noirâtre.

Le corps est noirâtre en - dessus, blanchâtre en - dessous. Les antennes sont entièrement noires.

Ce satyre se trouve en Portugal et dans le Languedoc, et non en Angleterre comme le dit Engramelle.

OBSERVATION.

L'Europe possède encore deux autres espèces très-voisines.

La première, que j'ai décrite dans l'Encyclopédie sous le nom d'*Argé*, et dont Hubner fait deux espèces distinctes, la première, dis-je, diffère en-dessus du *Demi-Deuil* ou *Galathea*, en ce que la tache blanche ovale de la base est accompagnée dans le mâle de deux autres taches plus petites, en ce que l'extrémité est toujours blanche, avec deux

lignes noires dont l'intéricure cn feston, et cinq points oculaires bien prononcés. Elle en diffère cn-dcssous par la bande centrale qui n'est point étranglée dans son milieu, et par la couleur du fond qui est blanche dans les deux sexes. Elle se trouve dans la Calabre, la Hongrie et les contrées les plus méridionales de la Russie.

La seconde, dont Hubner a fait aussi deux espèees, eorrespond à l'*Amphitrite* de l'Encyelopédie ou au *Demi-Deuil aux yeux bleus* du père Engramelle. Elle se rapproche beaucoup du *Psyché* par le dessus des ailes. Elle s'en distingue en-dessous en ee que les nervures sont noires et les yeux d'un roux-vif. Elle habite la Sieile, la Calabre et la péninsule espagnole. Engramelle s'est encore trompé en disant qu'elle habitait l'Allemagne.



D. *Bord postérieur des quatre ailes entier et garni d'une frange blanchâtre.*

LIII. SATYRE OEDIPE.

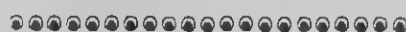
PAPILIO ŒDIPUS
ET
PAPILIO MIRIS. (Fab. *Ent. Syst.*)



PAPILIO ŒDIPUS
ET
PAPILIO PYLARGE. (*Hubn.*)



PAPILIO ŒDIPUS. (*Ochsen.*)



PAPILIO ŒDIPE. (*Borkh.*)

PAPILIO GETICUS. (*Esp.*)



PAPILIO IPHIGENUS. (*Herbst.*)



Envergure, 16 à 17 lignes.



Fabricius a décrit le mâle de ce satyre sous le nom d'*OEdipus*, et la femelle sous celui de

Miris. Hubner en a fait aussi deux espèces distinctes, comme on peut le voir par la synonymie.

Le dessus des deux sexes est d'un brun-noirâtre, ordinairement sans taches dans les mâles, avec trois petits yeux noirs à prunelle blanche aux ailes inférieures de la plupart des femelles.

Le dessous est d'un jaune-fauve, mais un peu obscur chez le mâle, avec des yeux noirs à prunelle blanche et à iris d'un jaune-paille. Les premières ailes en ont tantôt cinq, dont les deux extrêmes très-petits, tantôt trois; quelquefois elles n'en ont qu'un seul et même point du tout. Les yeux des secondes ailes sont le plus souvent au nombre de six, dont l'antérieur isolé vers le milieu du bord d'en haut, les cinq autres contigus et d'inégale grosseur. L'extrémité des quatre ailes offre en outre une ligne argentée, courbe et parallèle au bord postérieur dont elle suit tout le contour.

Dans les femelles, il y a avant les yeux des ailes inférieures un trait blanchâtre ou une bande transverse d'un blanc-luisant.

Le corps est brun en-dessus, jaunâtre en-dessous. Les antennes sont annelées de blanc et de noir, et elles ont le dessous de la massue ferrugineux.

Ce satyre donne à la fin de mai ou au commencement de juin. On le trouve dans la Russie, la Hongrie, le Piémont, le Dauphiné, etc.



P. Duménil Pinxit *Lanvin Sculpsit.*

1-2 Lachésis, femelle. 3-4 Psyché, mâle. 5-6 Œdipe, mâle.

LIV. SATYRE PHILÉUS (*Encycl.*)

PAPILIO PHILEA. (*Hubn.* et *Illig.*)

PAPILIO SATYRION. (*Esp.* et *Ochsen.*)

Envergure, 14 à 15 lignes.

Il a le dessus des ailes d'un brun-noirâtre, avec le milieu des premières et un arc terminal sur les secondes, d'un fauve-obscur dans le mâle, d'un fauve-jaunâtre dans la femelle.

Le dessous des ailes supérieures est d'un fauve plus ou moins intense, suivant le sexe, avec l'extrémité d'un gris-verdâtre, et souvent marquée d'un point noir oculaire qui fait face au sommet.

Le dessous des ailes inférieures est d'un brun-verdâtre, avec une bande blanche postérieure, sinuée en avant, courbe en arrière, et sur laquelle sont alignés six yeux noirs à prunelle très-blanche. Cette bande a le côté externe bordée par un arc fauve, qui est large et divisé dans toute sa longueur par une ligne argentée courbe.

Le corps est de la couleur des ailes. Les antennes sont annelées de blanc et de noir, et elles ont la massue ferrugineuse.

Il y a des mâles dont le dessus des premières ailes est presque entièrement brun.

Des Alpes et du Tyrol.



LV. SATYRE IPHIS.

PAPILIO IPHIS.
(*Wien. Verz. Illig. Hubn. Ochsen.*)



PAPILIO HERO. (*Fab.*)

PAPILIO TIPHON.
(*Esp. Herbst, Deprun. Schneid. Lang.*)



PAPILIO TIPHON

ET

PAPILIO GLYCERION. (*Borkh.*)



PAPILIO AMYNTAS. (PODA. *Mus. Græc.*)



MANIOLA MANTO. (*Schrank.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

CETTE espèce est celle que Fabricius a prise, faute d'examen, pour le papillon *Hero* de Linné.

Le dessus des premières ailes est d'un fauve-brun chez le mâle, d'un fauve-jaunâtre chez la femelle, avec l'extrémité obscure. Leur dessous est d'un fauve plus ou moins foncé, suivant la couleur du dessus, avec le bord postérieur d'un gris-verdâtre et marqué souvent en face du sommet d'un point noir oculaire, point avant lequel on voit dans les femelles une raie jaunâtre courte et transversale.

Le dessus des secondes ailes est d'un brun-noirâtre, avec un arc fauve terminal, plus ou moins apparent. Leur dessous est d'un gris-verdâtre, avec une rangée courbe et postérieure de six petits yeux noirs à prunelle blanche et à iris d'un jaune-sale. Ces yeux sont précédés d'une bande blanche irrégulière, étranglée ou fortement interrompue dans son milieu; ils sont suivis d'une ligne argentée, courbe et s'appuyant sur un arc fauve qui répond à celui de la surface opposée.

Le corps est brun en-dessus, grisâtre en-dessous. Les antennes sont noires et annelées de blanc.

On rencontre parfois des individus de l'un et de l'autre sexe qui n'ont que trois yeux sur le dessous des ailes inférieures. Il y a au contraire des femelles qui en ont deux ou trois sur le dessus de ces ailes.

Ce satyre donne en juin et en juillet. Il se trouve dans les départements de l'est de la France et dans les Pyrénées.

OBSERVATION.

La Russie possède un autre satyre qui fait le passage de celui-ci au suivant. Je l'ai décrit dans l'Encyclopédie méthodique, sous le nom de LÉANDRE, en indiquant qu'il répondait au *Leander* d'Esper, au *Clite* d'Hubner, à l'*Amaryllis* de Cramer, au *Philadilis* de Borkhausen.

Sa taille est à peu près la même que celle de l'IPHIS. Ses premières ailes sont brunes en-dessus dans le mâle, avec le milieu fauve; elles sont fauves dans la femelle, avec le bord postérieur obscur et précédé d'un rang de deux à quatre points noirs. Le dessus de ses secondes ailes est d'un brun-obscur chez les deux sexes, avec une bande fauve, postérieure, courbe et maculaire, sur laquelle sont alignés quatre à sept points noirs.

Le dessous des ailes supérieures est constamment fauve, avec un seul œil dans le mâle; avec deux ou quatre dans la femelle, selon le nombre qu'il y a sur la surface opposée.

Le dessous des ailes inférieures est d'un cendré-obscur, avec six ou sept yeux noirs à prunelle blanche et à iris jaunâtre, disposés sur le côté interne d'une bande fauve que borde en dehors une ligne argentée courbe. Il y a aussi une ligne semblable, mais ordinairement moins distincte, sur le bord terminal des premières ailes.

N. B. D'après Cramer, le dessus des ailes inférieures est fauve. Cet auteur aurait-il représenté une variété, ou sa figure serait-elle mal coloriée ?

LVI. SATYRE DORUS.



PAPILIO DORUS.
(*Esp. Herbst, Deprun. Ochsen.*)



PAPILIO DORION. (*Hubn.* et *Illig.*)



PAPILIO DORILIS. (*Borkh.*)



PAPILIO LIZETTA. (*Cramer.*)



PALÉMON. (*Engram.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

Le dessus des premières ailes est d'un brun-jaunâtre-obscur dans le mâle, avec un point noir cerclé de fauve et placé en face du sommet; il est d'un jaune-fauve dans la femelle, avec le bord postérieur brun, et un gros point noir, suivi parfois de deux autres plus petits.

Le dessus des secondes ailes est d'un jaune-fauve chez les deux sexes, avec la base et le

pourtour extérieur obscurs, et une ligne tortueuse de trois à quatre points noirs. Le bord terminal est en outre entièrement ou presqu'entièrement longé par un arc fauve.

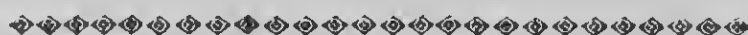
Le dessous de toutes les ailes est fauve, dans le mâle còmme dans la femelle, avec un œil noir à prunelle blanche au sommet des supérieures; avec une bande d'un blanc-jaunâtre, large et sinuée, à l'extrémité des inférieures. Cette bande, que borde en dehors une ligne argentée courbe, offre six yeux également noirs et pupillés de blanc, mais dont l'antérieur isolé vers le milieu de la côte, le second et l'anal plus petits que les autres. Les ailes supérieures ont aussi une ligne argentée marginale, et l'œil de leur sommet est précédé intérieurement d'une ligne jaunâtre plus ou moins large, et qui descend quelquefois jusqu'au bord interne.

Le corps est brun en-dessus, jaunâtre en dessous. Les antennes sont annelées de blanc et de noir, et elles ont la partie inférieure de la massue fauve.

Ce satyre se trouve communément, au mois de juillet, dans le midi de la France, en Portugal, etc.



LVII. SATYRE CORINNUS (*Encycl.*)



PAPILIO CORINNA. (*Hubn. Illig. Ochsen.*)

Envergure, 13 à 14 lignes.

Le dessus de ce satyre est d'un fauve-gai, avec le bord postérieur plus ou moins brun, et marqué à chaque aile d'un point noir cerclé de fauve.

Le dessous des premières ailes est de la couleur du dessus, avec une ligne terminale argentée, laquelle est précédée en face du sommet d'un œil noir à prunelle blanche et à iris d'un jaune-paille. Cet œil est quelquefois placé entre deux autres plus petits.

Le dessous des secondes ailes est d'un gris-verdâtre à la base, d'un fauve-foncé à l'extrémité, avec quatre à cinq yeux noirs à prunelle blanche. L'œil antérieur est isolé et entouré de jaune d'ocre; les autres ont l'iris bordé par un cercle d'atomes noirâtres, et ils sont renfermés entre deux lignes dont l'extérieure courbe et ar-

gentée, l'intérieure d'un blanc-jaunâtre, anguleuse, continue ou interrompue.

Le corps est brun en-dessus, jaunâtre en-dessous. Les antennes sont noires et annelées de blanc.

La femelle ne diffère du mâle que parce que le dessus de ses ailes a ordinairement moins de brun au bord postérieur.

Il se trouve dans plusieurs îles de la Méditerranée. Les individus d'après lesquels j'ai fait cette description viennent de la Corse et m'ont été communiqués par M. Lefebure de Cérisy, amateur instruit, que j'ai déja cité à l'article de la nymphale *Jasius* et du satyre *Néomiris*.



LVIII. SATYRE LYLLUS. (*Encycl.*)

PAPILIO LYLLUS. (*Esp.* et *Ochsen.*)

PAPILIO PAMPHILA. (*Hubn.*)

PAPILIO PAMPHILE. (*Illig.*)

Envergure, 13 à 14 lignes.

Ce satyre est d'un fauve-pâle en dessus, avec une bande noirâtre, sinuée, avant le bord terminal des quatre ailes, et un point noir oculaire, vis-à-vis du sommet des supérieures.

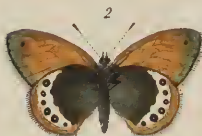
Le dessous des ailes supérieures est encore plus pâle que le dessus, et le point noir du sommet a une prunelle blanche avec un iris d'un jaune-paille.

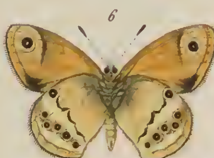
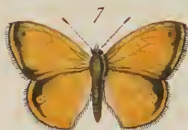
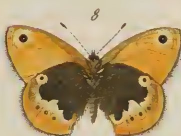
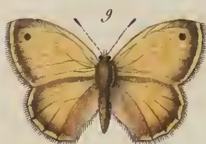
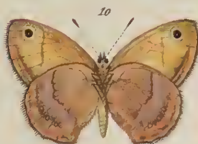
Le dessous des ailes inférieures est d'un gris-jaunâtre, avec une bande blanchâtre, courte, dentée à son côté interne, et appuyée transver-

3

4

1

2

5

6

7

8

9

10


P. Duménil Pinxit *Lanvin Sculpsit*

1-2 Philéus, mâle. 3-4 Iphis, mâle. 5-6 Dorus, mâle. 7-8 Corinnus, mâle.
9-10 Lyllus, femelle.

salement sur le bord antérieur. Vient ensuite une rangée courbe et transverse de trois à six points très-blancs bordés de noir, et derrière lesquels il y a une ligne noirâtre flexueuse qui répond à la bande marginale du dessus.

Le corps est jaunâtre de part et d'autre. Les antennes sont noires et annelées de blanc.

Dans la femelle, le petit œil du dessous des premières ailes est précédé intérieurement d'une ligne rousse, transverse, plus ou moins longue, et la bande noire flexueuse du bord postérieur est chargée d'une liture argentée; mais cette liture n'est point constante, comme l'ont cru MM. Hubner et Ochsenheimer, comme je le croyais moi-même à l'époque où j'ai décrit ce satyre dans l'Encyclopédie méthodique.

Du midi de la France, de l'Espagne, du Portugal, etc.

OBSERVATION.

Le lépidoptère dont il est ici question se rapproche extrêmement du PAMPHILE (*tome* 1, *page* 176). Mais, en l'examinant avec soin, on voit qu'il en diffère, 1° en ce que le dessus des quatre ailes a parallèlement au bord postérieur une bande noirâtre flexueuse, au lieu d'avoir ce bord entièrement obscur; 2° en ce que le dessous des ailes inférieures est d'un gris-jaunâtre, avec les points blancs

cerclés de noir et non de ferrugineux; enfin, en ce qu'il y a toujours avant le bord postérieur une ligne noirâtre flexueuse, répondant à la bande de la surface opposée. Ce qui prouve encore que le Lyllus n'est point une variété locale du Pamphile, c'est que ce dernier est aussi commun dans le midi que partout ailleurs et qu'il n'y éprouve pas de modifications.



LIX. SATYRE DAVUS.

PAPILIO DAVUS. (*Fab.* et *Ochsen.*)

PAPILIO LAIDION

ET

PAPILIO IPHIS. (*Borkh.*)

PAPILIO PHILOXENUS. (*Esp.* et *Schneid.*)

PAPILIO TIPHON. (*Schrank* et *Naturf.*)

PAPILIO TULLIA. (*Illig.* et *Hubn.*)

PAPILIO HERO. (*De Geer.*)

LE DAPHNIS. (*Engram.*)

Envergure, 16 à 18 lignes.

Le dessus de ce satyre est d'un fauve-jaunâtre-obscur, avec un point noirâtre oculaire au som-

met des ailes supérieures des deux sexes, et trois ou quatre points semblables à l'extrémité des ailes inférieures du mâle.

Le dessous des premières ailes est de la couleur du dessus, mais le bord postérieur est d'un gris-verdâtre, et le point du sommet est remplacé par un œil à prunelle très-blanche. Cet œil est ordinairement précédé chez la femelle d'une liture blanchâtre, transversale et plus ou moins longue.

Le dessous des secondes ailes est roussâtre, avec la base verdâtre et le bord postérieur cendré. Son milieu offre une bande blanchâtre, courte, dentée, continue ou maculaire, et appuyée transversalement sur le bord antérieur. Vient ensuite une rangée de six (quelquefois de sept) petits yeux noirs à prunelle blanche et à iris d'un jaune-terne.

Le corps est grisâtre. Les antennes sont noires et annelées de blanc.

Il y a des individus qui ont deux yeux au sommet des ailes supérieures. On en voit, au contraire, d'autres qui n'en ont que trois sur le dessous des secondes ailes, comme le *Laidion* de Borkhausen, et même deux, dont un moitié plus petit, comme l'*Isis* de Thunberg.

Très-commun dans l'est de la France.

AVERTISSEMENT.

En terminant le genre satyre, je ne puis me dispenser de déclarer à mes lecteurs que le GORGÉ a été figuré par inadvertance à la place du MÉLAS, et *vice versâ*. Le MÉLAS, n'étant peut-être qu'une variété de l'ALECTON, devait être sur la planche XIV, et le GORGÉ sur la planche XVII. Au reste, comme c'est toujours le texte qui doit guider les véritables amateurs dans le classement de leurs espèces, cette transposition n'aurait pû les induire en erreur, quand bien même je ne l'aurais pas signalée.



GENRE POLYOMMATE (1).

PARTIE DES PLÉBÉIENS RURAUX. (*Linn.*)

HESPERIÆ RURALES. (FAB. *Ent. Syst.*)

GENERA :

THECLA, HESPERIA, LYCÆNA.
(FAB. *Syst. Glossat.*)

PAPILIONES POLYOPHTHALMI. (*Ochsen.*)

PETITS PORTE-QUEUES ET ARGUS. (*Engram.*)

Caractères génériques.

TOUTES les pattes propres à la marche et à peu près égales chez les deux sexes ; crochets du bout

(1) J'aurais adopté le nom vulgaire d'ARGUS, si Linné ne l'avait point donné à une espèce du genre. (*Voyez tome* 1, *page* 215.)

des tarses très-petits et à peine saillants. Palpes inférieurs de longueur moyenne, ayant le troisième article presque nu, ou beaucoup moins garni d'écailles que les deux autres. Bouton des antennes allongé, cylindrico-ovale, droit; ou bien court, presque ovoïde, et souvent un peu arqué à son extrémité. Ailes inférieures embrassant le dessous de l'abdomen; cellule discoïdale de ces ailes ouverte en arrière, non rétrécie dans son milieu, ou, si l'on veut, formée par deux nervures parallèles entre elles.

Les chenilles des Polyommates, généralement en forme de *cloporte* ou d'*écusson*, sont rases ou légèrement duveteuses, et elles ont la tête et les pattes peu apparentes. Leurs chrysalides sont courtes, sans éminences angulaires, obtuses aux deux bouts, attachées avec deux liens, dont l'un fixé au-dessus du milieu du corps, l'autre à son extrémité postérieure.

Les auteurs du Catalogue systématique des Lépidoptères de Vienne partagent les Polyommates indigènes en trois coupes naturelles.

Dans la première, le bord terminal des secondes ailes offre extérieurement une petite queue, et le dessous des quatre une raie blanche (au moins), transverse, continue ou maculaire. Les chenilles sont faiblement renflées, élargies en avant, rétrécies en arrière, et couvertes d'un

léger duvet. Les chrysalides sont un peu raboteuses, très-convexes en-dessus, planes en-dessous. La métamorphose s'opère ordinairement sur les feuilles.

Les espèces de la deuxième coupe ont quelquefois les deux pattes antérieures un peu plus petites, et le bord postérieur des secondes ailes prolongé le plus souvent à l'angle de l'anus chez les mâles, échancré près de cet angle chez les femelles. Le dessus des mâles est couleur de bronze antique, ou d'un fauve-doré qui jette chez quelques-uns un reflet violet plus ou moins vif. Les chenilles, assez semblables à un *écusson allongé*, ont une sorte d'impression latérale. Elles sont ordinairement d'un vert-pâle, couvertes d'un duvet roussâtre, avec la tête d'un brun-clair ou d'un blanc-sale. Les chrysalides sont brunâtres, très-obtuses à chaque extrémité. La métamorphose se fait presque à terre.

Les espèces de la troisième coupe ont pour la plupart les ailes entières. Dans les unes, le dessous présente une multitude de points ocellés, avec une bande fauve parallèle au bord postérieur. Dans les autres, au contraire, il n'y a pas de bande fauve, et les points sont presque toujours moins nombreux. Le dessus des mâles est le plus ordinairement bleu, le dessus des femelles d'un brun-noirâtre. Les chenilles sont

presque linéaires ou d'une largeur égale, avec la tête noire, le dos renflé et souvent coloré d'une manière agréable. La métamorphose a lieu sur la tige des plantes, et quelquefois dans la terre. Les chrysalides sont oblongues, glabres, blanchâtres, avec quelques taches obscures sur le dos ou sur les côtés.



1.° CHENILLES-ÉCUSSON APLATI.

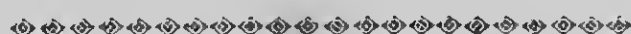
(LARVÆ DEPRESSO-SCUTATÆ.)

LES PORTE-QUEUES.

A. *Bord postérieur des secondes ailes ayant avant l'angle anal une petite queue linéaire, et souvent précédée en dehors d'une dent plus ou moins saillante. Dessous de ces ailes traversé vers le milieu par une ou deux raies blanches.*

LX. POLYOMMATE DU MARRONIER.

PAPILIO ÆSCULI. (*Illig. Hubn. Ochsen.*)



HESPERIA CERASI? (Fab. *Ent. Syst.*)

Envergure, 14 à 16 lignes.

Fabricius décrit si vaguement son *Hesperia cerasi* que je ne la rapporte qu'avec doute au Lépidoptère dont il est ici question. Il dit d'ailleurs qu'elle a le bout de la queue noir, mais je crois qu'il s'est trompé en cela, car toutes les

espèces de cette division ont le bout de la queue blanc.

Le dessus des quatre ailes est d'un brun-noirâtre un peu chatoyant, avec un point fauve à l'angle anal des inférieures.

Le dessous est d'un brun tirant sur le gris, avec la base un peu bleuâtre, et l'extrémité traversée par une ligne flexueuse de petits traits blancs dont le côté interne est bordé de noirâtre. Le trait qui aboutit au bord interne des secondes ailes est en croissant ou en C renversé, et le suivant est presque droit ou à peine en chevron. Ces mêmes ailes ont le long du bord terminal une autre ligne blanchâtre, qui est séparée de la précédente par une rangée de six taches d'un rouge-fauve-vif, et dont les quatre extérieures orbiculaires, la cinquième lunulée et surmontant un point noir, la sixième quadrangulaire. Ces taches sont toutes bordées de noir antérieurement.

Le corps est brun en-dessus, grisâtre en-dessous. Les antennes sont noires, annelées de blanc, avec le bout et la partie inférieure de la massue fauves.

Je n'ai vu que des mâles, en sorte que je ne puis dire si les femelles sont différentes.

Se trouve dans les *Garrigues* du midi, au printemps et en été.

OBSERVATION.

Ce Polyommate se rapproche extrêmement du *Lyncée* (tome I, *page* 186); mais il est toujours plus petit; le dessous de ses ailes est d'un brun moins foncé ou tirant sur le gris; les taches rouges des inférieures sont plus vives, plus petites, et par conséquent plus séparées les unes des autres; le trait blanc qui touche au bord interne des mêmes ailes est en C renversé et le suivant presque droit, tandis que chez le *Lyncée*, au contraire, le premier de ces traits est presque droit et que le second forme un chevron bien prononcé. Ce qui porte encore à croire que le Polyommate du *Marronier* n'est point une variété locale du *Lyncée*, c'est que ce dernier se trouve aussi dans le midi et qu'il y est absolument le même que dans nos départements du centre et du nord.



LXI. POLYOMMATE DE L'ACACIA.

PAPILIO ACACIÆ (*Fab. Herbst, Ochsen.*)



Envergure, 14 à 16 lignes.

Le dessus de toutes les ailes est d'un brun-noirâtre-chatoyant, avec des taches fauves près de l'angle anal des inférieures. Il y en a ordinairement deux chez le mâle, et quatre, mais dont l'extérieure moins prononcée, chez la femelle.

Le dessous est d'un gris-cendré, avec la base un peu bléuâtre, et l'extrémité coupée transversalement par une ligne blanche presque semblable à celle qu'on voit dans le Polyommate du *marronier*. Les secondes ailes offrent en outre une ligne blanche marginale, devant laquelle sont rangées six taches fauves, très-rapprochées et bordées de noir antérieurement. Les deux taches extérieures sont plus petites et moins apparentes que les autres; la quatrième s'appuie sur un point noir; la cinquième a le milieu noirâtre et saupoudré de blanchâtre; la sixième est presque quadrangulaire.

Les antennes sont noires, annelées de blanc, avec la sommité et la partie inférieure de la massue fauves. Le corps, dont le dessus est brun et le dessous grisâtre, se termine dans la femelle par une houppe de poils très-noirs.

Fabricius n'a connu que le mâle.

Trouvé dans la Lozère par M. Duponchel, et dans les Pyrénées orientales par M. le baron Dejean. Il habite aussi les contrées les plus méridionales de la Russie.



LXII. POLYOMMATE DU PRUNELLIER.

(Latr. *Nouv. dict. d'hist. nat.*, 2e *édit.*)

HESPERIA SPINI. (Fab. *Ent. Syst.*)



PAPILIO SPINI.

(*Wien. Verz. Illig. Rossi*, *Petag. Hubn. Ochsen.*)

PAPILIO LYNCEUS.

(*Esp. Borkh. Schneid.*)



PORTE - QUEUE BRUN A TACHES BLEUES

ET

PORTE-QUEUE GRIS-BRUN. (*Engram.*)



Envergure, 15 à 17 lignes.

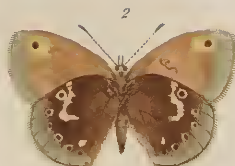
Le dessus de toutes les ailes est d'un brun-noirâtre-chatoyant, tantôt sans taches, tantôt avec deux à trois points fauves vers l'angle anal des inférieures dans chaque sexe.

Le dessous est cendré, avec une raie blanche, transverse, sinuée, interrompue par places, et formant un V très-évasé près de l'extrémité du bord interne des secondes ailes. Ces ailes ont le long du bord postérieur une ligne blanche qui s'oblitère à mesure qu'elle monte vers le sommet, et devant laquelle il y a une rangée courbe de sept taches, dont la plus intérieure allongée, étroite, blanche, ayant le milieu moitié noir, moitié roussâtre; la seconde grande, presque quadrangulaire, bleue et pointillée de noir; les deux suivantes lunulées, inégales, fauves, appuyées chacune sur un point noir et surmontées d'un chevron de cette couleur; les trois autres plus petites, orbiculaires, roussâtres, avec du noir à leur partie supérieure et un peu de blanc à leur partie inférieure. Il y a en outre un petit liséré blanc qui va de l'angle de l'anus à l'extrémité de la queue.

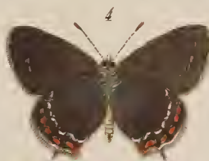
Le corps est brun en-dessus, grisâtre en-dessous. Les antennes sont noires, annelées de blanc, avec la sommité de la massue fauve.

La chenille, d'après Fabricius, est verte, avec la tête noire, et des lignes jaunes interrompues le long du dos; mais, avant de se métamorphoser, elle prend une teinte roussâtre. Elle vit, selon les auteurs du Catalogue systématique des Lépidoptères de Vienne, sur le *prunus spinosa* ou *prunellier*.

Genre Satyre.

1 
2 

Genre Polyommate.

3 
4 
5 
6 
7 
8 
9 

P. Dumenil Pinxit. Lanvin Sculpsit

1-2 Davus, mâle. 3-4 Polyommate du Marronnier, mâle.
5-6-7 Polyommate de l'Acacia, mâle et femelle 8-9 Polyommate du Prunellier, *(Spini)* femelle.

La chrysalide a le dessus brun, le dessous garni d'un duvet cendré.

Le papillon paraît en juillet et en août. Il se trouve dans plusieurs de nos départements méridionaux, et dans quelques contrées de l'Allemagne.



B. *Ailes inférieures sans queue et simplement un peu dentées.*

LXIII. POLYOMMATE EVIPPUS.

(Latr. *Nouv. dict. d'hist. nat.*, 2e *édit.*)



PAPILIO EVIPPUS. (*Hubn.*)

PAPILIO ROBORIS. (*Esp.* et *Ochsen.*)



Envergure, 15 à 17 lignes.

Quoique ce Lépidoptère soit sans queue, je le place, à l'exemple de M. Latreille, après le Polyommate du *chêne* (tome 1, *page* 190), attendu qu'il s'en rapproche extrêmement par les couleurs et qu'il a aussi l'habitude de se reposer sur les buissons.

Le dessus du mâle est d'un brun-noirâtre, avec un glacis d'un violet-obscur sur plus de la moitié antérieure des premières ailes et à l'origine des secondes. Ces dernières ont en outre, vers l'angle de l'anus, une rangée de trois points

d'un bleu-violet. Le dessous est d'un gris satiné, avec une série terminale de taches fauves triangulaires, coupées chacune en arrière ou près de leur base par une petite ligne transverse d'un bleu-argenté-luisant, et chargées à leur sommet d'un point noir que surmonte un chevron d'un blanc-bleuâtre. Ces taches sont plus nombreuses et ordinairement plus vives aux ailes inférieures qu'aux supérieures.

La femelle a le dessous comme le mâle, mais le violet du dessus de ses ailes est plus brillant et il s'étend moins loin; elle offre d'ailleurs six points d'un bleu-violet le long du bord postérieur des secondes ailes.

Le corps est brun en dessus, gris en dessous. Les antennes sont noires, annelées de blanc, avec le bout de la massue fauve.

Se trouve en juin, dans les *Garrigues* de nos départements les plus méridionaux, en Espagne, en Portugal, etc.

N. B. Esper a supposé gratuitement dans sa phrase spécifique que cette espèce avait une queue.



C. *Ailes entières. Les inférieures ayant avant l'angle de l'anus un petit filet en forme de queue.*



LXIV. POLYOMMATE TÉLICANUS (1).

(Latr. *Nouv. dict. d'hist. nat.* , 2e *édit.*)



PAPILIO TELICANUS.

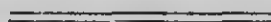
(*Hubn. Lang. Ochsen.*)



PAPILIO BŒTICUS.

(Esp. *tab.* 91 , *cont.* 41 , *fig.* 2.)

Envergure, 11 à 13 lignes.



Le dessus du mâle est d'un violet-pâle, avec deux points noirâtres près de l'angle interne des ailes inférieures. Le dessous est d'un cendré-brunâtre, avec une multitude de lignes blanches, transverses, flexueuses et formant des espèces

(1) Suivant Laspeyres, *telicanus* serait une altération de *telianus*, *tellianus* ou *telanus*.

de chaînettes. Aux points noirâtres du dessus des secondes ailes répondent ici deux yeux très-noirs, ayant l'iris roussâtre et la prunelle formée par un cercle d'atomes d'un vert-argenté-brillant.

Le corps a le dessus d'un noir bleuâtre, et le dessous blanchâtre. Les antennes sont noires, annelées de blanc, avec la sommité de la massue fauve.

La femelle diffère du mâle en ce que le dessus de ses ailes est brun, avec le milieu des supérieures sablé de bleu-violet; en ce que l'on aperçoit sur toutes les quatre l'empreinte du dessin de la surface opposée.

Ce Polyommate se trouve en juillet ou en août, dans nos départements les plus méridionaux et dans toutes les contrées adjacentes à la Méditerranée. M. Duponchel, qui l'a observé aux environs de Rome, m'a assuré qu'il se reposait toujours sur les *ronces*, les *baguenaudiers*, etc., mais jamais sur les plantes basses. Ses mœurs sont par conséquent à peu près les mêmes que celles du *Strié* ou *Bœticus* que j'ai décrit dans le *tome* I, *page* 192.

OBSERVATION.

Avant de passer à la deuxième coupe, je crois devoir parler de deux Polyommates *à queue*, dont l'existence comme espèces paraît douteuse à M. Latreille et à moi.

En effet, le premier, auquel Devillers (1) donne le nom d'*Apelles* et qu'il dit très-rare, semble ne différer du Polyommate du *prunier* (tome 1, *page* 184) que parce que la couleur brune du dessus des quatre ailes a passé au fauve, et que les taches noires qui bordent la bande safranée du dessous des inférieures ont entièrement disparu.

Le second, nommé *Tiresias* par Hubner, *Polysperchon* par M. Ochsenheimer, *Myrmidon* par Engrammelle, est seulement plus petit que l'*Amyntas* (tome 1, *page* 194); à moins que, à l'instar de Borkhausen, on ne veuille regarder comme une différence spécifique le manque de point fauve à l'extrémité des antennes. Au reste je reviendrai sur ces deux Lépidoptères si j'ai quelque chose de plus positif à en dire.

---

(1) Tome II, *page* 536, *pl.* IV, *fig.* 13.



2. CHENILLES-ÉCUSSON ALLONGÉ.

(*LARVÆ OBLONGO-SCUTATÆ.*)

LES BRONZÉS.

Bord postérieur des secondes ailes un peu prolongé à l'angle interne dans la plupart des mâles, échancré avant cet angle dans les femelles.



LXV. POLYOMMATE EURYDICE.

(LATR. *Nouv. dict. d'hist. nat.*, 2ᵉ *édit.*)



PAPILIO EURIDICE. (*Esp.* et *Hubn.*)



PAPILIO EURYBIA. (*Ochsen.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

LE dessus du mâle est d'un fauve-ponceau vif, avec tout le contour extérieur des quatre ailes, et le bord interne des secondes, d'un brun-noirâtre. Le dessous est cendré, avec une multitude de points noirs cerclés de gris. Il y a en outre

une légère teinte roussâtre sur le disque des ailes supérieures, et une teinte d'un bleu-obscur à la base des inférieures.

Le dessus de la femelle est d'un brun-noirâtre, avec huit à neuf points noirs vers le milieu de chaque aile. Le dessous offre le même dessin que dans le mâle, mais le fond est d'un cendré tirant sur le jaunâtre. La frange du bord postérieur est blanche chez les deux sexes.

Le corps a le dessus noirâtre, et le dessous blanchâtre. Les antennes sont noires, annelées de blanc, avec la sommité de la massue fauve.

Se trouve dans les Alpes, en juillet et en août.

OBSERVATION.

Fabricius rapporte ce Polyommate au *Chryséis* (tome 1, *page* 198). Ils ont en effet de très-grands rapports entre eux : mais le dessus du mâle de l'*Eurydice* a le disque des ailes sans points noirs, la bordure brune moins large et sans reflet violet; le dessus de sa femelle n'offre pas du tout de fauve; enfin, les points ocellés du dessous des deux sexes sont toujours plus petits, quoique d'ailleurs aussi nombreux que dans le *Chryséis*.



LXVI. POLYOMMATE THERSAMON.

(LATR. *Nouv. dict. d'hist. nat.*, 2e *édit.*)

HESPERIA THERSAMON. (FAB. *Ent. Syst.*)

PAPILIO THERSAMON.
(*Esp. Borkh. Ochsen.*)

PAPILIO XANTHE. (*Hubn.*)

Envergure, 14 à 15 lignes.

Le dessus du mâle est d'un fauve-ponceau jetant un léger reflet violet, avec le bord postérieur liseré de noir et garni d'une frange blanche. Ses premières ailes ont huit à neuf points noirâtres, qu'on n'aperçoit qu'à certains jours. Les secondes ont la région du bord interne obscure, et elles offrent parallèlement à leur bord terminal une bande fauve renfermée entre deux rangs de points noirs.

Le dessus de la femelle est d'un fauve-doré aux premières ailes ; d'un fauve-sombre aux

secondes, avec une bande postérieure et transverse d'un fauve-gai. Les unes et les autres, mais surtout les supérieures, sont distinctement ponctuées de noir.

Le dessous des deux sexes est d'un jaune-roussâtre aux ailes supérieures, d'un gris-cendré aux inférieures, avec un grand nombre de points noirs oculaires ou cerclés de blanchâtre. Il y a en outre à l'extrémité de chacune des quatre ailes une bande fauve, transverse, et chargée de deux séries de points également noirs, mais non ocellés.

Le corps et les antennes sont comme dans l'espèce précédente.

Il habite les Alpes, l'Autriche, la Hongrie et les contrées les plus méridionales de la Russie.

Nota. Fabricius, qui a décrit cette espèce d'après des exemplaires pris dans la Russie australe, dit que la femelle a une queue allongée « *Fœminæ alæ suprà nigro punctatæ caudaque elongata.* » Cela me paraît très-croyable; car dans la femelle du *Bronzé* ou *Phlæas*, la dent qui précède en dehors l'angle anal des ailes inférieures est plus longue chez les individus du midi de l'Europe et de l'Asie-Mineure que chez ceux de nos contrées.



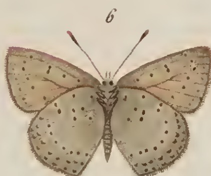
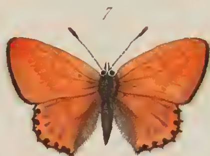
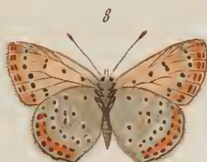
1

2

3

4

5

6

7

8


P. Dumenil Pinxit. Perrot fils Sculpsit

1-2 Evippus, femelle. 3-4 Télicanus, mâle. 5-6 Eurydice, mâle.
7-8 Thersamon, mâle.

LXVII. POLYOMMATE GORDIUS.

(Latr. *Nouv. dict. d'hist. nat.*, 2e *édit.*)



PAPILIO GORDIUS.

(*Esp. Sulz. Fuessl. Borkh. Schneid. Hubn. De Vill. Ochsen.*)



LE GRAND ARGUS BRONZÉ. (*Engram.*)

Envergure, 15 à 17 lignes.



Le dessus des quatre ailes est d'un fauve-doré, avec le bord terminal brun, et une multitude de points noirs, dont les intérieurs plus gros, les extérieurs disposés transversalement en lignes courbes et flexueuses.

Le dessous des premières ailes est d'un fauve-pâle ou jaunâtre, avec le limbe postérieur grisâtre. Le dessous des secondes ailes est d'un cendré-jaunâtre, avec une bande fauve parallèle au bord postérieur. Ces deux dessous offrent aussi des points noirs, mais ils sont ocellés, particulièrement aux ailes inférieures, et encore plus nombreux qu'en dessus.

Le corps a le dessus noirâtre et garni de poils bleuâtres, le dessous gris ou blanchâtre. Les antennes sont noires, annelées de blanc, avec la sommité de la massue rousse.

Le mâle a en dessus un reflet violet, ce qui le fait paraître un peu plus rouge que la femelle.

Se trouve, en juillet, dans les parties montagneuses du midi de la France, dans les Alpes et en Suisse.



LXVIII. POLYOMMATE HIÉRÉ.

(LATR. *Nouv. dict. d'hist. nat.*, 2e *édit.*)



HESPERIA HIERE. (FAB. *Ent. Syst.*)



PAPILIO LAMPETIE. (*Hubn.* et *Wien. Verz.*)



PAPILIO HIPPONOE. (*Ochsen.*)

PAPILIO HIPPOTHOE VARIÉTÉ
ET
PAPILIO HIPPONOE. (*Esp.*)



PAPILIO HIPPONOE
ET
PAPILIO ALCIPHRON. (SCHNEID. *Syst. Beschr.*)



PAPILIO LAMPETIE
ET
PAPILIO HELLE. (LANG. *Verz.*)

Envergure, 15 à 17 lignes.



LE dessus du mâle est d'un fauve-ponceau, avec le bord postérieur noir, et un glacis violet

vif qui absorbe quelquefois presque toute la couleur du fond. Ses premières ailes ont sur le milieu neuf points noirs, dont les sept extérieurs plus petits et disposés transversalement en une ligne flexueuse. Les secondes ont un arc central noirâtre, et il y a parallèlement à leur bord de derrière une bande fauve, mais plus prononcée vers l'angle de l'anus que vers le sommet.

Le dessus de la femelle est d'un brun-noirâtre, avec le milieu des ailes supérieures ponctué de noir et plus ou moins marqueté de roussâtre; l'extrémité des inférieures traversée par une bande fauve très-distincte, et sur le côté externe de laquelle il y a une rangée de cinq points noirs, dont l'anal plus gros et oblong.

Le dessous des premières ailes est roussâtre, principalement chez la femelle, avec les bords cendrés, et beaucoup de points noirs, dont les intérieurs ocellés; les extérieurs simples, moins foncés, et formant un double cordon marginal. Le dessous des secondes ailes est d'un cendré-clair dans les deux sexes avec la base bleuâtre, et une multitude de points noirs ocellés, entre les deux rangées postérieures desquels il y a une bande transverse de taches fauves. La frange est blanche en-dessus, dans le mâle comme dans la femelle.

Le corps a le dessus noirâtre et garni de poils

bleuâtres, le dessous blanchâtre. Les antennes sont noires, annelées de blanc, avec le bout de la massue fauve.

Dans quelques femelles, la bande fauve du dessus des ailes inférieures est surmontée d'une série de petites lunules bleues. J'ai vu des mâles qui avaient peu de points aux ailes de devant.

Ce joli Polyommate paraît en juillet et en août. On le trouve dans plusieurs contrées de l'Allemagne et dans l'est de la France. Il m'a été envoyé de Phalsbourg par M. Pattier, pharmacien à l'hopital militaire de cette ville, et de Dijon par M. le docteur Lorey, ancien chirurgien-major des armées. Les individus des environs de Dijon étaient en général plus grands que ceux qui avaient été pris dans les montagnes de Saverne.



LXIX. POLYOMMATE HELLÉ.

(Latr. *Nouv. dict. d'hist. nat.* , 2e *édit.*)

HESPERIA HELLE. (Fab. *Ent. Syst.*)



PAPILIO HELLE.

(*Wien. Verz. Illig. Hubn. Naturf. Ochsen.*)

PAPILIO AMPHIDAMAS.

(*Esp. Knoch , Borkh. Schneid.*)



PAPILIO XANTHE. (Lang. *Verz.*)

ARGUS MYOPE VIOLET , pl. 71. no. 89. a. b.

ET

VARIÉTÉ FEMELLE , pl. 6. suppl. 3e. n° 89. d. e. (*Engram.*)



Envergure , 11 à 12 lignes.

Le dessus du mâle est d'un brun-noirâtre, à reflet violet, avec le disque des ailes supérieures fauve et coupé transversalement par des points

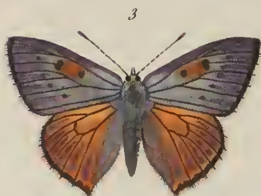
1



2



3



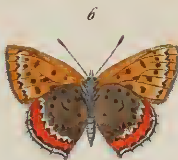
4



5



6



P. Dumenil Pinxit Perrot fils Sculpsit

1-2 Gordius, mâle. 3-4 Hiere, mâle. 5-6 Hellé, mâle.

noirs. Ses ailes inférieures ont, parallelement à leur bord terminal, une bande fauve dont le côté externe est crénelé et bordé par une légère ligne blanche interrompue.

Le dessus de la femelle est le même, quant au fond, que celui du mâle; mais, au lieu d'avoir un reflet, il a sur le côté interne de la bande fauve qui longe le bout des quatre ailes un cordon de lunules, et à la base des supérieures un semis, d'un bleu-violet.

Le dessous des deux sexes est orangé aux premières ailes, avec une multitude de gros points noirs cerclés de grisâtre; il est d'un cendré-brun aux secondes, avec des points oculaires plus petits et une bande terminale d'un rouge-fauve. L'extrémité de toutes les ailes offre en outre deux séries transverses de lunules noires, dont les extérieures plus petites et appuyées sur une ligne de traits blanchâtres, les intérieures surmontées chacune d'un large chevron blanc. La frange est blanche de part et d'autre, mais il y a un entrecoupé brun sur celle des ailes inférieures.

Le corps est noirâtre en-dessus, blanchâtre en-dessous. Les antennes sont noires, annelées de blanc, avec la sommité de la massue fauve.

Paraît en mai et en août, dans les parties montagneuses de l'Allemagne et de l'est de la France.

OBSERVATION.

Aux Bronzés appartient encore le *Ballus* de Fabrieius, de Hubner et de Borkhausen, Polyommate qui se trouve dans la péninsule espagnole.

Le dessus des ailes est brun chez le mâle; il est fauve chez la femelle, avec les bords bruns. Le dessous des ailes supérieures des deux sexes est d'un fauve-jaunâtre, avee les bords cendrés et une multitude de points noirs presque oeulaires. Le dessous des ailes inférieures est d'un vert un pcu luisant, avee un point eentral et le bord postérieur brunâtres.

Nota. Fabricius a pris le mâle pour la femelle et réciproquement.



3. CHENILLES-ÉCUSSON RENFLÉ.

(*LARVÆ GIBBO-SCUTATÆ.*)

LES AZURINS.

A. *Ailes inférieures dentées ou entières. Leur dessous offrant des points ocellés, avec une ligne ou une tache blanche longitudinale sur le milieu, et le plus souvent une bande transverse de taches fauves à l'extrémité.*

α. *Ailes inférieures dentées.*

LXX. POLYOMMATE MÉLÉAGRE.

(LATR. *Nouv. dict. d'hist. nat.*, 2e *édit.*)

HESPERIA MELEAGER. (FAB. *Ent. Syst.*)



PAPILIO MELEAGER. (*Esp. Panz. De Vill.*)



PAPILIO DAPHNIS. (*Hubn.* et *Ochsen.*)



PAPILIO DAPHNIS

ET

PAPILIO ENDYMION. (*Wien. Verz.* et *Illig.*)

ARGUS BLEU-PALE
ET
ARGUS BLEU DÉCOUPÉ. (*Engram.*)

Envergure, 16 à 17 lignes.

Quelques auteurs, et entre autres le savant Illiger, ont fait de ce Polyommate deux espèces distinctes; mais la différence qu'il y a entre le mâle et la femelle les rend en cela bien excusables.

Le dessus du mâle est d'un bleu-argenté tirant sur le violet, avec le bord terminal liseré de noir et garni d'une frange blanche. Le dessous est d'un gris-blanc, avec une ligne courbe de points noirs ocellés, derrière laquelle sont deux rangées transverses et presque marginales de lunules obscures, dont les extérieures plus petites et moins apparentes. La base des secondes ailes est en outre bleuâtre, avec trois autres points ocellés, et le milieu des premières offre un croissant noir.

Le dessus de la femelle est d'un bleu-argenté assez brillant, avec tout le pourtour extérieur, ainsi que l'extrémité des nervures, largement noirâtres, et la frange d'un blanc-sale. Chacune de ses ailes a sur le disque un trait noir vaguement

entouré de blanc, et à sa partie postérieure des chevrons blanchâtres formant deux séries, dont l'une placée sur le côté interne de la bordure, l'autre sur la bordure même. Ces chevrons sont moins nettement exprimés aux ailes de devant qu'à celles de derrière. Le dessous présente les mêmes caractères que chez le mâle; mais le fond est d'un gris-brun, et les lunules obscures du bout sont surmontées de chevrons blanchâtres qui répondent à ceux du dessus : les secondes ailes n'ont pas de bleu à la base, et il y a sur leur milieu deux taches blanches, dont l'une presqu'en forme de cœur, l'autre longitudinale et coupant la ligne de points ocellés.

Les deux surfaces du corps sont à peu près de la couleur de celles des ailes. Les antennes sont noires, annelées de blanc, avec le dessous de la massue ferrugineux.

Se trouve aux mois de juillet et d'août, en Italie, en Allemagne, dans la Lozère, les Cévennes, etc.

Nota. Dans le nombre d'individus que j'ai vus, les mâles étaient tous plus grands que les femelles.



β. *Ailes inférieures entières.*

LXII. POLYOMMATE DAMON.

(Latr. *Nouv. dict. d'hist. nat.*, 2e *édit.*)

HESPERIA DAMON. (Fab. *Ent. Syst.*)



PAPILIO DAMON.

(*Wien. Verz. Illig. Hubn. Ochsen.*)

PAPILIO BITON.

(*Esp. Sulz. Schneid. Fuessl. De Vill.*)

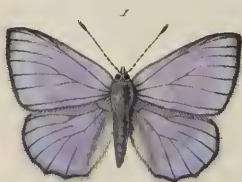
ARGUS BLEU, A BANDES BRUNES, LIGNES BLANCHES.

(*Engram.*)



Envergure, 15 à 16 lignes.

Le dessus du mâle est d'un bleu-argenté, avec une bordure terminale et l'extrémité des nervures d'un brun-noirâtre. La bordure va toujours en diminuant de largeur depuis la côte des premières ailes jusqu'à l'angle interne des secondes.

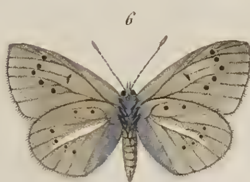

1


2


3


4


5


6

P. Duménil Pinxit. Perrot fils Sculpsit

1-2 Méléagre, mâle. 3-4 Méléagre, femelle. 5-6 Damon, mâle.

Le dessus de la femelle est d'un brun-noirâtre-luisant, avec la frange moins blanche que chez le mâle.

Le dessous est d'un gris-cendré dans le mâle, d'un gris-roussâtre dans la femelle, avec une ligne courbe de points noirs cerclés de blanc, et beaucoup plus gros aux ailes supérieures qu'aux inférieures. Le milieu de celles-ci offre une raie blanche, longitudinale, descendant de la base vers le bord postérieur. Le milieu de celles-là est marqué d'une lunule noire qui est bordée comme les points.

Le corps a le dessus de la même couleur que les ailes, et le dessous blanchâtre. Les antennes sont noires, annelées de blanc, avec le dessous de la massue ferrugineux.

La chenille, selon M. Ochsenheimer, est pubescente, d'un vert-jaunâtre, avec une ligne d'un vert-foncé le long du dos, et une ligne de cette couleur, mais bordée de blanc, le long de chaque côté. Il y a en outre au-dessus des pattes une ligne très-fine, qui est tantôt rouge, tantôt d'un jaune-paille.

La chrysalide est très-obtuse et d'un jaune d'ocre.

Le papillon éclôt au bout de quinze jours. Il se trouve au mois de juillet, en Allemagne, dans la Lozère, les Cévennes, etc.

LXXII. POLYOMMATE EUMÉDON.

(LATR. *Nouv. dict. d'hist. nat.*, 2e *édit.*)



PAPILIO EUMEDON

(*Esp. Hubn. Lang. De Vill. Ochsen.*)



PAPILIO EUMEDON

ET

PAPILIO CHIRON. (BORKH. *Europ. Schmett.*)



PAPILIO EUMEDON

ET

PAPILIO CLEON. (SCHNEID. *Syst. Beschr.*)



EUMÉDON. (*Engram.*)



Envergure, 14 à 15 lignes.

LE dessus des deux sexes est d'un brun-noirâtre-chatoyant, avec une frange blanche. Le mâle est entièrement nu, mais la femelle a quel-

ques taches fauves vers l'angle interne des ailes inférieures.

Le dessous est cendré, avec un arc central, et une ligne arquée de points oculaires, noirs. Il y a encore d'autres points oculaires le long du bord postérieur, mais ils sont beaucoup moins apparents, surtout aux premières ailes, et ceux des secondes sont surmontés pour la plupart d'une lunule fauve ou roussâtre que borde antérieurement un chevron obscur. Ces dernières ailes ont la base d'un vert-argenté, et leur milieu offre une raie blanchâtre longitudinale, allant de l'arc central aux points marginaux.

Le corps est noirâtre en-dessus, cendré en-dessous. Les antennes sont noires, annelées de blanc, avec le dessous de la massue ferrugineux.

Dans les contrées méridionales de la France, et particulièrement aux environs de Nîmes. Il se trouve aussi en Piémont et en Allemagne.

OBSERVATION.

Je signalerai comme appartenant à cette division : 1° l'*Admetus* de Hubner et d'Ochsenheimer, ou l'*Argus capucin* d'Engramelle; 2° le *Tithonius* de Hubner; 3° le *Dorylas* de Fabricius, de Hubner, d'Ochsenheimer, etc., ou l'*Azuré* d'Engramelle.

1° Le dessus de l'*Admetus* est d'un brun-noirâtre chez les deux sexes, avec le bord postérieur plus foncé et garni

d'une frange grisâtre. La femelle a un trait noir vers le milieu des quatre ailes, et une rangée de taches rousses à l'extrémité des inférieures.

Le dessous est d'un gris-cendré, avec une lunule centrale, puis une rangée courbe de points ocellés, noirs, et des taches jaunâtres peu distinetes près du bord de derrière. La raie blanehe du milieu des seeondes ailes est presque aussi longue que dans l'EUMÉDON.

Se trouve en Hongrie. — Suivant De Villers, il habiterait aussi les environs de Lyon; mais on ne peut guère s'en rapporter à un auteur qui a jeté tant de eonfusion parmi les Polyommates.

2° Le *Tithonius* est plus petit que l'ADONIS (tome 1, *page* 210), auquel il ressemble en-dessous. Le mâle a le dessus d'un bleu-verdâtre-luisant, avec une bordure noirâtre et garnie d'une frange entièrement blanche. La bordure des secondes ailes est chargée à son côté interne d'une série de points noirs. Je n'ai point vu la femelle.

Il se trouve dans les Alpes.

3° Les deux sexes du *Dorylas* ressemblent beaucoup à ceux de l'ADONIS; mais leur frange n'est point entreeoupée de brun; le mâle a le dessus des ailes d'un bleu-azuré plus elair et sans nuance de violet, avec le liseré noir du bord postérieur plus large.

En Italie et en Allemagne.



B. *Ailes inférieures entières. Leur dessous offrant des points ocellés, avec une ou deux bandes blanches transverses sur le milieu, et le plus souvent des taches fauves à l'extrémité.*

Nota. Chez les espèces de cette division, les nervures du dessous des ailes sont en général plus prononcées ou plus saillantes que chez les autres Polyommates.

LXXIII. POLYOMMATE DE L'ORPIN.

POLYOMMATE BATTUS.
(LATR. *Nouv. dict. d'his. nat.*, 2e *édit.*)

HESPERIA SEDI

ET

HESPERIA BATTUS. (FAB. *Ent. syst.*)

PAPILIO BATTUS.
(*Wien. Verz. Illig. Muller, Lang. Hubn.*)

PAPILIO TELEPHII.
(*Esp. Bergstr. Borkh. Schwarz, De Vill.*)

PAPILIO ARGUS. (Scop. *Ent. carn.*)



L'ARGUS BRUN. (*Engram.*)

Envergure, 12 à 13 lignes.

Fabricius a fait de ce Polyommate deux espèces distinctes, sans s'apercevoir qu'il les rapportait aux mêmes figures du Naturforscher, et qu'il les faisait venir de la même chenille (1). Cette erreur n'aurait sans doute pas eu lieu, s'il n'avait point mis *caudatis* pour *ecaudatis* dans la phrase spécifique de son *Hesperia Sedi.*

Le dessus des ailes est d'un brun-noirâtre-chatoyant, avec la base saupoudrée de violet, et la frange entrecoupée de blanc et de noir. Il y a en outre, parallèlement au bord postérieur, une série d'annelets bleuâtres ; mais ils manquent assez souvent aux ailes supérieures, surtout chez les mâles.

---

(1) Voyez l'*Entomologia systematica* de Fabricius, *tom.* 3, *part.* 1re, *pag.* 286, *n*° 98, et *pag.* 300, *n*° 137.

Le dessous des deux sexes est d'un blanc-grisâtre, avec quatre lignes transverses de gros points noirs, simples, sans compter ceux de la frange. Les secondes ailes ont encore une lunule centrale noire, et il y a entre leur troisième et leur quatrième rangées de points une bande orangée dont le côté extérieur est crénelé. Les points du milieu des premières se font un peu sentir en-dessus.

Le corps est noirâtre en-dessus, blanchâtre en-dessous. Les antennes sont noires, annelées de blanc, avec le bout de la massue ferrugineux.

La chenille, selon M. Ochsenheimer, se trouve en juillet sur l'*orpin reprise* ou *herbe grasse* (*sedum telephium*). Elle est pubescente, d'un vert de mer, avec une ligne d'un violet plus ou moins obscur le long du dos. Ses stigmates semblent former une série de points noirs.

La chrysalide est courte, obtuse, d'un vert-pâle et mouchetée de brunâtre à sa partie antérieure, d'un brun-rougeâtre à sa partie postérieure. Elle passe l'hiver.

Le papillon n'éclôt qu'au mois de juin de l'année suivante. On le trouve dans le midi de la France, en Piémont, en Allemagne, en Russie, etc. M. Duponchel a remarqué qu'il se tenait dans les bois fourrés et qu'il voltigeait toujours sur les buissons.

LXXIV. POLYOMMATE OPTILÈTE (1).

(Latr. *Nouv. dict. d'hist. nat.*, 2e *édit.*)

HESPERIA OPTILETE. (Fab. *Ent. syst.*)



PAPILIO OPTILETE.

(*Esp. Borkh. Knoch, Schneid. Hubn. De Vill. Ochsen.*)

L'ARGUS BLEU TURQUIN. (*Engram.*)



Envergure, 12 à 13 lignes.

Le dessus du mâle est d'un violet-tendre et luisant, avec le bord postérieur liseré de noir et garni d'une frange blanche.

La femelle, qui a également une frange blanche, est d'un brun-noirâtre en-dessus, avec la base saupoudrée de bleu. Ses ailes inférieures

(1) *Optilète*, du mot οπτίλος, qui, dans le dialecte dorique, veut dire *œil*. Cette espèce a sans doute été nommée ainsi, parce qu'elle a comparativement plus d'yeux que la suivante.

offrent à l'angle de l'anus une tache orangée, qu'on aperçoit aussi quelquefois chez le mâle.

Le dessous des deux sexes est d'un gris-clair, avec une lunule centrale noire et bordée de blanchâtre, puis une rangée courbe de sept points colorés et bordés comme cette lunule. Le bord terminal est ensuite longé par deux rangs de lunules noires un peu oculaires, dont les extérieures moins prononcées aux ailes de devant. La première, la troisième et même la quatrième lunules de la rangée extérieure des secondes ailes, à compter de l'angle de l'anus, sont sablées de bleu et surmontées chacune d'une tache fauve. Ces dernières ailes ont encore à la base deux ou trois petits points noirs ocellés.

Le corps est bleuâtre ou noirâtre en-dessus, et grisâtre en dessous. Les antennes sont noires, annelées de blanc, avec la massue toute noire.

Se trouve dans les Alpes, dans le nord de l'Allemagne, en Suède et en Russie.



LXXV. POLYOMMATE ORBITULUS (1).

PAPILLON ORBITULE.
(Latr. *Nouv. dict. d'hist. nat.*, 2e *édit.*)



PAPILIO ORBITULUS.
(*Esp. De Prun. Ochsen.*)



PAPILIO MELEAGER. (*Hubn.*)



Envergure, 11 à 12 lignes.

Le dessus du mâle est d'un cendré-bleuâtre, avec une lunule centrale noire, et le bord postérieur d'un brun-obscur.

Le dessus de la femelle est d'un brun-noirâtre-luisant, avec la base légèrement saupoudrée de bleuâtre, et le milieu marqué d'une lunule noire, lunule ordinairement plus apparente aux ailes de devant qu'à celles de derrière. Les deux sexes ont une frange blanche.

(1) Diminutif de *Orbus*, privé de ; parce que cette espèce a comparativement moins d'yeux que la précédente.

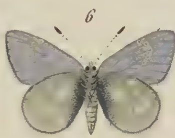

1


2


3


4


5


6


7


8

P. Dumenil Pinxit. Perrot fils Sculpsit.

1-2 Eumedon, mâle. 3-4 Orbitulus, mâle. 5-6 Phérétès, mâle.
7-8 Polyommate de l'Orpin, femelle.

Le dessous des premières ailes, dans le mâle comme dans la femelle, est d'un cendré-clair, avec une multitude de taches noires cerclées de blanc : il y en a deux sur le disque, cinq à sept disposées en une ligne courbe au-delà du milieu; les autres, moins colorées, principalement les extérieures, forment deux rangs le long du bord terminal.

Le dessous des secondes ailes est d'un cendré-obscur, mais teinté de verdâtre à la base, avec deux points noirs oculaires sur le milieu du bord d'en haut, et une tache blanche en forme de cœur au centre de la surface. A l'extrémité est une large bande blanche, transverse, très-inégalement incisée à son côté interne, et chargée à son côté externe d'une série de chevrons et d'une série de petits points noirâtres. Le premier et le troisième chevrons, à partir de l'angle de l'anus, embrassent chacun une tache roussâtre.

Le corps est bleuâtre ou noirâtre en-dessus, et grisâtre en-dessous. Les antennes sont noires, annelées de blanc, avec la massue toute noire.

Dans les Alpes, au mois de juillet.



LXXVI. POLYOMMATE PHÉRÉTÈS (1).

POLYOMMATE ATYS.

(Latr. *Nouv. dict. d'hist. nat.*, 2e *édit.*)

PAPILIO ATYS. (*Hubn.*)



PAPILIO PHERETES. (*Ochsen.*)

Envergure, 11 à 12 lignes.

Le dessus du mâle est d'un bleu-violet. Le dessus de la femelle est d'un brun-noirâtre, avec la base saupoudrée de bleu. Dans l'un et dans l'autre sexe, le bord postérieur est liseré de noir et garni d'une frange blanche.

Le dessous des premières ailes est d'un cendré-clair, mais légèrement teinté de verdâtre le long

(1) J'ai adopté ici le nom de *Phérétès*, parce que Cramer a donné antérieurement le nom d'*Atys* à un Polyommate exotique.

de la côte, avec une lunule centrale noire, bordée de blanc, et suivie d'une ligne courbe de points ocellés de sa couleur. Ces points manquent quelquefois en totalité ou en partie.

Le dessous des secondes ailes est d'un cendré un peu obscur, avec des atomes d'un bleu verdâtre à la base, et huit à neuf taches blanches inégales, orbiculaires, formant deux rangées transverses, dont l'une placée sur le milieu de la surface, l'autre à égale distance de la première et du bord postérieur.

Le corps a le dessus bleuâtre ou noirâtre, suivant le sexe, et le dessous d'un gris-cendré. Les antennes sont noires, annelées de blanc, avec la massue entièrement noire de part et d'autre.

Se trouve dans les Alpes. — M. Prevost Duval, savant entomologiste de Genève, me l'a envoyé comme très-rare.

OBSERVATION.

Quoique je n'aie point vu l'*Hesperia Titus* et l'*Hesperia Artaxerxes* de Fabricius, j'ai cru devoir traduire ici ce qu'en dit cet auteur, afin d'appeler sur ces deux Lépidoptères peu connus l'attention des entomologistes et des curieux.

Le *Titus* a le dessus brun et sans taches. Son dessous est pareillement brun, avec une rangée postérieure de petits traits blancs et noirs aux ailes supérieures, et un arc central, puis une série transverse de points noirs cerclés de

blanc, aux inférieures. L'extrémité de ces dernières ailes offre une bande de taches rousses, marquées chacune d'un point noir.

L'*Artaxerxes* a le dessus noir, avec un point central blanc aux ailes supérieures, et des lunules rousses aux inférieures. Le dessous de ses quatre ailes est cendré, avec le bord postérieur blanc et coupé par une série de points rouges. Il y a en outre un point blanc sur le milieu des premières ailes et plusieurs sur les secondes.

Ces deux Polyommates se trouvent en Angleterre, ou plutôt en Écosse. Je présume que Fabricius n'a vu qu'un des sexes.

Nota. Je ne puis terminer cette division sans parler des Hespéries *Amphion* et *Acreon* de Fabricius. La première se rapporte indubitablément au mâle, et la seconde à la femelle de l'*Argus* proprement dit de Linné. (*Voyez* notre tome 1, *page* 215). Ainsi Fabricius a donné la même espèce sous trois noms différents: (*Argus*, *Amphion* et *Acreon*). Comment étudier avec un auteur qui tombe fréquemment dans de pareilles méprises ?



C. *Ailes inférieures entières. Leur dessous n'offrant que des points noirs, simples ou ocellés.*

LXXVII. POLYOMMATE ALCON.

(Latr. *Nouv. dict. d'hist. nat.*, 2e *édit.*)

HESPERIA ALCON. (Fab. *Ent. syst.*)



PAPILIO ALCON.

(*Wien. Verz. Illig. Lang, Hubn. Ochsen.*)

PAPILIO ARCAS. (*Esp. Schneid. Ochsen.*)



PAPILIONES :

ARCAS, TELEJUS, MAMERS. (Bergstr. *nomencl.*)

PAPILIO DIOMEDES. (Borkh. *Europ. Schmett.*)



SUITE DE L'ARGUS BLEU A BANDES BRUNES, pl. 41. fig. 86. i. k.

ET

LE PROTÉE, pl. 83. fig. 80. a. b. c. d. *tert.* (*Engram.*)

Envergure, 16 à 17 lignes.

Cette espèce doit être placée entre l'Arion (tom. 1, *p.* 219) et l'Euphémus (ibid. *p.* 221).

Le dessus du mâle est d'un bleu-violet, avec une bordure brune assez large aux quatre ailes, et une lunule noire au centre des supérieures.

Le dessus de la femelle est d'un brun-noirâtre, avec la base un peu bleuâtre. Les deux sexes ont une frange blanche entrecoupée de brun de part et d'autre.

Le dessous de toutes les ailes, chez le mâle comme chez la femelle, est d'un gris-cendré, avec une lunule centrale noire, bordée de blanchâtre, et suivie de trois rangées courbes de points également noirs et bordés de blanchâtre. Les points de la rangée intérieure sont plus ronds et un peu plus gros que ceux des deux rangées extérieures. Outre cela, les secondes ailes ont la base d'un bleu-verdâtre qui s'étend jusqu'au milieu de la surface, et sur lequel il y a trois autres points oculaires.

Le corps est bleuâtre ou noirâtre en-dessus, et grisâtre en-dessous. Les antennes sont noires, annelées de blanc, avec la sommité et la partie inférieure de la massue ferrugineuses.

Suivant Fabricius, le dessus de la femelle offrirait quelques points obscurs, peu prononcés.

Se trouve au mois de juillet, dans les environs de Lyon, en Allemagne, etc.

Nota. M. Ochsenheimer rapporte à ce Polyommate l'*Hesperia Argiades* de Fabricius; mais je crois qu'elle

doit être rapportée au mâle de l'Euphémus (tome 1, *page* 221), car elle en a absolument tous les caractères. Je serais presque tenté de croire aussi que ce que Fabricius prend pour la femelle de l'Alcon n'est autre chose que la femelle de l'Euphémus, par la raison que cet auteur aurait parlé du bleu qui est à la base de la surface inférieure des secondes ailes, s'il l'avait vu ; or l'Euphémus n'a point de bleu sur cette partie, tandis que l'Alcon en a beaucoup.



LXXVIII. POLYOMMATE ALSUS.

(Latr. *Nouv. dict. d'hist. nat.*, 2e *édit.*)



HESPERIA ALSUS. (Fab. *Ent. syst.*)

PAPILIO ALSUS.

(*Wien. Verz. Illig. Lang, Hubn. Ochsen.*)



PAPILIO MINIMUS.

(*Esp. Schneid. Fuessl. De Vill.*)

PAPILIO PSEUDOLUS.

(Borkh. *Europ. Schmett.* et Bergstr. *Nomencl.*)

LE DEMI-ARGUS, variété.

(Engram. pl. 42, fig. 88. e. f.)

Envergure, 9 à 11 lignes.

Le dessus des ailes est d'un brun-noirâtre-chatoyant, sans aucune tache dans la femelle, avec des atomes bleus très-clair-semés dans le mâle.

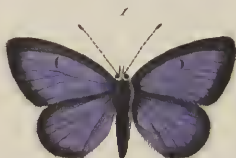
3



4



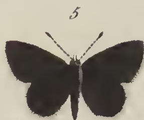
1



2



5



6



P. Duménil Pinxit. Perrot fils Sculpsit.

1-2 Alcon, mâle. 3-4 Optilète, mâle. 5-6 Alsus, mâle.

Le dessous est d'un gris-pâle, faiblement teinté de bleuâtre à la base, avec un arc central noir, bordé de blanc, et suivi d'une rangée courbe de points ocellés également noirs. Il y a en outre deux autres points semblables vers l'origine des secondes ailes, et le bord postérieur de ces ailes offre assez souvent des vestiges de petites taches obscures. Les deux sexes ont une frange blanche; mais elle est divisée en-dessous par une ligne brunâtre, parallèle à celle qui forme la tranche du bord terminal.

Le corps est noirâtre en-dessus, gris en-dessous. Les antennes sont noires, annelées de blanc, avec la moitié antérieure du dessous de la massue ferrugineuse.

Se trouve, aux mois de mai et de juillet, dans les départements méridionaux de la France. Il habite aussi plusieurs contrées de l'Allemagne.

OBSERVATION.

On doit placer dans cette troisième division des Azurins : 1° l'*Erebus* de Fabricius, d'Esper, de Hubner, etc., ou l'*Argus bleu à bandes brunes* d'Engramelle ; 2° le *Lysimon* de Hubner.

1° L'*Erebus* est à peu près de la taille de l'Euphémus (tome 1, *page* 221). Le dessus du mâle est d'un brun-noirâtre, avec le disque des quatre ailes d'un bleu-violet et chargé d'un arc central, puis d'une rangée courbe de points

oblongs, noirs. Le dessus de la femelle est d'un brun-noirâtre, avec la base légèrement saupoudrée de bleu dans les individus bien frais. Les deux sexes ont une frange blanchâtre.

Le dessous est d'un brun-café, dans le mâle comme dans la femelle, avec un arc central noir, et une ligne arquée de points peu ocellés également noirs. On remarque encore à l'extrémité quelques vestiges de points oculaires.

Les antennes sont noires, annelées de blanc, avec la massue noire.

Se trouve, à la fin de juillet et en août, dans les prairies humides des environs de Leipsick.

N. B. Fabricius n'a connu que la femelle.

2° Le *Lysimon* n'est guère plus grand que l'Alsus. Son mâle a le dessus des ailes d'un bleu-clair, avec un arc central noir, et une large bordure d'un brun-noirâtre. Le dessus de la femelle est d'un brun-noirâtre, avec la base légèrement glacée de bleu.

Le dessous des deux sexes est d'un gris-cendré, avec une lunule centrale noire, puis une rangée courbe de points noirs cerclés de blanc. La base des premières ailes offre en outre deux points oculaires, celle des secondes quatre disposés en une ligne transverse; et il y a, le long du bord postérieur des unes et des autres, un double cordon de taches brunâtres, dont les intérieures lunulées, les extérieures orbiculaires.

Il se trouve dans la péninsule espagnole.



TRIBU II.

Hespérides. *Hesperides.*

Les Lépidoptères de cette tribu n'ont point le même port que ceux de la première. Leurs ailes inférieures sont presque horizontales dans le repos, tandis que les supérieures sont relevées sans être conniventes. Leurs jambes postérieures offrent en outre, comme chez les *Crépusculaires* et chez les *Nocturnes*, deux paires d'épines, au lieu d'une seule.

Nota. Cette tribu ne renferme jusqu'à présent que le genre Uranie et le genre Hespérie. Le genre Uranie se compose de ces espèces exotiques auxquelles on donne vulgairement le nom de *Pages*.

GENRE HESPÉRIE (*Latr.*)

PLÉBÉIENS URBICOLES. (*Linn.*)

HESPERIÆ URBICOLÆ. (FAB. *Ent. syst,*)

GENERA :

THYMALE, HELIAS, PAMPHILA.
(FAB. *Syst. Glossat.*)

LES ESTROPIÉS. (*Geoff.*)

Caractères génériques.

TOUTES les pattes propres à la marche dans les deux sexes; crochets du bout des tarses petits, simples et très-arqués. Palpes inférieurs courts, larges, très-velus à leur face antérieure, de trois articles, dont le dernier fort petit. Antennes très-écartées à leur insertion, finissant par une massue distincte, qui est tantôt presque droite, tantôt courbée en crochet aigu ou obtus.

Les Hespéries ont la tête large, l'abdomen conique, les ailes triangulaires et épaisses. Leurs ailes inférieures ont le bord interne plissé, et la cellule discoïdale comme chez les Polyommates, c'est-à-dire ouverte en arrière, et non rétrécie dans son milieu.

Les chenilles de ces Lépidoptères ont la tête globuleuse et un peu fendue, le corps ras et aminci aux deux extrémités. Elles habitent dans des rouleaux de feuilles, c'est pourquoi on les a surnommées les *Tordeuses des Diurnes*.

Les chrysalides sont sans éminences, ou bien elles n'en ont qu'une près de la tête. On les trouve ordinairement renfermées dans une toile légère entre des feuilles.



A. *Massue des antennes presque droite.*

LXXIX. HESPÉRIE SYLVIUS.



PAPILIO SYLVIUS. (*Borkh.*)

PAPILIO SILVIUS.
(*Knoch, Esp. Hubn. Schneid. Ochsen.*)



β. HESPERIA PANISCUS, VAR. (FAB. *Ent. syst.*)



PL. 74. suppl. 20 fig. 96. e. f. (*Engram.*)



Envergure, 12 à 13 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un jaune-doré-luisant, avec quatre points noirs sur le milieu de la surface, et huit le long du bord terminal. Ce bord est noirâtre, et les deux points qui le précèdent vis-à-vis du sommet sont moins en arrière que les six autres. Le bord interne est aussi entièrement noirâtre.

Le dessus des secondes ailes est d'un brun sablé de jaunâtre, avec onze taches ovales d'un jaune-doré, savoir : une à la base; trois, dont l'intermédiaire plus grande, sur le disque; sept rangées en arc parallèlement au bord postérieur, et se rapetissant à mesure qu'elles approchent de l'angle anal. La frange de ces ailes est jaunâtre, ainsi que celle des ailes de devant.

Le dessous est comme le dessus, excepté que le bord postérieur de toutes les ailes est jaune, et qu'il y a quatre taches, au lieu de trois, sur le milieu des inférieures.

Le corps est noirâtre, avec des poils verdâtres. Les antennes sont d'un jaune d'ocre, et elles ont le dessus légèrement annelé de brun jusqu'à la massue. La femelle a le dessus moins gai, avec les points du bout des premières ailes moins nettement séparés du bord.

Se trouve en mai, dans les bois élevés et marécageux du nord-est de la France, aux environs de Brunswick, etc. Je l'ai pris aux environs de Bonn.

OBSERVATION.

Fabricius regarde cette Hespérie comme une variété du *Paniscus* (voyez ÉCHIQUIER, tome I, *page* 231). Elle se rapproche en effet beaucoup du *Paniscus;* mais, outre que le dessus de ses premières ailes est toujours jaune, les secondes ont une tache de plus sur la face supérieure, et au contraire une de moins sur la face inférieure;

ces taches sont plus grandes en-dessus, et plus jaunes en-dessous ; le jaune domine d'ailleurs davantage sur ses antennes, puisque la massue est entièrement de cette couleur. Ce qui me porterait encore à croire que le Sylvius n'est point une variété, c'est que M. Ochsenheimer dit que le professeur Knoch lui a fait assurer qu'on l'avait pris le même jour de soixante à soixante et dix fois dans une localité où l'on n'avait trouvé qu'une dixaine de *Paniscus*. Or l'on sait que les variétés sont beaucoup moins communes que les espèces. Au reste, je ne fais qu'exposer ici mon opinion; la connaissance des chenilles peut seule lever tout doute à cet égard.



LXXX. HESPÉRIE ACTÉON.

PAPILIO ACTÆON.

(*Esp. Hubn. Borkh. Schneid. Ochsen.*)



Envergure, 11 à 12 lignes.

Cette espèce fait le passage de l'Hespérie Bande-Noire à l'Hespérie Sylvain (tome 1, *pag.* 233—235).

Elle a le dessus d'un fauve-brun, avec une double raie longitudinale et un arc transverse de sept petites taches d'un fauve plus clair vers la côte des ailes supérieures. Le milieu de ces ailes est marqué dans le mâle d'une ligne noire oblique, et il y a sur les ailes inférieures de la femelle un arc presque semblable à celui dont je viens de parler.

Le dessous des premières ailes est fauve chez les deux sexes, avec le sommet d'un gris-verdâtre, et précédé d'un arc de petites taches pâles qui ne sont que la répétition de celles que l'on voit sur la surface opposée.

Le dessous des secondes ailes est d'un gris-verdâtre, avec l'angle interne largement fauve.

Le corps a le dessus roussâtre, et le dessous blanchâtre. Les antennes sont noirâtres et annelées de jaune, avec le bout de la massue ferrugineux.

Paraît vers la fin de juin et au commencement d'août. M. Cotty de Brécourt, excellent observateur que j'aurai plus d'une fois occasion de citer, l'a prise abondamment aux environs de Dieppe et de la Rochelle, mais toujours sur la pente des collines incultes et exposées au midi.



C. *Massue des antennes terminée par un bouton court et obtus* (1).

α. *Ailes entières.*

LXXXI. HESPÉRIE DU SIDA (2).

(Latr. *Nouv. dict. d'hist. nat.*, 2e *édit.*)

HESPERIA SIDÆ. (*Fab.*)

PAPILIO SIDÆ.

(*Esp. Hubn. Borkh. De Vill. Ochsen.*)

LE CHAMARRÉ. (*Engram.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

Le dessus de toutes les ailes est d'un brun-noirâtre, avec la frange entrecoupée de blanc

(1) Je saute de la lettre A à la lettre C, parce que cette division répond à celle de la page 238 du tome I.

(2) Sida, genre de plantes de la famille des *Malvacées*, et qui, selon Mordant De Launay, tire son nom d'une ville de Béotie.

et de noir, et précédée de deux séries transverses de taches blanches. La série antérieure des premières ailes est tortueuse, et composée de taches carrées très-distinctes. Ces ailes ont encore d'autres taches blanches, savoir : quatre, en forme de traits, sur le bord de la moitié postérieure de la côte; deux, dont une plus grande et presqu'en İ, près du disque; une, orbiculaire et souvent moins apparente, vers le milieu du bord interne.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-noirâtre, avec la répétition des taches blanches du dessus.

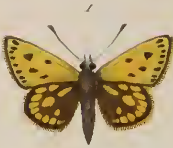
Le dessous des ailes inférieures est blanc, avec une tache basilaire et deux bandes transverses d'un jaune-fauve. Ces bandes sont bordées de noir et divisées par des nervures brunes. Il y a en outre quelques mouchetures brunes sur le bord postérieur.

Le corps a le dessus obscur, et le dessous blanchâtre. Les antennes sont noires, annelées de gris, avec le dessous de la massue ferrugineux.

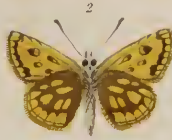
Se trouve aux environs de Toulon, en Italie, en Hongrie, en Russie, etc.

Genre Hesperie.

1



2



3



4



5



6



P. Duménil, Pinxit. Lanvin Sculpsit

1-2 Sylvius, mâle. 3-4 Actéon, mâle. 5-6 Hespérie du Sida, mâle.

OBSERVATION.

La synonymie du Plain-Chant (tome 1, *page* 238) étant insuffisante et inexacte, j'ai cru devoir la donner ici de nouveau.

PLAIN-CHANT. (*Nobis.*)

HESPERIA FRITILLUM, var. (*Fab.*)

PAPILIO TESSELUM. (*Hubn.*)

LE PLEIN-CHANT. (*Geoff.*)

LE BIGARRÉ. Pl. 7, suppl. 3, fig. 97. *Quint.* (*Engram.*)

Ce Lépidoptère est de la même taille que l'Hespérie du Sida, et il lui ressemble tout-à-fait par le dessus des quatre ailes et par le dessous des supérieures. Le dessous de ses ailes inférieures est d'un brun plus ou moins verdâtre, avec trois bandes blanches, transverses et maculaires, dont la postérieure mouchetée de noirâtre, excepté sur la seconde tache à partir d'en haut. Cette tache est plus longue que les autres, et elle a le sommet aigu et bifide.

J'ai rapporté ici, plutôt qu'à l'Hespérie Fritillaire, le *Plein-Chant* de Geoffroy: 1° parce que cet auteur, tout en confondant deux espèces de la même taille, renvoie à

des figures qui ne permettent pas de douter que son *Plein-Chant* ne soit le même que le mien ; 2° parce qu'il lui donne quatorze lignes de largeur ou d'envergure, et qu'il dit qu'on le trouve dans les prés. Ce Lépidoptère, très-commun aux environs de Paris, habite effectivement les prés et les jardins, tandis que l'Hespérie Fritillaire, qui est un peu moins grande, affectionne particulièrement les endroits secs et élevés.



LXXXII. HESPÉRIE FRITILLAIRE (1).



HESPÉRIE PLAIN-CHANT.
(Latr. *Nouv. dict. d'hist. nat.*, 2e *édit.*)

HESPERIA FRITILLUM. (*Fab.*)



PAPILIO MALVÆ. (*Linn.* et *Esp.*)

PAPILIO ALVEUS. (*Hubn.*)



LE PLEIN-CHANT. Pl. 46, fig. c. d. (*Engram.*)

Envergure, 12 à 13 lignes.

Fabricius n'a certainement pas bien examiné les figures qu'il cite à l'occasion de son *Hesperia*,

(1) Du latin *fritillus*, qui signifie *damier* ou *échiquier*, parce que les taches de ce Lépidoptère ressemblent assez bien, par leur forme et par leur disposition, aux carrés d'un échiquier ou d'un trictrac. Les noms de *Tesselum* et d'*Alveolus* imposés à des espèces analogues, ayant la même signification, j'ai substitué au dernier la dénomination d'Hespérie du Chardon, attendu qu'il m'était impossible de le rendre en français par un diminutif équivalent et d'un seul mot.

Fritillum, car il se serait aperçu qu'elles contredisent son texte. En effet, si l'on rapporte, comme il l'indique, la *varietas major de son Fritillum* à la fig. 2, pl. 23 d'Esper, et son *Fritillum* proprement dit à la fig. 2, pl. 51 du même auteur, on verra sur-le-champ que le *Fritillum* a plus de taches que cette variété, tandis que, d'après la description, il devrait au contraire en avoir moins; on verra en outre qu'il répond incontestablement à l'*Hesperia Lavateræ* de Fabricius; ce qui ne doit cependant pas être, puisque cet entomologiste dit que son *Hesperia Lavateræ* est moitié plus petite que son *Fritillum* en général « *duplò minor Fritillo.* » On est donc forcé de s'en tenir au texte. Or je crois l'avoir interprété d'une manière assez naturelle en raportant la *varietas major du Fritillum* à mon Plain-Chant, qui est plus grand et plus tacheté, et le *Fritillum* même à mon Hespérie Fritillaire, qui est moins tachetée et un peu moins grande. Cette interprétation se concilie d'ailleurs avec le *color alæ posticæ subtùs variat*, puisque, dans les deux espèces, le dessous des ailes inférieures est d'un brun plus ou moins verdâtre, et même quelquefois presque tout blanc.

L'Hespérie Fritillaire a le dessus d'un brun-noirâtre, avec deux rangées transverses de taches blanches aux ailes inférieures, et une seule,

mais tortueuse et plus apparente, aux supérieures. Ces dernières ailes ont d'autres taches blanches, savoir : quatre, linéaires, sur le bord de la moitié postérieure de la côte; trois, formant une sorte d'œil, sur le disque; une, presque ronde, vers le milieu du bord interne. Indépendamment de cela, la frange de toutes les ailes est entrecoupée de blanc et de noir de part et d'autre.

Le dessous des premières ailes est grisâtre vers la base, noirâtre vers l'extrémité, avec la répétition des taches blanches de la surface opposée.

Le dessous des secondes ailes est d'un brun plus ou moins verdâtre, avec trois bandes blanches, transverses et maculaires, dont la postérieure mouchetée de noirâtre, excepté sur la deuxième tache, à partir d'en haut. Cette tache est moins longue que les autres, et obtuse à son sommet.

Le corps a la face supérieure du même ton que les ailes, et la face inférieure blanchâtre. Les antennes sont noirâtres et annelées de gris, avec le dessous de la massue fauve.

Paraît en juin et en août, dans les endroits secs et incultes.—Elle appartient aussi aux environs de Paris, car je l'ai prise cet été sur la côte de Saint-Maurice, à l'extrémité du parc de Vin-

cennes, et M. Latreille l'a trouvée l'an passé sur les hauteurs de Chatenay près de Sceaux.

Nota Cette Hespérie a été confondue avec notre Plain-Chant ou *Tesselum* de Hubner. Elle lui ressemble extrêmement en effet; mais elle est toujours plus petite d'environ deux lignes; ses ailes supérieures n'ont qu'une série de taches blanches avant la frange, et elles offrent au contraire une tache de plus sur le disque, ce qui forme une sorte d'œil central, particulièrement en-dessous. Outre cela, la deuxième tache de la bande postérieure du dessous de ses ailes inférieures est plus courte et obtuse, tandis que chez le Plain-Chant, elle est plus longue avec le sommet aigu et bifide.

OBSERVATION.

J'ai rapporté d'abord le *Papilio Malvæ* de Linné au Plain-Chant (tome I, *page* 238); mais je le rapporte aujourd'hui à l'Hespérie Fritillaire, parce que, comme me l'a fait observer M. Latreille, cette dernière espèce se trouve en Suède et dans le nord de l'Europe, et qu'il est très-probable qu'on n'y trouve point celle que j'ai nommée Plain-Chant. En effet Esper et Illiger ne parlent pas du *Tesselum*, qui est l'identique de notre Plain-Chant.



LXXXIII. HESPÉRIE SAO (1).

(Latr. *Nouv. dict. d'hist. nat.*, 2ᵉ *édit.*)

HESPERIA SAO. (*Nobis.*)

PAPILIO SAO. (*Hubn. Schæff. Ochsen.*)

LE TACHETÉ. pl. 7, suppl. 3, fig. 97. c. d. *tert.* (*Engram.*)

Envergure, 10 à 11 lignes.

Le dessus des ailes est d'un brun-violet-luisant, avec la frange inégalement entrecoupée de blanc et de noir, et précédée de deux rangs de taches blanches. Le rang antérieur des premières ailes est flexueux et accompagné de sept autres taches blanches, savoir : quatre, en forme de traits, sur le bord de la moitié postérieure de la côte; deux, en C, sur le disque; une, orbiculaire et quelquefois moins distincte, vers le milieu du bord interne. Le rang antérieur des secondes

(1) Nom d'une Néréide.

ailes ne se compose que d'une petite ligne courbe et d'un point placé au dessous de cette ligne, ce qui forme en quelque sorte un I renversé ou un point d'exclamation.

Le dessous des ailes supérieures est noirâtre, avec la côte jaunâtre, et le même nombre de taches blanches que sur la face opposée.

Le dessous des ailes inférieures est d'un rouge-brique, plus ou moins foncé, avec trois bandes transverses de taches blanches inégales. La première et la troisième taches de la bande postérieure se confondent avec la frange, mais la deuxième et les autres jusqu'à l'angle de l'anus sont très-petites et en forme de points. Le bord interne est en outre largement blanchâtre et cilié de roussâtre.

Le corps est brun en-dessus, blanchâtre en-dessous. Les antennes ont le dessus noirâtre et annelé de gris; le dessous blanc, avec la massue toute noire.

Se trouve au printemps et en été, dans les parties centrales et méridionales de la France. M. De Villiers aîné l'a prise l'an dernier sur les bords du canal de l'Ourcq, entre Paris et Bondy.

OBSERVATION.

L'ARTICLE *Hespérie du Chardon* (tome I, *page* 240) doit être rectifié ainsi :

HESPÉRIE DU CHARDON. (*Nobis.*)

PAPILIO MALVÆ MINOR. (*Esp.*)

PAPILIO ALVEOLUS

ET

PAPILIO FRITILLUM. (*Hubn.*)

LE TACHETÉ, pl. 7, suppl. 3, fig. 97. a. b. *tert.* (*Engram.*)

Envergure, 10 à 11 lignes.

CETTE espèce a été confondue avec le SAO, mais elle s'en distingue toujours : 1° par la massue de ses antennes qui est fauve ou ferrugineuse, et non toute noire; 2° par le dessus de ses quatre ailes qui est d'un brun-noirâtre, au lieu d'être d'un brun-violet, avec deux à quatre taches blanches longitudinales en place du ! sur le disque des inférieures; 3° par le dessous de ces dernières qui est brun ou verdâtre, et non d'un rouge-brique, avec la bande du milieu plus interrompue, et souvent moins longue, comme dans la variété femelle que Hubner a figurée sous le nom de *Fritillum.*

Très-commune au printemps sur la cardère à *foulon* ou *chardon à bonnetier.*

ϵ. Ailes dentées.

— Un pli ou une sorte de gousset vers l'origine de la côte des ailes supérieures (1).

LXXXIV. HESPÉRIE DE LA GUIMAUVE.



HESPERIA ALTHEÆ. (*Nobis.*)

PAPILIO ALTHEÆ. (*Hubn.*)

Envergure, 15 à 17 lignes.



Le dessus de cette espèce est d'un brun-olivâtre, avec un trait blanc à chaque échancrure du bord terminal. Les premières ailes sont traversées antérieurement par deux bandes cendrées et chatoyantes, dont la postérieure discoïdale, offrant sur son milieu trois taches échancrées et un İ transparents. Il y a en outre un arc transverse de trois taches transparentes, mais carrées, vis-à-vis du sommet de ces ailes.

(1) L'Hespérie de la Mauve (tome I, *page* 243) fait partie de cette subdivision.

Les secondes ailes ont des points blancs, dont un placé solitairement près de la base, les autres formant deux rangées parallèles aux traits qui bordent les échancrures. Les traits de la troisième et de la sixième échancrures de chaque aile sont doubles et plus allongés que tous les autres.

Le dessous ne diffère du dessus que parce que le fond est d'un brun-grisâtre, et parce que la base des ailes inférieures offre deux points blancs, au lieu d'un.

Les deux surfaces du corps sont à peu près de la même couleur que celles des ailes. Les antennes ont le dessus noirâtre et légèrement annelé de gris; le dessous blanc, avec la moitié antérieure de la massue très-noire et terminée de ferrugineux.

Trouvée abondamment en mai et en juillet, dans les fossés de la Rochelle, par MM. Cotty de Brécourt et De Villiers aîné.

OBSERVATION.

J'ai dit (tome I, *page* 244) que le *Papilio Altheæ* de Hubner n'était pour moi, ainsi que pour MM. Illiger et Ochsenheimer, qu'une variété de l'Hespérie de la Mauve; mais c'est une erreur que la comparaison d'un grand nombre d'individus des deux sexes m'a mis depuis à même de reconnaître, et que je m'empresse de rectifier ici.

LXXXV. HESPÉRIE DE LA LAVATÈRE (1).

(Latr. *Nouv. dict. d'hist. nat.*, 2e *édit.*)



PAPILIO LAVATERÆ.

(*Esp. Hubn. Borkh. Schneid. Brahm. Ochsen. De Vill.*)

HESPERIA ALCEÆ. (*Fab.*)



PAPILIO TAGES. (*Sulz.*)

Pl. 75, suppl. 21, fig. 98. d. e. (*Engram.*)

Envergure, 15 à 17 lignes.

Elle ressemble beaucoup à l'Hespérie de la Guimauve; mais le dessus de ses ailes supérieures est constamment d'un brun-jaunâtre, avec les deux bandes plus pâles; et le dessous des inférieures est d'un ton blanchâtre qui rend les taches presque nulles, surtout chez les mâles.

(1) Lavatère, genre de plantes de la famille des *malvacées*, dédié à Lavater, médecin et botaniste suisse.

1


2


3


4


5


6


7


8


P. Dumenil Pinxit. Perrot, fils Sculpsit.

1-2 Fritillaire, mâle. 3-4 Sao, mâle. 5-6 Hespérie de la Guimauve, mâle.
7-8 Hespérie de la Lavatère, femelle.

Se trouve aux mois de mai et de juillet, dans le midi de la France, en Suisse, en Styrie, en Russie, etc.

Nota. Fabricius a signalé comme mauvaise la figure 3 de la *pl.* 51, *cont.* 1 d'Esper, parce qu'il a cru qu'elle se rapportait à l'espèce dont il s'agit ici; mais elle se rapporte à notre Hespérie de la Mauve (tome I, *page* 243), et son seul défaut est d'être un peu trop grande.

OBSERVATION.

L'Hesperia Lavateræ de Fabricius n'est autre chose, quoi qu'en dise M. Ochsenheimer, que la variété à bande blanche de notre Hespérie du Chardon (tome I, *page* 240). Elle répond :

Au *Pap. Malvæ, var.* Esp. tab. 51, fig. 2.

Au *Pap. Altheæ.* Borkh.

Au *Pap. Taras.* Bergstrasser, tab. 91, fig. 5. 6.

Au *Pap. Alveolus.* Hubn. tab. 116, fig. 597.

Au *Plein-Chant, var.* Engram., pl. 46, fig. 97. g. h.

Je ne connaissais que des individus femelles lorsque j'ai décrit cette variété; mais j'ai vu depuis des mâles qui avaient la bande blanche du milieu des premières ailes encore plus prononcée, et la lunule centrale dont parle Fabricius plus distinctement cerclée de noir.



TABLE
ALPHABÉTIQUE ET SYNONYMIQUE
DES
LÉPIDOPTÈRES DIURNES
DÉCRITS DANS CE VOLUME.

(Les noms en caractères italiques sont ceux des citations.)

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 24, ligne 8, elles sont assujetties par la queue et maintenues en outre, etc., *lisez* elles sont assujetties par la tête et par la queue.

Page 89, ligne 1, le dessus, *lisez* le dessous.

Page 118, ligne 3, *Fab.*, *Illig.*, *Ochsen.*, retranchez *Fab.*

N. B. Quelques exemplaires de la planche XVII, fig. 5 — 6, portent CLÉO mâle; *lisez* DROMUS mâle.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

LÉPIDOPTÈRES

OU

PAPILLONS

DE FRANCE.

DIURNES.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

LÉPIDOPTÈRES

OU

PAPILLONS

DE FRANCE,

INDIQUANT LES LOCALITÉS ET LES ÉPOQUES OU ILS SE TROUVENT.

Par M. J.-B. GODART,

ANCIEN PROVISEUR, ET L'UN DES RÉDACTEURS DE L'ARTICLE *Papillon* DANS L'ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE.

DIURNES.

A PARIS,

CHEZ MÉQUIGNON-MARVIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 3.

1841

CARACTÈRES

DES GENRES,

D'APRÈS LA MÉTHODE DE M. LATREILLE.

FAMILLE PREMIÈRE.

DIURNES. *Diurna.*

Les quatre ailes, ou les supérieures au moins, élevées dans le repos; point de crin à l'origine du bord antérieur des secondes pour retenir les premières. Antennes renflées vers leur extrémité.

Jambes (1) postérieures n'ayant qu'une seule paire d'épines ou d'ergots, savoir celle du bout. Les quatre ailes toujours élevées et conniventes à leur sommité, dans le repos. (Massue des antennes droite ou peu arquée.)	TRIBU I. Papillionides. *Papilionides.*
Jambes postérieures ayant deux paires d'épines ou d'ergots. Ailes supérieures relevées, mais écartées, les inférieures presque horizontales, dans le repos. (Massue des antennes presque droite, ou courbée en crochet plus ou moins aigu.)	TRIBU II. Hespérides. *Hesperides.*

TRIBU PREMIÈRE.

PAPILIONIDES.

§ *Chenilles allongées, cylindracées. Chrysalides allongées, plus ou moins anguleuses; ou lisses, mais renfermées alors dans une coque grossière. Troi-*

(1) Il faut bien se rappeler que la *jambe* est comprise entre la *cuisse* et les *tarses,* et que l'on donne le nom de *patte* à l'ensemble de ces trois parties.

sième ou dernier article des palpes, lorsqu'il est distinct, presque aussi couvert d'écailles que le précédent. Crochets du bout des tarses très-apparents, ou du moins de grandeur moyenne.

I. *Cellule discoïdale ou centrale des secondes ailes fermée postérieurement* (1).

1. *Toutes les pattes ambulatoires ou propres à la marche dans les deux sexes. Chrysalides fixées par deux liens, ou dans une coque grossièrement ébauchée.*

A. *Bord interne ou abdominal des ailes inférieures concave.*

+ *Un tentacule rétractile, mou et en Y, sur le cou des chenilles.*

* Genre Papillon. *Papilio* (2).

Palpes inférieurs très-courts, atteignant à peine le chaperon, obtus à leur extrémité; leur dernier article point ou très-peu distinct. Massue des antennes allongée et en forme de poire, ou courte et presque ovoïde. (Chrysalide terminée antérieurement en croissant, attachée par la queue et par un lien transversal placé au-dessus du milieu du corps.)

* Genre Parnassien. *Parnassius.*

Palpes inférieurs s'élevant notablement au-delà du chaperon, de trois articles très-distincts. Massue des antennes presque ovoïde et droite. Une poche cornée vers l'extrémité du ventre de la femelle. (Chrysalide ovoïde, unie, dans une coque grossièrement ébauchée.)

++ *Point de tentacule sur le cou des chenilles.*

* Genre Thaïs. *Thais.*

Palpes inférieurs s'élevant notablement au-delà du chaperon, de trois articles très-distincts. Massue des antennes allongée, obconico-ovale, un peu courbe. (Chrysalide attachée par les deux bouts, et terminée antérieurement par deux petites pointes garnies de crochets.)

B. *Bord interne des ailes inférieures convexe, embrassant plus ou moins le dessous de l'abdomen.*

* Genre Coliade. *Colias.*

Palpes inférieurs très-comprimés; leur dernier article beaucoup

(1) Cette cellule est fermée par une nervure en angle tronqué ou aigu, dont le sommet regarde toujours le bord postérieur de l'aile.

(2) Les genres qui se trouvent en France sont précédés d'un *.

moins long que le précédent. Massue des antennes obeonique ou en cône renversé. (Chrysalide très-renflée dans son milieu, terminée antérieurement par une pointe conique, et attachée comme dans le genre Papillon.)

* Genre Piéride. *Pieris.*

Palpes inférieurs cylindriques et peu comprimés; leur dernier article presque aussi long que le précédent. Massue des antennes ovoïde. (Chrysalide presque en toit incliné, terminée antérieurement par une pointe conique, et attachée comme dans le genre Papillon.)

Nota. Les Piérides ont les palpes supérieurs plus apparents et les ailes moins épaisses que les Coliades.

2. *Les deux pattes antérieures plus courtes et ne servant point à marcher, du moins dans l'un des sexes* (1). *Chrysalides attachées seulement par l'extrémité postérieure, la tête en bas.*

A. *Palpes inférieurs écartés dans toute leur longueur, presque cylindriques.*

Genre Héliconie. *Heliconia.*

Palpes inférieurs s'élevant notablement au-delà du chaperon, leur second article beaucoup plus long que le premier. Antennes une fois plus longues que la tête et le tronc, grossissant insensiblement vers leur extrémité. (Ailes inférieures n'embrassant presque point le corps, abdomen ordinairement allongé.)

Genre Acrée. *Acræa.*

Palpes inférieurs grêles, s'élevant notablement au-delà du chaperon; leur second article plus long que le premier. Antennes peu allongées et terminées brusquement par une massue. (Ailes inférieures n'embrassant presque point le corps.)

Genre Idéa. *Idea.*

Palpes inférieurs ne s'élevant pas notablement au-delà du chaperon; leur second article à peine une fois plus long que le premier. Antennes à peu près filiformes. (Ailes allongées, presque ovales.)

Genre Danaïde. *Danais.*

Palpes inférieurs ne s'élevant pas notablement au-delà du chaperon; leur second article à peine une fois plus long que le premier.

(1) Dans le genre Libythée (*voyez* ci-après), il n'y a que le mâle qui ait les deux pattes antérieures plus courtes et en palatine.

Massue des antennes épaisse et un peu courbe, ou formée insensiblement.

Nota. Les Danaïdes se partagent en trois divisions, savoir :

1° Mâles ayant vers le milieu du bord interne des premières ailes une petite bande longitudinale, formée par des écailles disposées autrement que sur le reste de la surface.

2° Mâles ayant le bord interne des premières ailes fortement arqué.

3° Mâles offrant une petite poche au-dessous de la cellule discoïdale des secondes ailes.

Genre Eurybie. *Eurybia.*

Palpes inférieurs courts, ne dépassant point le chaperon. Massue des antennes en fuseau allongé et un peu courbe.

B. *Palpes inférieurs très-comprimés, ayant la tranche antérieure étroite et aiguë. (Bord interne des ailes inférieures formant une gouttière prononcée.)*

Genre Satyre. *Satyrus.*

Palpes inférieurs s'élevant notablement au-delà du chaperon, hérissés de poils en avant. Antennes terminées tantôt par un bouton court et en cuilleron, tantôt par une massue grêle et presque en fuseau. Les deux ou trois premières nervures des ailes supérieures très-renflées à leur origine. (Chenilles nues ou presque rases, ayant l'anus terminé par une pointe fourchue. Chrysalides bifides antérieurement, tuberculées sur le dos.)

Genre Brassolide. *Brassolis.*

Palpes inférieurs courts, ne s'élevant pas au-delà du chaperon, point barbus. Antennes terminées par une massue épaisse et en cône renversé. (Une fente longitudinale, couverte de poils, près du bord interne des ailes inférieures du mâle.)

Genre Pavonie. *Pavonia.*

Palpes inférieurs s'élevant notablement au-delà du chaperon, peu barbus. Antennes presque filiformes, légèrement et insensiblement plus grosses vers leur extrémité. Nervure voisine du bord interne des ailes supérieures courbée en S près de son origine. (Une fente longitudinale, couverte de poils, à la région du bord interne des ailes inférieures dans le mâle de quelques espèces.)

II. *Cellule discoïdale ou centrale des secondes ailes ouverte, mais rétrécie postérieurement* (1).

---

(1) La cellule paraît quelquefois fermée en-dessous par une veine; mais cette veine est courbée du côté du corps, et elle est si faible qu'elle s'enlève avec la membrane dont elle fait partie.

Genre MORPHO. *Morpho.*

Palpes inférieurs s'élevant notablement au-delà du chaperon, assez barbus. Antennes presque filiformes, légèrement et insensiblement plus grosses vers le bout. Nervure voisine du bord interne des ailes supérieures droite ou à peine cambrée à son origine.

N. B. *Palpes inférieurs des six genres suivants peu comprimés, ayant la face antérieure des deux premiers articles aussi large ou plus large que les côtés.*

Genre BIBLIS. *Biblis.*

Palpes inférieurs manifestement plus longs que la tête. Antennes terminées en une petite massue allongée. Nervure des premières ailes très-renflée à son origine.

*Genre LIBYTHÉE. *Libythea.*

Palpes inférieurs en partie contigus et formant un bec très-prolongé. (Les deux pattes antérieures courtes et en palatine dans le mâle seulement.)

Genre CÉTHOSIE. *Cethosia.*

Palpes inférieurs s'élevant au-delà du chaperon, écartés dans toute leur longueur. Massue des antennes brusque et ovale, ou grêle et presque en fuseau.

* Genre ARGYNNE. *Argynnis.*

Antennes finissant brusquement par un bouton court et aplati en-dessous. Palpes inférieurs poilus, écartés à leur extrémité, et terminés subitement par un article grêle et en pointe d'aiguille. (Chenilles chargées d'épines, dont deux quelquefois plus longues sur le cou ou garnies de tubercules charnus et pubescents. Chrysalides terminées antérieurement par deux pointes arrondies, et ayant des boutons sur le dos.)

* Genre VANESSE. *Vanessa* (1).

Antennes finissant brusquement par un bouton court, mais non aplati en-dessous. Palpes inférieurs terminés insensiblement en pointe et contigus. (Chenilles chargées d'épines, dont deux quelquefois sur la tête. Chrysalides bifides antérieurement et ayant des pointes coniques sur le dos.)

* Genre NYMPHALE. *Nymphalis.*

Massue des antennes assez grêle, en cône renversé et allongé. Palpes inférieurs guère plus longs que la tête. (Chenilles n'ayant que quelques

(1) Corselet large dans ce genre et dans le suivant.

épines, ou quelques éminences charnues, avec l'extremité postérieure du corps atténuée et un peu fourchue. Chrysalides carénées, ou offrant une bosse arrondie sur le milieu du dos.)

§§ *Chenilles ovales ou en forme de eloportes. Chrysalides courtes, contractées, obtuses aux deux bouts, fixées par le milieu et par l'extrémité postérieure du corps. Dernier article des palpes inférieurs presque nu. Crochets du bout des tarses très-petits, à peine saillants. (Cellule discoïdale des secondes ailes ouverte et non rétrécie postérieurement.)*

1. *Les deux pattes antérieures courtes et très-velues, au moins dans les mâles.*

Genre Érycine. *Erycina.*

2. *Toutes les pattes ambulatoires et presque égales dans les deux sexes.*

Genre Myrine. *Myrina.*

Palpes inférieurs très-allongés. (Ailes inférieures ordinairement en queue.)

* Genre Polyommate. *Polyommatus*

Palpes inférieurs de longueur moyenne, ou courts. Antennes terminées par un bouton allongé et cylindrico-ovalaire, ou court et presque ovoïde.

TRIBU SECONDE.

HESPÉRIDES.

Chenilles lisses ou légèrement pubescentes, amincies aux deux extrémités. Chrysalides sans éminences, et renfermées dans une toile légère entre des feuilles. (Cellule discoïdale des secondes ailes ouverte et non rétrécie postérieurement. Toutes les pattes propres à la marehe.)

Genre Uranie. *Urania.*

Antennes d'abord filiformes, ensuite grêles et sétacées. Palpes inférieurs allongés, grêles, ayant le second article très-comprimé, le troisième beaucoup plus menu, presque cylindrique, et dégarni d'écailles.

* Genre Hespérie. *Hesperia.*

Tête large. Antennes très-écartées à leur insertion, finissant par une massue presque droite ou crochue. Palpes inférieurs courts, larges, très-velus à leur face antérieure, ayant le dernier article fort petit.

CARACTÈRES DES ESPÈCES.

TRIBU PREMIÈRE.

PAPILLONIDES.

GENRE PAPILLON.

Genera : Papilio et Zelima. FAB. *Syst. Glossat.*

Des Chevaliers Troyens. LINN.

A. *Bord postérieur des premières ailes légèrement concave et sinué; bord correspondant des secondes arrondi, festonné, ayant un peu au-dessous de son milieu une queue oblique, médiocrement longue et courbée en dehors.*

1. Papillon MACHAON. *Papilio Machaon* (1). (PL. 1, fig. 2.)

Alis flavis, nervis, limbo communi anticarumque maculis quatuor costalibus nigris : posticis ocello anali rubro.

Ailes jaunes, avec les nervures, le limbe terminal, et quatre taches sur la côte des supérieures, noirs : inférieures avec un œil rouge à l'angle de l'anus.

Bois, prairies, jardins; en mai, juin, juillet et août.

Chenille rase, verte, avec des anneaux noirs, larges, et marqués alternativement d'une série de points orangés. Sur les *Carottes*, le *Fenouil*, etc. — Chrysalide chagrinée, verdâtre ou obscure, avec des verrues jaunâtres sur le dos.

B. *Bord postérieur des premières ailes légèrement convexe et sinué; bord analogue des secondes fortement denté, et ayant au-dessus de son milieu une queue oblique, assez longue, courbée en dehors, et en spatule à son extrémité.*

2. Papillon ALEXANOR. *Papilio Alexanor.* (PL. I.)

Alis flavis, limbo communi fasciisque anticarum quatuor, posticarum duabus, nigris : posticis ocello anali rubro.

Ailes jaunes, avec le limbe terminal, quatre bandes sur les supérieures, deux sur les inférieures noirs : inférieures ayant un œil rouge à l'angle de l'anus.

Département du Var; au printemps et en été. — Plus grand dans la Dalmatie qu'en France.

C. *Bord postérieur des premières ailes un peu concave et entier; bord analogue des secondes à peine arrondi, festonné, ayant près de l'angle de l'anus une queue oblique, longue, et courbée en dedans vers son extrémité.*

---

(1) Les planches du tome I (représentant les Diurnes des environs de Paris, sont numérotées en chiffres arabes. Les planches du tome II (représentant les Diurnes des départements méridionaux et de nos montagnes alpines) sont numérotées en chiffres romains et cotées d'une majuscule.

3. Papillon Podalire. *Papilio Podalirius.*

Papillon Flambé, pl. 1, fig. 1.

Alis flavescentibus, fasciis nigris transversis : anticarum octo, posticarum tribus : posticis subtùs strigâ mediâ rufescente.

Ailes d'un jaune-pâle, avec huit bandes noires transverses aux supérieures, trois aux inférieures : dessous des inférieures offrant sur le milieu une ligne transverse roussâtre.

Sur les ronces et les chardons en fleurs, près des lisières des bois ; en avril mai, juillet et août.

Chenille rase, renflée antérieurement, verte, avec trois lignes blanches, longitudinales, et des traits obliques ponctués de rouge. Sur le *Prunellier*, le *Pêcher*, etc.—Chrysalide incarnate et mouchetée de noirâtre, avec des verrues ferrugineuses sur le dos.

GENRE PARNASSIEN.

Genus Doritis. Fab. *Syst. Glossat.*

Partie des Héliconiens. Linn.

Ailes un peu oblongues, ayant le bord postérieur convexe et entier.

4. Parnassien Apollon. *Parnassius Apollo.* (Pl. B. II, fig. 1.)

Alis albidis : posticis ocellis duobus coccineis ; anticis maculis quinque nigris. (Major.)

Ailes blanchâtres : inférieures avec deux yeux écarlates ; supérieures avec cinq taches noires. (Plus grand.)

Dessous des ailes inférieures avec quatre taches rouges à la base.—Femelle moins blanche que le mâle.

Montagnes alpines ; en juin et en juillet.

Chenille d'un noir-velouté, avec deux séries longitudinales de taches orangées sur chaque côté du corps. Habite les *Orpins*, la *Saxifrage.* — Chrysalide ovoïde, unie, noire et saupoudrée de bleuâtre.

5. Parnassien Phoebus. *Parnassius Phœbus.* (Pl. B. II., fig. 2.)

Alis albidis : posticis ocellis duobus coccineis ; anticis maculis quinque nigris, extimâ costali utrinquè rubro pulverulentâ. (Minor.)

Ailes blanchâtres : inférieures avec deux yeux écarlates ; supérieures avec cinq taches noires, dont la plus extérieure d'entre celles de la côte, saupoudrée de rouge en-dessus et en-dessous. (Plus petit.)

Dessous des ailes inférieures avec quatre taches rouges à la base.—Femelle moins blanche que le mâle.

Prairies marécageuses des Hautes-Alpes, croupe du Mont-Blanc, etc.; en juin et en juillet.

6. Parnassien Mnémosyne. *Parnassius Mnemosyne.* (Pl. B. II, fig. 3.)

Alis concoloribus, albidis : anticis maculis duabus costalibus, posticis margine interno, nigris.

Ailes semblables de part et d'autre, blanchâtres : supérieures avec deux taches près de la côte, inférieures avec le bord interne, noirs.

Montagnes du Dauphiné, Mont-Cenis, Pyrénées ; au mois de juin.

GENRE THAIS.

Genus Thais. FAB. *Syst. Glossat.*

Bord postérieur des premières ailes convexe et entier; bord analogue des secondes denté.

7. Thaïs MÉDÉSICASTE. *Thais Medesicaste.* (PL. C. III, fig. 3, 4.)

Alis flavis, nigro maculatis coccineoque punctatis : posticis limbo flavo lineis duabus undulatis nigris.

Ailes jaunes, avec des taches noires et des points écarlates : inférieures ayant le limbe terminal jaune, avec deux lignes noires ondulées.

Garrigues ou landes de nos départements méridionaux; au mois de mai.

8. Thaïs RUMINA. *Thais Rumina.* (Tome II, page 31.)

Alis flavis, nigro maculatis coccineoque punctatis : posticis limbo nigro lineâ undulatâ flavâ.

Ailes jaunes, avec des taches noires et des points écarlates : inférieures ayant le limbe terminal noir, avec une ligne jaune ondulée.

D'un jaune plus roux que la *Médésicaste*.
Environs de Barrége, Hautes-Pyrénées.

9. Thaïs HYPSIPYLE. *Thais Hypsipyle.* (PL. C. III, fig. 1, 2.)

Alis flavis, nigro maculatis, limbo omnium nigro lineâ angulatâ flavâ : posticis subtùs fulvo venosis.

Ailes jaunes, tachetées de noir, avec le limbe terminal des quatre noir et longé par une ligne jaune en feston : dessous des inférieures veiné de rouge-fauve.

Isère, Hautes et Basses-Alpes, etc.
Chenille d'un jaune-citron, avec une série dorsale d'épines noires, ciliées, et une ligne latérale fauve, coupées par des points noirs. Sur les *aristoloches*.— Chrysalide allongée, ridée longitudinalement, jaunâtre, avec les stigmates et des mouchetures noirs. Son corselet offre trois bosses, dont l'intermédiaire bituberculée en avant, bifide en arrière, les deux latérales en oreilles de chat. Sa tête est armée de deux pointes horizontales, très-aiguës, et garnies en dehors de quatre petits crochets auxquels se rattache le lien antérieur.

Nota. J'ai dit (tome I, page 24 de l'Histoire naturelle des Papillons de France) que l'on ne connaissait que quatre espèce de THAÏS; mais il y en a actuellement une cinquième, qui m'a été donnée par M. Lefebure de Cérisy, ingénieur de la marine à Toulon, et que j'ai nommée *Thaïs Cerisyi*. Elle se trouve, au mois de février, dans les montagnes de la Grèce.

10. Coliade du NERPRUN. *Colias Rhamni.*

Coliade Citron. (PL. 2, fig. 1.)

Alis maris citrinis; fœminæ virescenti-albidis : omnibus puncto centrali, suprà aurantiaco, subtùs ferrugineo.

Ailes d'un jaune-citron dans le mâle; d'un blanc-verdâtre dans la femelle : leur milieu offrant un point, orangé en-dessus, ferrugineux en-dessous.

S'abrite pendant l'hiver, et paraît presque sans interruption depuis les premiers beaux jours jusqu'à la fin de l'automne.

Chenille comprimée en arrière, verte, avec une lignc plus pâle le long de chaque côté, et de légères pointes noires sur le dos. Habite les *Nerpruns*, etc. Chrysalide verdâtre ou jaunâtre, avec une tache rougeâtre et une ligne plus claire sur chaque côté.

11. Coliade Cléopatre. *Colias Cleopatra.* (Pl. D. IV, fig. 1.)

Alis maris citrinis disco suprà aurantiaco, fœminæ albidis basi flavicante : omnibus subtùs puncto centrali ferrugineo.

Ailes d'un jaune-citron, avec le disque orangé en-dessus chez le mâle, blanchâtres avec la base un peu jaune, chez la femelle : dessous des quatre avec un point ferrugineux sur le milieu.

Midi de la France ; au printemps et en été.

Nota. Plus vivement colorée en Corse qu'en France.

12. Coliade Paléno. *Colias Palæno.* (Pl. D. IV, fig. 2.)

Alis maris virescenti-flavis, fœminæ pallidioribus, limbo communi nigro : posticis subtùs fuscescenti irroratis, puncto centrali argenteo.

Dessus des ailes d'un jaune-verdâtre chez le mâle, plus pâle chez la femelle, avec le limbe postérieur noir : dessous des inférieures légèrement aspergé de brun, et ayant un point argenté sur le milieu.

Le point du milieu des premières ailes manque quelquefois en-dessus, et il est toujours ocellé en-dessous.

Montagnes Alpines ; en juillet et en août.

13. Coliade Phicomoné. *Colias Phicomone.* (Pl. D. IV, fig. 3.)

Alis suprà flavescentibus, fusco irroratis, fasciâ maculari sulphureâ antè marginem obscuriorem : posticis subtùs virescentibus, limbo dilutiore punctoque centrali argenteo.

Dessus des ailes d'un jaune-pâle, aspergé de brun, et ayant avant le bord postérieur, qui est plus brun, une bande maculaire d'un jaune-soufre : dessous des inférieures verdâtre, avec le limbe terminal plus clair, et un point central argenté.

Dessus des ailes supérieures des deux sexes moins chargé d'atomes dans son milieu. — Femelle d'un blanc verdâtre, et ayant la bande maculaire des secondes ailes plus large.

Sur les montagnes qui n'ont pas moins de huit cents toises d'élévation, et toujours à mi-côte.

14. Coliade Hyale. *Colias Hyale.*

Coliade Soufre. (Pl. 2, *secund.* fig. 2.)

Alis suprà sulphureis : anticis apice nigro fasciâ maculari flavâ : posticis subtùs lutescentibus, sesqui puncto argenteo.

Dessus des ailes d'un jaune-soufre : supérieures ayant l'extrémité noire et divisée par une bande de taches jaunes : dessous des inférieures d'un jaune-roussâtre, avec deux points argentés, dont un plus petit.

Femelle plus pâle, ayant sur le dessus des ailes inférieures une bordure tachetée, mais moins large cependant qu'aux supérieures.

Très-commune dans les champs de luzerne ; en mai et en juillet.

Chenille d'un vert-velouté, avec des points noirs sur les anneaux, et une ligne jaune le long de chaque côté. Sur la *Coronille bigarrée.*

15. Coliade Édusa. *Colias Edusa.*

Coliade Souci. (Pl. 2, *secund.* fig. 1.)

Alis suprà calthaceis, limbo nigro (fœminæ maculis dissitis interrupto): posticis subtùs virescentibus, sesqui puncto argenteo.

Dessus des ailes d'un jaune-souci, avec le limbe terminal noir (divisé dans la femelle par des taches jaunes, séparées) : dessous des inférieures verdâtre, avec deux points argentés, dont un plus petit.

Prairies un peu élevées; en mai et en juillet.

Chenille d'un vert-foncé, ayant le long de chaque côté une raie blanche, entrecoupée de fauve et ponctuée de bleu. Sur plusieurs sortes de *Trèfles.* — Chrysalide verdâtre, avec une ligne jaune sur chaque côté, et des mouchetures noires sur l'enveloppe des ailes.

Nota. Quelquefois la couleur souci du dessus de la femelle est remplacée par du aune-blanchâtre. (*Voyez* Hélice, pl. D. IV, fig. 4.)

GENRE PIÉRIDE.

Genus Pontia. Fab. *Syst. Glossat.*

Suite des Danaïdes blanches. Linn.

A. *Bord postérieur des quatre ailes arrondi, entier, souvent entrecoupé de noir, et toujours garni d'une frange de la couleur du fond.*

16. Piéride Euphéno. *Pieris Eupheno.* (Pl. E. V, fig. 4, 5.)

Alis flavis aut albicantibus : anticis areâ apicis aurantiacâ : posticis subtùs strigis tribus flexuosis ex atomis nigricantibus.

Ailes jaunes ou tirant sur le blanc : sommet des supérieures avec un espace aurore : dessous des inférieures avec trois raies transverses et flexueuses d'atomes noirâtres.

Mâle d'un beau jaune, femelle d'un blanc-jaunâtre.

Départements méridionaux ; fin d'avril et courant d'août.

Chenille verte, avec les côtés du corps blancs et longés par une série de points noirs. Sur la *Biscutella didyma,* plante de l'ordre des *crucifères.*

17. Piéride du Cresson. *Pieris Cardamines.*

Piéride Aurore. (Pl. 2, fig. 2, et Pl. 2 *quart.*, fig. 1.)

Alis albis : anticis lunulâ mediâ penitùs nigrâ : posticis subtùs flavo et nigro irroratis alboque variegatis. (Maris alarum anticarum areâ apicali aurantiacâ.)

Ailes blanches : supérieures avec une lunule centrale entièrement noire : dessous des inférieures aspergé de jaune et de noir et panaché de blanc. (Sommet des ailes supérieures du mâle avec un espace aurore.)

Bois et jardins; fin d'avril et courant de mai.

Chenille verte, avec trois lignes blanches, longitudinales. Sur le *Cresson stipulé,* le *Chou sauvage,* la *Julienne,* etc.—Chrysalide verdâtre ou jaunâtre, avec une ligne blanche le long de chaque côté.

Nota. Angle anal des ailes inférieures beaucoup plus long que chez les deux espèces suivantes.

18. Piéride Ausonia. *Pieris Ausonia.* (Pl. F. VI, fig. 3, 4.)

Alis albis : anticis vittâ costali nigrâ, C albo subtùs notatâ : posticis subtùs flavo et nigro irroratis, nitentique albo variegatis.

Ailes blanches : supérieures ayant près de la côte une bandelette noire, marquée en dessous d'un C blanc : dessous des inférieures aspergé de jaune et de noir, et panaché de blanc un peu luisant.

Départements méridionaux, dans les jardins; au printemps et en été.

19. Piéride Bélia. *Pieris Belia.* (Pl. F. VI, fig. 1, 2.)

Alis albis : anticis vittâ costali nigrâ, C albo subtùs notatâ : posticis subtùs flavo et nigro irroratis argenteoque maculatis.

Ailes blanches : supérieures ayant près de la côte, une bandelette noire, marquée en-dessous d'un C blanc : dessous des inférieures aspergé de jaune et de noir, et offrant des taches argentées.

Dessus des ailes inférieures de la femelle d'un blanc-sale.
Départements méridionaux; au printemps et en été.

Nota. Bord antérieur des premières ailes plus piqué de noir que dans l'*Ausonia.* Dessous des secondes ailes ayant d'ailleurs moins d'atomes jaunes.

20. Piéride Daplidice. *Pieris Daplidice.* (Pl. 2 *secund.* fig. 3, et pl. 2 *quart.*, fig. 2.)

Alis albis : anticis maculâ mediâ nigrâ, Z albo utrinquè divisâ : posticis subtùs fuscescenti viridibus, masculis fasciâque flexuosâ albis.

Ailes blanches : supérieures ayant sur le milieu une tache noire, divisée de part et d'autre par un Z blanc : dessous des inférieures d'un vert un peu obscur, avec des taches et une bande flexueuse blanches.

Sommet des ailes supérieures du mâle et extrémité des quatre ailes de la femelle noirâtres, avec une série de taches blanches orbiculaires.
Bois, prairies ; au printemps et en été.
Chenille d'un bleu cendré, avec un liséré jaune, des points noirs, et la tête verte. Sur les *Chous,* la *Gaude,* le *Thlaspi sauvage,* etc. — Chrysalide verdâtre ou cendrée.

21. Piéride Callidice. *Pieris Callidice.* (Pl. E. V, fig. 2, 3.)

Alis albis : anticis vittâ costali nigrâ : posticis subtùs fusco-viridibus, masculis flavescentibus sagittatis.

Ailes blanches : supérieures ayant près de la côte une bandelette noire : dessous des inférieures d'un vert-obscur, avec des taches sagittées d'un jaune-pâle.

Sommet des ailes supérieures du mâle et extrémité des quatre ailes de la femelle noirs, avec une série de taches blanches ovales.
Hautes Alpes et Pyrénées, à plus de douze cents toises d'élévation.

B. *Ailes un peu oblongues, entières ou sans dentelures au bord postérieur.*

22. Piéride de la Bryone. *Pieris Bryonæ.* (Pl. E. V, fig. 1.)

Alis suprà albidis, utrinquè fusco venosis.

Ailes d'un blanc-sale en-dessus, et veinées de brun sur chaque face.

Deux taches noires vers l'angle interne des ailes supérieures.
Parties élevées des Alpes.

23. Piéride du Navet. *Pieris Napi.* (Pl. 2 *tert.*, et Pl. 2 *quart.*, fig. 3.)

Alis suprà albis, subtùs fusco-venosis.

Ailes blanches en dessus, veinées de brun en dessous.

Dessus des ailes supérieures avec deux ou trois points, et le sommet, noirs. Dessous des ailes inférieures d'un jaune plus ou moins pâle.
Bois et prairies ; au printemps et en été.
Chenille d'un vert-obscur, avec les côtés plus clairs, les stigmates fauves, des verrues blanchâtres et des points noirs. Sur le *Navet*, les *Résédas*, la *Tourette glabre*, etc. —Chrysalide épaisse, d'un vert jaunâtre, tachetée de noir sur l'arête et sur les côtés du dos.

24. Piéride du Chou. *Pieris Brassicæ.* (Pl. 2 *tert.*, fig. 1.)

Alis albis : prioribus suprà apice dimidioque limbi postici nigris : posterioribus subtùs nebuloso-ochreaceis. (Major.)

Ailes blanches : dessus des supérieures avec l'angle du sommet, et la moitié du limbe terminal, noirs : dessous des inférieures d'un jaune d'ocre-sale. (Plus grande.)

Deux gros points et une liture noirs sur le dessus des ailes supérieures de la femelle. Deux points noirs seulement sur le dessous des mêmes ailes dans les deux sexes.
Se trouve partout, depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de l'automne.
Chenille d'un cendré-bleuâtre, avec trois raies jaunes, longitudinales, séparées par des points noirs tuberculeux, de chacun desquels s'élève un poil. Très-nuisible aux légumes de la famille des *Crucifères*, et principalement aux *Chous*. — Chrysalide verdâtre, entièrement tachetée de noir, avec les côtés et l'arête du dos jaunes.

25. Piéride de la Rave. *Pieris Rapæ.* (Pl. 2 *tert.*, fig. 2.)

Alis albis : prioribus suprà apice nigricante : posterioribus subtùs dilutè ochreaceis. (Minor.)

Ailes blanches : dessus des supérieures avec l'angle du sommet noirâtre : dessous des inférieures d'un jaune d'ocre-clair. (Plus petite.)

Deux points noirs aux ailes supérieures, mais manquant quelquefois en dessus dans le mâle.
Aussi commune que la précédente.
Chenille rase, verte, avec trois raies blanches, longitudinales, dont les deux extrêmes souvent piquetées de jaune. Vivant presque solitaire sur la *grosse Rave* ou *Variété du navet*, et sur d'autres plantes analogues. — Chrysalide un peu allongée, verdâtre, avec les côtés et l'arête du dos jaunes et tachetés de noir.

26. Piéride de L'Aube-épine. *Pieris Cratægi.*

Piéride Gazée. (Pl. 2, fig. 3.)

Alis concoloribus, albis, nervis nigris.

Ailes semblables de part et d'autre, blanches, avec les nervures noires.

Les nervures des premières ailes s'élargissent un peu à leur extrémité postérieure.

Prairies, jardins ; au printemps et en été.

Chenille couverte de poils jaunâtres, implantés immédiatement sur la peau et laissant voir trois lignes noires, longitudinales. Passe l'hiver sous une tente de soie. Très-nuisible aux *Arbres fruitiers.* — Chrysalide blanchâtre ou jaunâtre, ponctuée de noir sur le dos et sur l'enveloppe des ailes, et ayant le ventre tout noir.

C. *Ailes ovales et entières.*

27. Piéride de la MOUTARDE. *Pieris Sinapis.* (PL. 2 *tert.*, fig. 4.)

Alis teneris, albis : anticis suprà maculâ apicis nigrâ, rotundâ : posticis subtùs strigis duabus cinerascentibus.

Ailes minces, blanches : dessus des supérieures offrant au sommet une tache noire, arrondie : dessous des inférieures avec deux raies transverses d'un cendré-pâle.

Abdomen dépassant les ailes inférieures, comme dans beaucoup d'*Héliconies.* Tache noire du sommet des premières ailes manquant quelquefois.

Bois ; au printemps et en été.

Chenille verte, ayant les côtés du corps longés par une ligne d'un jaune-foncé. Sur le *Lotus corniculé*, la *Gesse des prés*, etc.—Chrysalide d'un jaune-pâle, avec les stigmates blancs, et des traits fauves sur l'enveloppe des ailes.

GENRE SATYRE.

Genus Hipparchia. FAB. *Syst. Glossat.*

Des Nymphales et des Satyres. FAB. *Ent. Syst.*

Des Nymphes à yeux, des Danaïdes bigarrées et de Plébéiens ruraux. LINN.

Ailes arrondies, plus ou moins dentées.

α. *Les deux principales nervures des ailes supérieures renflées à leur origine.*

28. Satyre CIRCÉ. *Satyrus Circe.*

Satyre SILÈNE. (PL. 7 *secund.*, fig. 1.)

Alis dentatis, fusco-nigris : omnibus suprà fasciâ communi albâ, posticis subtùs sesqui alterâ : fasciâ anticarum maculari ocello sæpiùs unico.

Ailes dentées, d'un noir-brun : dessus des quatre avec une bande blanche commune, dessous des inférieures avec deux, dont une plus courte : bande des supérieures maculaire, et n'offrant le plus souvent qu'un seul œil.

Endroits montagneux et boisés ; en juillet et en août.

Chenille d'un brun-noirâtre, avec six raies longitudinales, dont deux grises sur le dos, et deux jaunâtres sur chaque côté. Sur la *Flouve odorante* et le *Brome des bois.*

29. Satyre BRISÉIS. *Satyrus Briseis.*

Satyre HERMITE. (PL. 7, fig. 1.)

Alis dentatis, suprà fuscis, virescenti nitidis, fasciâ communi albâ : anticarum maculari ocellis duobus dissitis.

Ailes dentées, ayant le dessus d'un brun-noirâtre à reflet verdâtre, avec une bande blanche commune : bande des supérieures maculaire, et offrant deux yeux écartés.

Dessous des ailes inférieures sans taches à la base dans la femelle, avec deux taches noirâtres dans le mâle. La femelle a parfois la bande roussâtre, au lieu de l'avoir blanche. Quelques auteurs ont fait de cette variété une espèce distincte, sous le nom de *Pirata*.

Endroits secs et pierreux ; en juillet et en août.

30. Satyre Hermione. *Satyrus Hermione.*

Satyre Sylvandre. (Pl. 7 *secund.*, fig. 2.)

Alis dentatis, fuscis, virescenti nitidis, utrinquè fasciâ communi albidâ : anticarum ocellis duobus dissitis, posticarum unico.

Ailes dentées, d'un brun-noirâtre à reflet verdâtre, ayant de part et d'autre une bande blanchâtre commune : bande des supérieures avec deux yeux écartés, bande des inférieures avec un seul.

Il offre une variété plus petite et à bande moins large, dont on a fait, mais sans fondement, une espèce distincte, sous le nom d'*Alcyone.*

Forêts et lieux élevés ; en juillet et en août.

Chenille grisâtre, avec une ligne noire le long du dos. Sur la *Houque laineuse* ou *Foin blanc.*

31. Satyre Sémélé. *Satyrus Semele.*

Satyre Agreste. (Pl. 7 *tert.* fig. 1.)

Alis dentatis, suprà fuscis, fasciâ lutescente, maculari, sinuatâ : anticarum ocellis duobus dissitis : posticis subtùs fusco cinereoque reticulatis, fasciâ albidâ angulatâ.

Ailes dentées, ayant le dessus d'un brun-noirâtre, avec une bande jaunâtre, maculaire et sinuée : bande des supérieures offrant deux yeux écartés : dessous des inférieures réticulé de brun et de cendré, avec une bande blanchâtre, anguleuse.

Le mâle a la bande du dessus des ailes supérieures plus sombre et précédée intérieurement d'une raie noirâtre oblique. La bande du dessous de ses ailes inférieures est en outre plus blanche.

Bois secs et lieux pierreux ; en juillet et en août. Se repose sur le tronc des arbres qui suintent.

32. Satyre Néomiris. *Satyrus Neomiris.* (Pl. K. XI, fig. 1, 2.)

Alis subdentatis, suprà fuscis, fasciâ fulvâ : anticarum maculari ocello unico : posticis subtùs fusco cinereoque reticulatis, fasciâ albidâ intùs emarginatâ.

Ailes un peu dentées, ayant le dessus d'un brun-noirâtre, avec une bande fauve : bande des supérieures maculaire et n'offrant qu'un seul œil : dessous des inférieures réticulé de brun et de cendré, avec une bande blanchâtre, échancrée intérieurement.

La bande fauve du dessus des secondes ailes est aussi échancrée au milieu de son côté interne.—Je n'ai point vu la femelle.

Sud de la Corse ; en été.

33. Satyre Aréthuse. *Satyrus Arethusa.*

Satyre Petit-Agreste. (Pl. 7 *tert.*, fig. 2.)

Alis subdentatis, suprà fuscis, fasciâ maculari fulvâ ocello singularum unico : posticis subtùs fusco

Ailes un peu dentées, ayant le dessus d'un brun-noirâtre, avec une bande fauve, maculaire, et marquée d'un œil à chaque aile :

cinereoque reticulatis, fasciâ albidâ recurvâ.

dessous des inférieures réticulé de brun et de cendré, avec une bande blanchâtre, courbée en arrière.

La femelle a quelquefois un second œil aux ailes supérieures.
Forêts élevées; en juillet et en août.

34. Satyre Aello. *Satyrus Aello.*

Alis subdentatis, suprà fuscescentibus, fasciâ posticâ lutescente: anticarum ocellis duobus dissitis: posticis subtùs flavido fuscoque reticulatis, venis albis.

Ailes un peu dentées, d'un brun-cendré en dessus, avec une bande postérieure d'un jaune-sale: bande des supérieures offrant deux yeux écartés: dessous des inférieures réticulé de jaunâtre et de brun, avec des veines blanches.

Les secondes ailes ont un point oculaire près de l'angle de l'anus.
Alpes; en juillet et en août.

35. Satyre Fidia. *Satyrus Fidia.* (Pl. K. XI, fig. 3, 4.)

Alis subdentatis, fuscis, virescenti micantibus, niveo fimbriatis: anticis ocellis duobus atris punctisque totidem albis intermediis: posticis subtùs fusco alboque variis, sesqui strigâ nigrâ, flexuosâ.

Ailes un peu dentées, d'un brun-noirâtre à reflet verdâtre, et ayant une frange très-blanche: supérieures avec deux yeux noirs, séparés par autant de points blancs: dessous des inférieures varié de brun et de blanc, avec deux lignes noires, flexueuses, dont une plus courte.

Yeux des ailes supérieures pupillés de part et d'autre, et entourés d'un iris jaune en dessous.
Endroits secs et pierreux du midi de la France; en juillet.

36. Satyre Fauna. *Satyrus Fauna.* (Pl. 7 *tert.*, fig. 3, et Pl. 7 *quart.*, fig. 1.)

Alis subdentatis, fuscis, virescenti micantibus, griseo fimbriatis: anticis ocellis duobus atris punctisque totidem albis intermediis: posticis subtùs cinereis, sesqui strigâ fuscâ, flexuosâ, fasciâque mediâ albicante.

Ailes un peu dentées, d'un brun-noirâtre à reflet verdâtre, et ayant une frange grise: supérieures avec deux yeux noirs, séparés par autant de points blancs: dessous des inférieures, cendré, avec deux lignes brunes, flexueuses, dont une plus courte, et une bande blanchâtre, centrale.

Second œil des ailes supérieures absolument sans prunelle. — Femelle plus pâle, et ayant de part et d'autre un iris jaune autour des yeux des premières ailes.
Bois secs; au mois d'août. — Plus grand et plus coloré dans le midi que dans le nord de la France.

37. Satyre Cordula. *Satyrus Cordula.* (Pl. L. XII, fig. 3, 4.)

Alis subdentatis, suprà fuscis, fasciâ rufescente: anticarum utrinquè ocellis duobus atris punctisque totidem albis intermediis: posticis subtùs cinereis, fasciâ margineque postico albidis.

Ailes un peu dentées, ayant le dessus d'un brun-noirâtre, avec une bande roussâtre: bande des supérieures offrant de part et d'autre deux yeux noirs, séparés par autant de points blancs: dessous des inférieures cendré, avec une bande et le bord postérieur blanchâtres.

Dessous des ailes supérieures fauve dans le mâle, jaunâtre dans la femelle.
Cévennes; au mois de juillet.

38. Satyre Bryce. *Satyrus Bryce.* (Pl. L. XX, fig. 1, 2.)

Alis integris, fuscis : anticis utrinquè ocellis duobus atris punctisque totidem albis intermediis : posticis subtùs fasciis duabus griseis, sinuatis, anteriori angustiore.

Ailes entières, d'un brun-noirâtre : supéricures ayant de part et d'autre deux yeux noirs, séparés par autant de points blancs : dessous des inférieures avec deux bandes grises, sinuées, dont l'antérieure plus étroite.

Femelle moins foncée, et ayant le disque des premières ailes légèrement jaunâtre en dessous.
Lozère; au mois de juillet.

39. Satyre Actæa. *Satyrus Actæa.* (Pl. 7 *quart.*, fig. 1, et pl. 7 *quint.*, fig. 2.)

Alis integris, fuscis : anticis suprà maris ocello atro, fœminæ duobus punctisque duobus albis : posticis subtùs fasciis duabus albis, crenatis, anteriori latiore vividioreque.

Ailes entières, d'un brun-noirâtre : dessus des supérieures avec un œil noir dans le mâle, avec deux yeux et deux points blancs, dans la femelle : dessous des inférieures avec deux bandes blanches, crénelées, dont l'antérieure plus large et plus vive.

Femelle moins foncée, et ayant l'œil antérieur des premières ailes entouré d'un iris jaunâtre.
Bois des départements du centre et garrigues du midi de la France; en juillet.

40. Satyre Phædra. *Satyrus Phœdra.* (Pl. 7 *quart.*, fig. 2.)

Alis dentatis : anticis utrinquè ocellis duobus dissitis, violaceoque pupillatis.

Ailes dentées, d'un brun-noirâtre : supérieures ayant de part et d'autre deux yeux très-noirs, écartés, et à prunelle d'un bleu-violet.

Le dessous des ailes inférieures varie beaucoup. Tantôt il est sans taches, et tantôt il a le milieu traversé par une bande blanchâtre. Quelquefois sa moitié postérieure est plus claire que sa moitié antérieure. Chez la femelle la base est à peu près du même ton que la bande du milieu.
Grands bois du centre et de l'est de la France; en juillet. Se repose sur la *Bruyère commune.*
Chenille cendrée, avec deux rangs de taches noires, allongées, le long du dos. Sur l'*Avoine élevée* ou *Fromental.*

— *Dessous des ailes inférieures saupoudré de grisâtre à la base.*

41. Satyre Ligéa. *Satyrus Ligea.* (Pl. M. XIII, fig. 1, 2.)

Alis subdentatis, nigro-fuscis, utrinquè fasciâ ferrugineâ ocellis 3 — 5 : inferioribus subtùs strigâ maculari niveâ ocellis antrorsùm innatâ : marginis postici sinubus albis.

Ailes un peu dentées, d'un brun-noir, ayant de part et d'autre une bande ferrugineuse chargée de 3 à 5 yeux : dessous des inférieures avec une ligne très-blanche, maculaire, et disposée transversalement contre le côté interne des yeux : échancrures du bord postérieur blanches.

Quelquefois le dessus des ailes inférieures est sans yeux, comme dans la variété qu'Esper nomme *Philomela*.

Prairies et clairières des forêts; vers le milieu de l'été.

42. Satyre EURYALE. *Satyrus Euryale.* (PL. M. XIII, fig. 3, 4.)

Alis subdentatis; nigro-fuscis, suprà fasciâ ferrugineâ ocellis minutis 3—4: inferioribus subtùs fasciâ albidâ, intùs dentatâ, limboque postico rubescente.

Ailes un peu dentées, d'un brun-noir, ayant en dessus une bande ferrugineuse chargée de 3 à 4 yeux très-petits: dessous des inférieures avec une bande blanchâtre, dentée intérieurement, et le limbe terminal rougeâtre.

Yeux du dessus des ailes inférieures manquant quelquefois en totalité ou en partie. — Femelle plus pâle, ayant les échancrures du bord postérieur blanchâtres, la bande du dessous des secondes ailes plus large et plus prononcée.

Pyrénées, Alpes; en juin.

43. Satyre BLANDINA. *Satyrus Blandina.* (PL. 7 *quart.* et 7 *quint.*, fig. 3.)

Satyre ÆTHIOPS. *Encycl.*

Alis integris, nigro fuscis, suprà fasciâ ferrugineâ ocellis 3—4: posticis subtùs fasciâ repandâ nitenti cinereâ, punctis minutis albis nigro cinctis.

Ailes entières, d'un brun-noir, ayant en dessus une bande ferrugineuse chargée de 3 à 4 yeux: dessous des inférieures offrant une bande sinuée d'un cendré-luisant, avec des points blancs, très-petits et cerclés de noir.

Bois un peu élevés; en juin et en juillet.

44. Satyre EVIAS. *Satyrus Evias.*

Alis integris, nigro-fuscis, suprà fasciâ ferrugineâ ocellis 4 — 5: posticis subtùs fasciâ grisescente, intùs crenatâ, extùs ocellis iride rubidâ.

Ailes entières, d'un brun-noir, ayant en dessus une bande ferrugineuse chargée de 4 à 5 yeux: dessous des inférieures avec une bande grisâtre, crénelée à son côté interne, bordée à son côté externe par des yeux à iris rougeâtre.

La femelle m'est inconnue.

Hautes-Pyrénées; en juillet. M. Alexandre Lefèvre.

45. Satyre ARACHNÉ. *Satyrus Arachne.* (PL. P. XVI, fig. 7, 8.)

Alis integris, nigro-fuscis: anticis utrinquè fasciâ ferrugineâ ocellis 2 — 3: posticis subtùs fasciâ cœrulescenti aut flavescenti griseâ, intùs extùsque dentatâ.

Ailes entières, d'un brun-noir: supérieures ayant de part et d'autre une bande ferrugineuse, marquée de 2 à 3 yeux: dessous des inférieures avec une bande d'un gris-lilas ou d'un gris-jaunâtre, dentée sur les deux côtés.

Dessus des secondes ailes tantôt sans taches, comme dans le *Persephone* d'Esper; tantôt avec une rangée de deux ou trois yeux noirs à prunelle blanche et à iris ferrugineux; yeux dont on voit les vestiges en dessous. Bande du dessous de ces ailes d'un gris-jaunâtre chez la femelle.

Alpes et Pyrénées; au mois de juin.

= *Dessous des premières ailes ayant le disque rouge dans les deux sexes.*

46. Satyre Goante. *Satyrus Goante.* (Pl. Q. XVII, fig. 3, 4.)

Alis integris, nigro-fuscis, suprà fasciâ ferrugineâ ocellis 3—6 : posticis subtùs fusco et griseo irroratis, strigâ mediâ angulatâ crenisque marginalibus albis.

Ailes entières, d'un brun-noir, ayant en dessus une bande ferrugineuse, chargée de 3 à 6 yeux : dessous des inférieures aspergé de brun et de gris, avec deux lignes blanches, dont une anguleuse sur le milieu, l'autre crénelée et voisine du bord postérieur.

Yeux des secondes ailes se répétant en dessous. — La femelle offre ordinairement plus d'yeux que le mâle, et le dessous de ses ailes inférieures a les nervures blanches.

Alpes ; au mois de juin.

47. Satyre Gorgé. *Satyrus Gorge.* (Pl. N. XIV, fig. 3, 4.)

Alis integris, nigro-fuscis : anticis suprà fasciâ ferrugineâ antrorsùm dilatatâ ocellis 2—3 : posticis subtùs atro aut fusco-cinereis, strigis tribus obscurioribus undulatis.

Ailes entières, d'un brun-noir : dessus des supérieures avec une bande ferrugineuse, dilatée antérieurement et marquée de 2 à 3 yeux : dessous des inférieures d'un cendré-noir ou brun, avec trois lignes plus obscures, transverses et ondulées.

Le dessus des secondes ailes offre une bande ferrugineuse, avec des yeux plus ou moins grands, qui se répètent en dessous, et dont le nombre varie de un à quatre. — Chez la femelle, la frange est entrecoupée de brun et de gris.

Alpes et Pyrénées ; en juin.

48. Satyre Dromus. *Satyrus Dromus.* (Pl. Q. XVII, fig. 5, 6.)

Alis integris, nigro-fuscis : anticis utrinquè fasciâ fulvâ ocellis 2 approximatis : posticis subtùs cærulescenti aut flavescenti-cinereis, strigis tribus undulatis fuscis, posteriori obsoletâ.

Ailes entières, d'un brun-noir : supérieures ayant de part et d'autre une bande fauve avec deux yeux rapprochés : dessous des inférieures d'un cendré-bleuâtre ou jaunâtre, avec trois lignes brunes ondulées, dont la postérieure moins distincte.

Le dessus des secondes ailes offre le plus souvent une rangée de trois à quatre yeux noirs à prunelle blanche et à iris ferrugineux. On voit au contraire des individus qui n'ont pas d'yeux sur la bande des ailes supérieures. — Dessous des ailes inférieures de la femelle d'un cendré-jaunâtre.

Alpes et Pyrénées ; en juin.

49. Satyre Manto. *Satyrus Manto.* (Pl. Q. XVII, fig. 7, 8.)

Alis integris, fuscis : anticis utrinquè fasciâ pallidè ferrugineâ punctis 4 nigris : posticis subtùs griseo aut corticino-cinereis, strigis tribus angulatis fuscis, posteriori interruptâ.

Ailes entières, d'un brun-noirâtre : supérieures ayant de part et d'autre une bande ferrugineuse, pâle, marquée de 4 points noirs : dessous des inférieures d'un cendré-grisâtre ou brunâtre, avec trois lignes obscures, transverses et anguleuses, dont la postérieure interrompue.

Ces lignes manquent quelquefois dans le mâle.

Le dessus des secondes ailes a ordinairement une rangée de trois à quatre points noirs, cerclés de rougeâtre. Le dessous est d'un cendré-brunâtre dans la femelle.

Montagnes alpines de toute l'Europe ; en juin.

50. Satyre Mnestra. *Satyrus Mnestra.*

Alis integris, nigro-fuscis : anticis suprà fasciâ latâ ferrugineâ ocellis 2 minutis : posticis subtùs antè marginem fasciâ obliteratâ cœcâ.

Ailes entières, d'un brun-noir : dessus des supérieures avec une large bande ferrugineuse offrant deux yeux très-petits : dessous des inférieures avec une bande oblitérée et sans yeux près du bord postérieur.

La femelle a deux petits yeux sur chaque face des premières ailes, et trois sur le dessus des secondes.

Alpes ; au mois de juin.

Dessous des premières ailes ayant le disque brun chez le mâle, plus ou moins rougeâtre chez la femelle.

51. Satyre Stygné. *Satyrus Stygne.* (Pl. N. XIV, fig. 1, 2.)

Alis integris, nigro-fuscis, suprà fasciâ ferrugineâ ocellis 3—5 : posticis subtùs ad apicem fasciâ cinerascente, ocellis totidem iride rubidâ.

Ailes entières, d'un brun-noir, ayant en dessus une bande ferrugineuse, chargée de 3 à 5 yeux : dessous des inférieures offrant vers l'extrémité une bande légèrement cendrée, avec pareil nombre d'yeux à iris rougeâtre.

Chez la femelle, la bande du dessous des ailes inférieures prend une teinte blanchâtre à son côté interne.

Pyrénées, Alpes ; au mois de juin.

52. Satyre Mélas. *Satyrus Melas.* (Pl. Q. XVII, fig. 1, 2.)

Alis integris, atris, cœruleo nitentibus : omnibus utrinquè punctis 3—4 nigris albo pupillatis.

Ailes entières, d'un noir-brun foncé et chatoyant en bleu : leur dessus et leur dessous avec 3 à 4 points noirs, pupillés de blanc.

Les ailes supérieures ont quelquefois une apparence de bande ferrugineuse.

Alpes, Pyrénées ; en juin.

53. Satyre Alecton. *Satyrus Alecto.* (Pl. N. XIV, fig. 5, 6.

Alis integris, atris, cœruleo nitentibus : anticis utrinquè fasciâ obliteratâ ferrugineâ punctis 2—4 nigris albo pupillatis : posticis subtùs aterrimis, immaculatis.

Ailes entières, d'un noir-brun foncé et chatoyant en bleu : supérieures ayant de part et d'autre 2 à 4 points noirs, pupillés de blanc : dessous des inférieures très-noir et sans taches.

Ne serait-ce pas une variété du *Mélas?* Il n'en diffère que par l'absence des points oculaires aux ailes inférieures, et par le noir plus foncé du dessous de ces ailes chez le mâle. On le trouve d'ailleurs à la même époque et dans les mêmes localités.

54. Satyre PYRRHA. *Satyrus Pyrrha.* (PL. O. XV, fig. 3, 4.)
Satyre MACHABÉE. *Encycl.*

Alis integris, nigro-fuscis, tunc immaculatis, tunc omnium suprà fasciâ maculari ferrugineâ, posticarum subtùs ochreaceâ.

Ailes entières, d'un brun-noir, tantôt sans taches, tantôt avec une bande maculaire ferrugineuse sur le dessus des quatre, et une bande d'un jaune d'ocre sur le dessous des inférieures.

Dans le sud de l'Allemagne, ce satyre a ordinairement une bande ferrugineuse sur le dessus des quatre ailes, ainsi que sur le dessous des supérieures, et une bande avec deux taches basilaires d'un jaune d'ocre sur le dessous des inférieures. La bande des premières ailes est marquée de deux points noirs. Dans les Pyrénées et dans les Alpes piémontaises, au contraire, il est presque toujours entièrement noir. On rencontre seulement de temps en temps des individus qui ont, vis-à-vis du sommet des premières ailes, une tache ferrugineuse biponctuée de noir. Les individus tachetés de jaune à la face inférieure des secondes ailes y sont très-rares.

En juillet et en août.

55. Satyre MÉDUSE. *Satyrus Medusa.* (PL. O. XV, fig. 5, 6.)

Alis integris, nigro-fuscis, fasciâ maculari ferrugineâ seu lutescente : anticarum utrinquè ocellis 3 — 5, posticarum subtùs 4 — 7.

Ailes entières, d'un brun-noir, ayant une bande maculaire, ferrugineuse ou jaunâtre : bande des supérieures avec 3 à 5 yeux de part et d'autre, bande des inférieures avec 4 à 7 en dessous.

La femelle a la bande jaunâtre, et ses ailes inférieures sont un peu dentées.

Dans les bois élevés ; en juin.

Chenille pubescente, d'un vert-tendre, avec des raies longitudinales, les unes plus claires, les autres plus foncées. Sur le *Panic sanguin.*

Satyre CÉTO. *Satyrus Ceto.* (PL. P. XVI, fig. 1, 2.)

Alis integris, concoloribus, nigro-fuscis, strigâ è maculis ferrugineis puncto nigro, albo pupillato singulatìm fœtis.

Ailes entières, semblables de part et d'autre, d'un brun-noir, avec un rang de taches ferrugineuses, chargées, chacune, d'un point noir à prunelle blanche.

Il diffère bien peu du précédent.

Alpes et montagnes de l'Isère ; en juin.

57. Satyre ÉPIPHRON. *Satyrus Epiphron.* (PL. P. XVI, fig. 3, 4.)

Alis integris, nigro-fuscis, fasciâ ferrugineâ maculari : anticarum utrinquè punctis 2 — 4 nigris albo pupillatis, posticarum subtùs 3 — 5.

Ailes entières, d'un brun-noir, avec une bande ferrugineuse, maculaire : bande des supérieures offrant sur chaque face 2 à 4 points noirs, pupillés de blanc, bande des inférieures avec 3 à 5 en dessous.

Vosges et parties montagneuses de l'Est de la France.

58. Satyre CASSIOPE. *Satyrus Cassiope.* (PL. O. XV, fig. 1, 2.)

Alis integris, nigro-fuscis : anticis utrinquè fasciâ ferrugineâ punctis 3—5 nigris : posticis subtùs ad

Ailes entières, d'un brun-noir : supérieures ayant de part et d'autre une bande ferrugineuse, avec 3 à 5 points noirs : dessous

apicem pallidioribus, punctis totidem minutis iride rubescente.

des inférieures plus pâle vers l'extrémité, avec pareil nombre de petits points à iris rougeâtre.

Dessus des ailes inférieures avec trois à quatre taches ferrugineuses, marquées, chacune, d'un point noir. Dessous des mêmes ailes d'un brun-clair dans la femelle.

Pyrénées, montagnes du Languedoc, etc.; en juin.

59. Satyre Mélampus. *Satyrus Melampus.* (Pl. P. XVI, fig. 5, 6.)

Alis integris, concoloribus, nigro-fuscis, fasciâ ferrugineâ maculari punctis singularum 2 — 4 nigris.

Ailes entières, semblables de part et d'autre, d'un brun-noir, avec une bande ferrugineuse, maculaire, offrant à chaque aile 2 à 4 points noirs.

Alpes et Pyrénées.

60. Satyre Pharté. *Satyrus Pharte.*

Alis integris, concoloribus, nigro-fuscis, fasciâ ferrugineâ maculari, absque punctis.

Ailes entières, semblables de part et d'autre, d'un brun-noir, avec une bande ferrugineuse, maculaire, sans points.

Alpes; en juin.

Nota. L'absence des points suffit-elle pour le séparer du précédent? Les satyres nègres varient tellement, qu'on ne pourra bien fixer le nombre des espèces que lorsqu'on connaîtra toutes leurs chenilles.

61. Satyre Janira. *Satyrus Janira.*

Satyre Myrtyle, pl. 7 *sext.*, fig. 1.

Alis dentatis, suprà fuscis: anticis ocello apicis unico: posticis subtùs flavescenti-cinereis, fasciâ dilutiore punctis 1 — 3 ocellaribus nigris.

Ailes dentées, d'un brun-obscur en dessus: supérieures avec un seul œil au sommet: dessous des inférieures d'un cendré-jaunâtre, avec une bande plus claire, offrant 1 à 3 points noirs ocellés.

Dans la femelle, l'œil des ailes supérieures est placé sur une bande fauve, transversale, et le dessus des ailes inférieures offre tantôt une bande, tantôt une tache de cette couleur.

Très-commun au mois de juillet.

Chenille verte, avec une ligne blanche longitudinale de chaque côté du corps. Sur plusieurs *Graminées*, et principalement sur le *Paturin des prés.*— Chrysalide ovoïde, tuberculée sur le dos, d'un vert-jaunâtre, avec des raies ferrugineuses sur l'enveloppe des ailes.

62. Satyre Eudora. *Satyrus Eudora.* (Pl. R. XVIII, fig. 1, 2, 3.)

Alis dentatis, suprà fuscis: anticis maris puncto nigro, fœminæ duobus dissitis: posticis subtùs grisescenti-cinereis, fasciâ dilutiore immaculatâ.

Ailes dentées, d'un brun-obscur en dessus: supérieures avec un point noir dans le mâle, avec deux points écartés dans la femelle: dessous des inférieures d'un cendré-grisâtre, avec une bande plus claire et sans taches.

Les yeux des ailes supérieures de la femelle sont placés sur une bande fauve

transverse. Le mâle a sur le milieu des mêmes ailes une raie noirâtre oblique, plus prononcée que dans le *Janira*.

Midi de la France.

63. Satyre TITHONIUS. *Satyrus Tithonius.*

Satyre AMARYLLIS, pl. 7, fig. 2.

Alis subdentatis, suprà fulvis, basi orisque fuscis : anticis utrinquè ocello bipupillato nigro : posticis subtùs nebuloso-flavescentibus sesqui fasciâ dilutiore punctis ocellaribus 3 — 5.

Ailes un peu dentées, fauves en dessus, avec la base et les bords d'un brun-obscur : supérieures ayant de part et d'autre un œil noir bipupillé : dessous des inférieures d'un jaune-nébuleux, avec deux bandes plus claires, dont l'antérieure moitié plus courte, et 3 à 5 points oculaires.

Dessus des ailes supérieures du mâle offrant sur le milieu du bord interne une raie noirâtre, courbe, qui monte jusqu'à la côte. Ailes supérieures de la femelle ayant parfois un second œil, très-petit, et situé près de l'angle anal.

Très-commun dans les bois ; en juillet et en août.

Chenille d'un vert plus ou moins foncé, avec la tête brune, et une ligne rougeâtre le long de chaque côté du corps. Sur le *Paturin annuel.* — Chrysalide anguleuse, d'un gris-verdâtre.

64. Satyre IDA. *Satyrus Ida.* (PL. R. XVIII, fig. 4, 5.)

Alis subdentatis, suprà fulvis, basi orisque fuscis : anticis utrinquè ocello nigro bipupillato : posticis subtùs nebuloso-grisescentibus fasciâ dilutiore, bifidâ, absque punctis.

Ailes un peu dentées, fauves en dessus, avec la base et les bords d'un brun-obscur : supérieures ayant de part et d'autre un œil noir bipupillé : dessous des inférieures d'un gris-nébuleux, avec une bande plus claire, en Y, sans points.

Dessus des ailes supérieures du mâle offrant sur le milieu du bord interne une raie noirâtre, maculaire et oblique, qui ne monte pas jusqu'à la côte. Ailes supérieures de la femelle ayant quelquefois un ou deux points noirs, en alignement de l'œil du sommet.

Très-commun dans le midi de la France ; en juillet.

65. Satyre BATHSEBA. *Satyrus Bathseba.* (PL. R. XVIII, fig. 6, 7.)

Alis subdentatis, suprà fulvis, basi orisque fuscis : anticis utrinquè ocello nigro bipupillato : posticis subtùs nigricantibus, fasciâ stramineâ, extùs unidentatâ ocellisque 5 *marginatâ.*

Ailes un peu dentées, fauves en dessus, avec la base et les bords d'un brun-obscur : supérieures ayant de part et d'autre un œil noir bipupillé : dessous des inférieures noirâtre, avec une bande d'un jaune-paille, unidentée en dehors et bordée par 5 yeux.

Dessus des ailes supérieures ayant sur le milieu une bande noirâtre, courbe, large dans le mâle, étroite dans la femelle. Dessus des ailes inférieures avec une rangée de trois yeux noirs unipupillés.

Très-commun dans le midi de la France ; en juillet.

66. Satyre MÆRA. *Satyrus Mæra.* (PL. 7 *sext.*, fig. 2.)

Alis dentatis, suprà fuscis, fa-

Ailes un peu dentées, d'un brun-obscur,

scia fulva : anticis utrinquè sesqui ocello : posticis subtùs canescentibus, strigis duabus undulatis fuscis ocellisque sex iride geminâ.

avec une bande fauve : supérieures ayant de part et d'autre un œil et demi : dessous des inférieures d'un gris-blanchâtre, avec deux lignes brunes, transverses, ondulées et six yeux à double iris.

Dessus des ailes supérieures offrant sur le milieu une raie noirâtre, large et oblique dans le mâle, étroite et en zigzag dans la femelle.

Se trouve partout; en mai et en juillet.—Les individus de nos contrées méridionales sont généralement plus rembrunis, sans cependant différer sous le rapport du dessin. On en fait à tort une espèce à part sous le nom d'*Hiera*.

Chenille pubescente, d'un vert-tendre. Sur le *Paturin annuel* et la *Fétuque flottante*.— Chrysalide verdâtre, avec une tache noire à la sommité du corselet, et deux rangées de petits tubercules blancs sur le dos.

67. Satyre Mégère. *Satyrus Megœra.* (Pl. 7 *sext.*, fig. 3.)

Alis subdentatis, suprà fulvis, fusco striatis : anticis utrinquè sesqui ocello : posticis subtùs obscurè cinereis, strigis duabus fuscis lutescenti inductis ocellisque sex iride geminâ.

Ailes un peu dentées, fauves en dessus, et rayées de noirâtre : supérieures ayant de part et d'autre un œil et demi : dessous des inférieures d'un cendré-obscur, avec deux lignes brunes, ondulées, éclairées de jaunâtre, et six yeux à double iris.

Dans le mâle, les deux lignes ondulées postérieures du milieu des premières ailes sont croisées en dessus par une bande noirâtre.

Paraît aux mêmes époques que le *Mœra*.

Chenille pubescente, d'un vert-tendre, avec une ligne blanche, longitudinale, de chaque côté du corps.— Chrysalide verdâtre, avec deux rangs de petits tubercules grisâtres le long du dos.

68. Satyre Égérie. *Satyrus Ægeria.*

Satyre Tircis, pl. 8 *secund.*, fig. 1.

Alis subdentatis, fuscis : anticis maculis plurimis stramineis aut fulvis ocelloque unico : posticis subtùs viridi - grisescentibus, strigis duabus undulatis fuscescentibus strigâque punctorum ocellatorum.

Ailes un peu dentées, d'un brun obscur : supérieures avec beaucoup de taches d'un jaune-paille, ou fauves, et un seul œil : dessous des inférieures d'un gris-verdâtre, avec deux lignes brunâtres, ondulées, et un rang de points oculaires.

Le dessus des secondes ailes a six taches jaunes ou fauves, dont deux centrales, les autres formant une bande postérieure sur laquelle il y a trois à quatre yeux noirs à prunelle blanche. Les individus de nos départements méridionaux ont les taches fauves. Quelques auteurs en ont fait à tort une espèce particulière sous le nom de *Meone*.

Très-commun dans les bois; en avril et en juillet.

Chenille pubescente et ridée transversalement, verte, avec le dos plus foncé, et des lignes longitudinales, jaunâtres ou blanchâtres, sur les côtés. — Chrysalide courte, verdâtre, renflée sur le dos et y offrant deux rangées de petits tubercules.

69. Satyre Galathée. *Satyrus Galathea.*

Satyre Demi-deuil, pl. 8 *secund.*, fig. 2.

Alis subdentatis, flavescenti-albis,

Ailes un peu dentées, d'un blanc-jaunâtre,

basi suprà apiceque nigris albo maculatis . singularum maculâ baseos ovatâ : posticis ocellis duobus tribusque nigris.

avec la base et l'extrémité noires et tachetées de blanc en dessus : tache de la base de chaque aile ovale : inférieures avec deux et trois yeux noirs.

Yeux des secondes ailes peu apparents en dessus. Dessous des mêmes ailes blanc dans le mâle, plus ou moins lavé de jaune-sale dans la femelle. Quelquefois ce dessous est tout blanc, comme dans la variété que plusieurs auteurs ont nommée *Leucomelas*.

Très-commun dans les bois ; en juillet et en août.

Chenille verte, avec trois lignes longitudinales plus obscures, la tête brune, et deux petites épines rouges à la fourche de l'anus. Sur la *Flouve des prés*.— Chrysalide ovoïde, jaunâtre, avec deux taches noires oculaires sur chaque côté de la tête.

70. Satyre Lachésis. *Satyrus Lachesis*. (Pl. S. XIX, fig. 1, 2.)

Alis subdentatis, albis, apice suprà nigro, albo maculato : singularum basi immaculatâ : posticis ocellis duobus tribusque nigris.

Ailes un peu dentées, blanches, ayant l'extrémité noire et tachetée de blanc en dessus : base de chaque aile sans taches : inférieures avec deux et trois yeux noirs.

Toujours plus grand et d'un blanc moins jaunâtre que le précédent. Origine du bord interne des ailes supérieures lavée de noirâtre.

Très-commun aux environs de Nîmes et de Perpignan ; en mai et en juin.

71. Satyre Psyché. *Satyrus Psyche*. (Pl. S. XIX, fig. 3, 4.)

Alis subdentatis, cærulescenti-albis, apice suprà nigro, albo maculato : posticis subtùs venis ocellisque duobus et tribus ferrugineo-brunneis.

Ailes un peu dentées, d'un blanc-bleuâtre, ayant l'extrémité noire et tachetée de blanc : dessous des inférieures avec des veines, et deux plus trois yeux, d'un brun-ferrugineux.

Très-commun aux environs de Montpellier; en mai et en juin.

72. Satyre Déjanire. *Satyrus Dejanira*.

Satyre Bacchante, pl. 8, fig. 1.

Alis subdentatis, fuscis : anticis utrinquè ocellis quinque : posticis subtùs fasciâ albâ repandâ ocellis sex, tertio minuto, anali bipupillato.

Ailes un peu dentées, d'un brun-obscur : supérieures ayant cinq yeux de part et d'autre : dessous des inférieures avec une bande blanche, sinuée, et chargée de six yeux, dont le troisième très-petit, l'anal bipupillé.

Plus grand et plus coloré dans les départements méridionaux que dans ceux du centre et du nord.

Dans les bois ; en juin. — Vol sautillant et par saccades.

Chenille pubescente, verte, avec des lignes longitudinales plus foncées. Sur l'*Ivraie annuelle*.

73. Satyre Hypéranthus. *Satyrus Hyperanthus*.

Satyre Tristan, pl. 7, fig. 3.

Alis subdentatis, nigro-fuscis :

Ailes un peu dentées, d'un brun-noir : des-

subtùs anticis ocello et sesqui altero, posticis duobus tribusque.

sous des supérieures avec trois yeux, dont un moitié plus petit ; dessous des inférieures avec deux plus trois.

Le dessus de la femelle offre ordinairement quelques yeux. On trouve au contraire des individus des deux sexes qui n'ont que de simples points jaunâtres en dessous.

Très-commun, pendant tout l'été, dans les bois et dans les prairies.

Chenille d'un gris-blanchâtre, avec une ligne noire le long du dos. Sur le *Millet épars*, le *Paturin annuel*, etc. — Chrysalide courte, obtuse, grisâtre.

6. *Les trois principales nervures des ailes supérieures renflées à leur origine.*

74. Satyre Œdipe. *Satyrus OEdipe.* (Pl. S. XIX, fig. 5, 6.)

Alis integris, suprà nigro-fuscis : subtùs omnibus fuscescenti-luteis, lineâ marginali argenteâ ; posticis ocellis 5—6, *anteriori remoto.*

Ailes entières, d'un brun-noir : dessous des quatre d'un jaune un peu obscur, avec une ligne marginale argentée ; celui des inférieures ayant cinq à six yeux, dont l'antérieur isolé.

Iris des yeux d'un jaune-paille. Le dessous des ailes supérieures est tantôt sans yeux, et tantôt il en a jusqu'à cinq. Dans la femelle, les yeux des ailes inférieures sont précédés intérieurement d'une ligne ou d'une bande blanche luisante, et les trois postérieurs sont sensibles en dessus.

Département de l'Isère ; au mois de juin.

75. Satyre Philéus. *Satyrus Phileus.* (Pl. T. XX, fig. 1, 2.)

Alis integris, suprà fuscis, anticarum disco rufescente : posticis subtùs viridi-fuscis, fasciâ incurvâ albâ, ocellis sex contiguis lineâque argenteâ marginali.

Ailes entières, d'un brun-noirâtre en dessus, avec le disque des supérieures roussâtre : dessous des inférieures d'un brun-verdâtre, avec une bande blanche, courbe, chargée de six yeux contigus, et une ligne marginale argentée.

Point d'iris aux yeux. Dessus des ailes supérieures presque entièrement brun chez certains mâles.

Alpes ; en juin.

76. Satyre Héro. *Satyrus Hero.*

Satyre Moelibée, pl. 8 *secund.*, fig. 2.

Alis integris, fuscis : posticis subtùs vittâ dentatâ albâ lineâque argenteâ marginali ocellos sex contiguos includentibus.

Ailes entières, d'un brun-noirâtre : dessous des inférieures avec une bandelette blanche, dentée, et une ligne argentée, marginale, renfermant six yeux contigus.

Iris des yeux d'un fauve-foncé. Dessus des ailes supérieures de la femelle avec un œil au sommet. Dessus des ailes inférieures des deux sexes avec une rangée de quatre yeux, dont les deux extrêmes plus petits, et quelquefois nuls.

Forêts de nos départements septentrionaux ; en mai et en juillet.

77. Satyre Iphis. *Satyrus Iphis.* (Pl. T. XX, fig. 3, 4.)

Alis integris, suprà fuscis, an-

Ailes entières, d'un brun-noirâtre en des-

ticarum disco rufescente : posticis subtùs viridi-cinereis, fasciâ interruptâ albâ lineâque argenteâ marginali ocellos 3 — 6 disjunctos includentibus.

sus, avec le disque des supérieures roussâtre : dessous des inférieures d'un cendré-verdâtre, avec une bande blanche, interrompue, et une ligne argentée, marginale, renfermant 3 à 6 yeux séparés.

Iris des yeux d'un jaune d'ocre sale. La femelle a parfois deux ou trois yeux sur la face supérieure des secondes ailes.

Départements de l'Est et Pyrénées.

78. Satyre Arcanius. *Satyrus Arcanius.*

Satyre Céphale, pl. 8, fig. 3.

Alis integris, suprà fuscis, anticarum disco rufo : posticis subtùs viridi-corticinis, fasciâ flexuosâ albâ ocellis 5—6, anteriori remoto, lineâque argenteâ marginali.

Ailes entières, d'un brun-noirâtre en dessus, avec le disque des supérieures roux : dessous des inférieures d'uu brun-tanné-verdâtre, avec une bande blanche, flexueuse, chargée de 5 à 6 yeux, et une ligne marginale argentée.

Iris des yeux fauve et bordé par un cercle d'atomes noirâtres. Dessus des ailes inférieures de la femelle offrant parfois deux petits yeux sans prunelle.

Très-commun dans les bois des environs de Paris ; en mai et en juillet.

Chenille verte, avec des lignes dorsales plus foncées, et des lignes latérales jaunes. Sur la *Mélique ciliée.*—Chrysalide courte, obtuse, rougeâtre.

79. Satyre Corinnus. *Satyrus Corinnus.* (Pl. T. XX, fig. 7, 8.)

Alis integris, fulvis : posticis subtùs basi viridi-cinereis, apice strigâ angulatâ flavescente lineâque argenteâ marginali ocellos 5 — 6, anteriori remoto, includentibus.

Ailes entières, fauves : dessous des inférieures d'un cendré-verdâtre à la base, offrant à l'extrémité une raie jaunâtre, anguleuse, et une ligne argentée, marginale, renfermant 5 à 6 yeux, dont l'antérieur isolé.

Iris de l'œil antérieur d'un jaune-paille, iris des autres yeux fauve et entouré d'un cercle d'atomes noirâtres. Le dessus de la femelle offre moins de brun à l'extrémité que le dessus du mâle.

De la Corse.

80. Satyre Dorus. *Satyrus Dorus.* (Pl. T. XX, fig. 5, 6.)

Alis integris, luteis : anticis suprà maris fuscescentibus : posticis subtùs fasciâ flexuosâ flavescente ocellis sex, 2° et 3° retrocedentibus, lineâque argenteâ marginali.

Ailes entières, d'un jaune-fauve : dessus des supérieures d'un brun faiblement obscur dans le mâle : dessous des inférieures avec une bande jaunâtre, flexueuse, chargée de six yeux, dont le 2e et le 3e reculés en arrière, et une ligne marginale argentée.

Dessous des secondes ailes offrant chez les deux sexes une ligne tortueuse de trois à quatre points noirs.

Midi de la France ; en juillet.

81. Satyre Lyllus. *Satyrus Lyllus.* (Pl. T. XX, fig. 9, 10.)

Alis integris, pallidè luteis, limbo postico utrinquè strigâ flexuosâ

Ailes entières, d'un fauve-jaunâtre-pâle, ayant de part et d'autre sur le limbe posté-

nigricante : posticis subtùs flavo-griseis, fasciâ abbreviatâ albidâ punctisque 3 — 6 *niveis nigro cinctis.*

rieur une ligne noirâtre, flexueuse : dessous des inférieures d'un gris-jaunâtre, avec une bande blanchâtre, courte, et 3 à 6 points très-blancs, entourés de noir.

Un point noir vis-à-vis du sommet des premières ailes. Dessous de ces ailes offrant parfois dans la femelle une ligne argentée, courte et placée transversalement vers le milieu du bord postérieur.

Très-commun aux environs de Montpellier.

82. Satyre PAMPHILE. *Satyrus Pamphilus.* (PL. 8 *secund.*, fig. 3.)

Alis integris, pallidè luteis, limbo postico suprà fuscescente; posticis subtùs viridi-griseis, fasciâ abbreviatâ albidâ punctisque 3 — 6 *niveis ferrugineo cinctis.* (Minor.)

Ailes entières, d'un fauve-jaunâtre-pâle, ayant le bord postérieur légèrement obscur en dessus : dessous des inférieures d'un gris-verdâtre, avec une bande blanchâtre, courte, et 3 à 6 points très-blancs, entourés de ferrugineux. (Plus petit.)

Un point noirâtre vis-à-vis du sommet des premières ailes.

Très-commun partout; en mai et vers la fin de juillet.

Chenille verte, avec le dos obscur, et une ligne blanche le long de chaque côté. Sur la *Crételle des prés.*—Chrysalide petite, anguleuse, verdâtre.

83. Satyre DAVUS. *Satyrus Davus.* (PL. U. XXI, fig. 1, 2.)

Alis integris, fuscescenti-luteis : posticis subtùs viridi-ferrugineis, fasciâ albâ dentatâ seu maculari, ocellisque 3 — 7 *disjunctis.* (Major.)

Ailes entières, d'un fauve-jaunâtre-obscur : dessous des inférieures d'un ferrugineux-verdâtre, avec une bande blanche, dentée ou maculaire, et 3 à 7 yeux séparés. (Plus grand.)

Iris des yeux d'un jaune-terne. Un point noirâtre, oculaire, au sommet des ailes supérieures des deux sexes. Dessus des ailes inférieures du mâle avec trois ou quatre points semblables.

Très-commun dans l'Est de la France.

GENRE LIBYTHÉE.

Genus Libythea. FAB. *Syst. Glossat.*

Des Nymphales. FAB. *Ent. Syst.*

Bord postérieur des premières ailes prolongé et fortement tronqué au sommet; bord analogue des secondes dentelé.

84. Libythée du MICOCOULIER. *Libythea Celtis.* (PL. F. VI, fig. 5.)

Alis fuscis, nitidis : anticis utrinquè maculis quatuor fulvis unicâque albâ : posticis subtùs griseis.

Ailes d'un brun-noirâtre-chatoyant : supérieures ayant de part et d'autre quatre taches fauves et une blanche : dessous des inférieures gris.

Dessus des secondes ailes avec une bande fauve, courte et flexueuse, près du sommet. Dessous de ces ailes d'un gris-vineux dans la femelle.

Départements les plus méridionaux de la France; au printemps et en été.

Chenille pubescente, verte, avec trois lignes longitudinales, dont les deux

extrêmes d'un blanc plus ou moins incarnat, l'intermédiaire blanche et bordée par des taches noires, rapprochées deux à deux. Sa tête est jaunâtre, et toutes ses pattes sont d'un noir-luisant. Sur le *Micocoulier commun.* — Chrysalide ovale, obtuse, verdâtre et rayée de blanchâtre.

GENRE ARGYNNE.

Genera : Argynnis et Melitæa. FAB. *Syst. Glossat.*

Des Nymphales. LINN.

85. Argynne AGLAÉ. *Argynnis Aglaïa.* (PL. 3 *secund.*, fig. 3.)

Alis subdentatis, fulvis, nigro maculatis : posticis subtùs stramineis, costâ baseos et maculis numerosis argenteis virescentique inductis.

Ailes légèrement dentées, fauves, avec des taches noires : dessous des inférieures d'un jaune-paille, avec l'origine de la côte, et beaucoup de taches, argentées et environnées de verdâtre.

Dessus de la femelle plus pâle, avec la base de toutes les ailes verdâtre.

Dans les bois ; fin de juin et courant de juillet.

Chenille épineuse, noirâtre, avec une bande blanche dorsale, et une rangée longitudinale de taches rousses sur chaque côté. Sur la *Violette sauvage.* — Chrysalide roussâtre, ondée de brun, avec des éminences peu prononcées.

(1) 86. Argynne ADIPPÉ. *Argynnis Adippe.* (PL. 3, et pl. 3 *secund.*, fig. 2.)

Alis subdentatis, fulvis, nigro maculatis : posticis subtùs lutescentibus, costâ baseos, maculis numerosis pupillâque ocellorum aliquot ferrugineorum argenteis.

Ailes légèrement dentées, fauves, avec des taches noires : dessous des inférieures d'un jaune-roussâtre, avec l'origine de la côte, beaucoup de taches, et la prunelle de quelques yeux ferrugineux, argentées.

Dessus des deux sexes d'un fauve plus gai que dans l'espèce précédente ; mâle ayant d'ailleurs les deux nervures du milieu des premières ailes plus dilatées. — Les taches argentées des ailes inférieures remplacées quelquefois par des taches pâles, à l'exception cependant des points qui forment la prunelle des yeux.

Dans les bois ; fin de juin et courant de juillet.

Chenille épineuse, d'un brun-olivâtre ou ferrugineux, avec une bande dorsale blanche, bordée par des points noirs. Sur la *Violette odorante* et sur la *Pensée.* — Chrysalide roussâtre, avec des taches argentées.

87. Argynne NIOBÉ. *Argynnis Niobe.* (PL. G. VII, fig. 3, 4, 5.)

Alis subdentatis, fulvis, nigro maculatis : posticis subtùs pallidè ochreaceis, maculis numerosis dilutioribus ocellisque aliquot ferrugineis argenteo pupillatis, costâ baseos virescente nervisque nigricantibus.

Ailes légèrement dentées, fauves, avec des taches noires : dessous des inférieures d'un jaune d'ocre pâle, avec beaucoup de taches plus claires, quelques yeux ferrugineux à prunelle argentée, l'origine de la côte verdâtre et les nervures noirâtres.

Dessus du mâle d'un fauve-vif ; dessus de la femelle d'un fauve-obscur et chatoyant en violet, avec la base largement noirâtre. — Il est des individus qui ont les taches des ailes inférieures argentées, mais ils se distinguent toujours de l'*Adippé* en ce qu'ils ont les nervures noirâtres, et l'origine de la côte verdâtre.

---

(1) 86 – 87 Argynne ÉLISA. *Argynnis Elisa.* Voy. à la fin de ce tableau.

Pyrénées, Alpes, départements de l'est; en juin et en juillet.

Chenille grise, avec les épines alternativement blanches et rougeâtres. Sur le *Plantain* et sur la *Violette.*

88. Argynne LATHONIA. *Argynnis Lathonia.*

Argynne PETIT-NACRÉ. (PL. 3, fig. 3, et pl. 4 *tert.*, fig. 1.)

Alis subdentatis, fulvis, nigro maculatis : posticis subtùs lutescenti et ferrugineo variegatis, maculis magnis numerosis pupillâque ocellorum 7 fuscorum argenteis.

Ailes légèrement dentées, fauves, avec des taches noires : dessous des inférieures panaché de jaune-fauve et de ferrugineux, avec beaucoup de grandes taches, et la prunelle de 7 yeux bruns, argentées.

Plus petite que les précédentes, et ayant le bord postérieur des premières ailes un peu plus concave.

Bois, prairies, chemins verts, etc.; au printemps et en été.

Chenille épineuse, d'un brun-grisâtre, avec une ligne blanche le long du dos. Sur la *Pensée*, le *Sainfoin*, la *Bourrache*, etc. — Chrysalide grisâtre antérieurement, verdâtre postérieurement, avec des taches dorées.

89. Argynne PAPHIA. *Argynnis Paphia.*

Argynne TABAC-D'ESPAGNE. (PL. 3, et pl. 3 *secund.*, fig. 1.)

Alis subdentatis, fulvis, nigro maculatis : posticis subtùs flavescenti-viridibus, nitidis, fasciis quatuor transversis argenteis, anterioribus duabus abbreviatis.

Ailes légèrement dentées, fauves, avec des taches noires : dessous des inférieures glacé de vert-jaunâtre, avec quatre bandes argentées, transversales, dont les deux antérieures plus courtes.

Dessus du mâle d'un fauve-gai, avec les quatre nervures inférieures des premières ailes fortement dilatées dans leur milieu. Dessus de la femelle d'un fauve-obscur, et quelquefois d'un brun-verdâtre, comme dans la variété dont on a fait à tort une espèce distincte sous le nom de *Valesina.* Bande marginale du dessous des secondes ailes bifide.

Très-commune dans les bois, depuis la fin de juin jusqu'à la mi-septembre. Se repose sur les chardons et sur les ronces.

Chenille épineuse, brune, avec des taches jaunâtres le long du dos. Sur la *Violette sauvage* et sur le *Framboisier.* — Chrysalide grisâtre, très-anguleuse, ayant le dos chargé de deux bosses entre lesquelles sont des taches dorées très-brillantes. Elle est extrêmement vive.

90. Argynne CYNARA. *Argynnis Cynara.* (PL. G. VII, fig. 1, 2.)

Alis subdentatis, lutescenti-viridibus, nigro maculatis : subtùs anticis purpureis; posticis flavescenti-viridibus, nitidis, lunulis baseos fasciisque duabus posterioribus argenteis.

Ailes légèrement dentées, d'un vert-fauve, avec des taches noires : dessous des inférieures glacé de vert-jaunâtre, avec des lunules basilaires, et deux bandes postérieures, argentées.

Une ligne de points argentés entre les deux bandes. Mâle moins vert en dessus, et ayant les quatre nervures inférieures des premières ailes très-dilatées dans leur milieu.

Départements maritimes du midi; au mois de juin, sur les chardons en fleurs.

91. Argynne Daphné. *Argynnis Daphne.* (Pl. H. VIII, fig. 1, 2.)

Alis subdentatis, fulvis, nigro maculatis : posticis subtùs dimidio anteriori flavis rufoque reticulatis, dimidio posteriori dilutè violaceis, serie punctorum ocellatorum.

Ailes légèrement dentées, fauves, avec des taches noires : dessous des inférieures ayant la moitié antérieure jaune et réticulée de roux, la moitié postérieure lavée de violet, avec une rangée de points oculaires.

Parties montagneuses de l'est et du midi de la France ; en juin.

Chenille rayée longitudinalement de blanc, et ayant les épines jaunes à leur base, noires à leur sommité. — Chrysalide tuberculée, d'un gris-jaunâtre, avec des taches dorées sur le dos et près de l'anus.

92. Argynne Ino. *Argynnis Ino.* (Pl. H. VIII, fig. 3, 4.)

Alis subdentatis, fulvis, nigro maculatis : posticis subtùs omninò flavis rufoque reticulatis, strigâ mediâ violaceo-albâ serieque punctorum ocellatorum.

Ailes légèrement dentées, fauves, avec des taches noires : dessous des inférieures entièrement jaune et réticulé de roux, avec une raie discoïdale d'un blanc-violet, et une rangée de points oculaires.

Constamment plus petite que la précédente, et ayant d'ailleurs les échancrures plus blanches.

Bois du nord, de l'est et du midi de la France ; en juin et en juillet.

93. Argynne Amathuse. *Argynnis Amathusia.* (Pl. H. VIII, fig. 5, 6.)

Alis subdentatis, fulvis, nigro maculatis : posticis subtùs ferrugineis, maculis baseos albis et ochreaceis circà punctum nigrum, fasciâque mediâ submargaritaceâ.

Ailes un peu dentées, fauves, avec des taches noires : dessous des inférieures ferrugineux, offrant à la base, autour d'un point noir, des taches blanches et des taches d'un jaune d'ocre, et sur le milieu une légère bande nacre de perle.

Dessous des ailes inférieures ayant à la base sept taches, dont les trois antérieures rondes et d'un blanc-mat, les autres très-irrégulières et d'un jaune d'ocre. Bord postérieur de ces ailes entrecoupé longitudinalement par des traits jaunes ou blancs.

Dauphiné, etc.; au mois de juillet.

Chenille d'un gris-cendré, avec des épines jaunes, et des lignes noires, longitudinales. Sur la *Renouée bistorte.* — Chrysalide d'un gris-brun, avec des taches et des boutons noirs.

94. Argynne Dia. *Argynnis Dia.*

Argynne Petite-Violette. (Pl. 4 *secund.*, et pl. 4 *quint.*, fig. 1.)

Alis subdentatis, fulvis, nigro maculatis : posticis subtùs ferrugineo et ochreaceo variegatis, maculis baseos apicisque argenteis, fasciâque mediâ submargaritaceâ.

Ailes un peu dentées, fauves, avec des taches noires : dessous des inférieures panaché de ferrugineux et de jaune d'ocre, ayant à la base et à l'extrémité des taches argentées, et sur le milieu une légère bande nacre de perle.

Dessus des ailes d'un fauve-foncé. Dessous des inférieures ayant environ quatorze taches argentées, dont sept marginales et lunulées.

Très-commune dans les bois, vers le milieu du printemps et de l'été.

Chenille grise, avec des rangées d'épines alternativement blanches et rougeâtres. Sur les *Violettes.* — Chrysalide jaunâtre, mouchetée de noir.

95. Argynne Palès. *Argynnis Pales.* (Pl. I. IX, fig. 1, 2.)

Alis subdentatis, fulvis, nigro maculatis : posticis subtùs ferrugineis, luteo aut virescenti variis, maculis plurimis argenteis.

Ailes un peu dentées, fauves, avec des taches noires : dessous des inférieures ferrugineux, varié de jaune-fauve ou de verdâtre, avec beaucoup de taches argentées.

Dessous des ailes supérieures chatoyant et peu garni d'écailles. Dessous des ailes inférieures de la femelle varié de verdâtre. Ces dernières ailes moins arrondies chez les deux sexes que chez les autres argynnes de notre pays.

Alpes et Pyrénées ; en juin et en août.

96. Argynne Sélèné. *Argynnis Selene.* (Pl. 4 *tert.*, fig. 4.)

Alis subdentatis, fulvis, nigro maculatis : posticis subtùs ferrugineo ochreaceoque variegatis, maculis plurimis argenteis ocelloque baseos nigro pupillâ rufâ.

Ailes un peu dentées, fauves, avec des taches noires : dessous des inférieures panaché de ferrugineux et de jaune d'ocre, avec beaucoup de taches argentées, et un œil noir, basilaire, à prunelle rousse.

Dessus des ailes d'un fauve assez foncé, surtout dans la femelle. Dessous des ailes inférieures ayant environ treize taches argentées, dont six marginales, triangulaires, et surmontées chacune d'un chevron noir.

Très-commune dans les bois, au commencement de mai et à la fin de juillet.

97. Argynne Euphrosyne. *Argynnis Euphrosyne.*

Argynne Collier-Argenté. (Pl. 4, fig. 1, et pl. 4 *tert.*, fig. 2.)

Alis subdentatis, fulvis, nigro maculatis : posticis subtùs rufo et flavo lætè variegatis, maculâ mediâ septemque marginalibus argenteis ocelloque baseos nigro absque pupillâ.

Ailes un peu dentées, fauves, avec des taches noires : dessous des inférieures panaché de roux et de jaune gais, avec une tache sur le milieu, et sept sur le bord, argentées ; un œil noir, sans prunelle, près de la base.

Dessus des ailes d'un fauve-jaunâtre, surtout dans la femelle. Dessous des ailes inférieures avec neuf taches argentées, dont une à la base. Les sept taches marginales sont presque lunulées et environnées de ferrugineux.

Très-commune dans les bois, au commencement de mai et à la fin de juillet.

Chenille épineuse, noire, avec deux rangs de taches fauves le long du dos. Sur les *Violettes.*

98. Argynne Hécate. *Argynnis Hecate.* (Pl. I. IX, fig. 5, 6.)

Alis subdentatis, fulvis, nigro maculatis : posticis subtùs ochreaceo et rufo variegatis, strigis duabus punctorum nigrorum.

Ailes un peu dentées, fauves, avec des taches noires : dessous des inférieures panaché de jaune d'ocre et de roux, avec deux rangées transverses de points noirs.

La double rangée de points distingue principalement cette espèce de ses congénères. Chez la femelle, les parties jaunes du dessous des secondes ailes tirent un peu sur le verdâtre.

Environs de Toulon.

99. Argynne Aphirape. *Argynnis Aphirape.* (Pl. I. IX, fig. 3, 4.)

Alis subdentatis, fulvis, nigro maculatis : posticis subtùs ochreaceo et rufo variegatis, strigâ ocellorum pupillâ flavâ lineâque serratâ marginali nigrâ.

Ailes un peu dentées, fauves, avec des taches noires : dessous des inférieures panaché de jaune d'ocre et de roux, avec une rangée d'yeux à prunelle jaune, et une ligne noire dentée en scie sur le bord postérieur.

Yeux du dessous des secondes ailes noirs. Dessus de la femelle chatoyant en violet.

Vosges et montagnes de l'Isère.

100. Argynne Didyma. *Argynnis Didyma.*

(Pl. 4 *secund.*, fig. 2, et pl. 4 *tert.*, fig. 5.)

Alis subdentatis, fulvis, nigro maculatis : posticis subtùs flavis aut albis, punctis plurimis et lunulis nigris, fasciisque duabus rubris immaculatis.

Ailes un peu dentées, fauves, avec des taches, noires: dessous des inférieures jaune ou blanc, avec beaucoup de points et des lunules noirs, et deux bandes d'un fauve-rouge, sans taches.

Dessus du mâle d'un fauve-rouge ; dessus de la femelle d'un fauve-obscur, surtout aux premières ailes.

Contrées centrales de la France ; en mai et vers la fin de juillet.

Chenille bleuâtre, avec les épines des côtés rousses, et celles du dos jaunâtres. Anneaux du corps noirs et ponctués de blanc. Sur la *Véronique*, l'*Armoise*, la *Linaire*, etc. — Chrysalide obtuse, épaisse, d'un cendré-bleuâtre, avec des mouchetures noires et des points fauves.

101. Argynne Cinxia. *Argynnis Cinxai.*

(Pl. 4 *quart.*, fig. 1, et pl. 4 *quint.*, fig. 2.)

Alis subdentatis, suprà fulvis, nigro reticulatis : posticis subtùs flavescentibus, punctis et quatuor lineis undulatis nigris, fasciisque duabus fulvis ; fasciâ posteriori punctis suprà conspicuis.

Ailes un peu dentées, fauves en dessus et réticulées de noir : dessous des inférieures d'un jaune-pâle, avec des points et quatre lignes ondées, noirs, plus deux bandes fauves; bande postérieure offrant des points qui se répètent en dessus.

Dessus des ailes d'un fauve sombre et chatoyant en violet.

Très-commune dans les bois ; en mai et en août.

Chenille épineuse, noire, avec les incisions ponctuées de blanc, et les pattes membraneuses fauves. Sur le *Plantain lancéolé*, la *Véronique*, l'*Oreille de souris*, etc. Passe l'hiver en société sous une tente de soie. — Chrysalide épaisse, noirâtre, mouchetée de gris, avec des boutons roux sur le dos.

102. Argynne Phœbé. *Argynnis Phœbe.*

(Pl. 4, fig. 2, et pl. 4 *quint.*, fig. 3.)

Alis subdentatis, suprà fulvo, flavo nigroque variis : posticis subtùs flavescentibus, punctis baseos et sex lineis undulatis nigris, fasciisque duabus fulvis ; fasciâ posteriori è maculis rotundis.

Ailes un peu dentées, variées en dessus de fauve, de jaune et de noir : dessous des inférieures d'un jaune-pâle, avec des points basilaires, et six lignes ondées, noirs, plus deux bandes fauves ; bande postérieure formée par des taches orbiculaires.

Dessus de la femelle ayant plus de jaune que le dessus du mâle.

Contrées centrales et méridionales de la France, côte d'Aunay, près Paris; en juin et en août.

Chenille noire, avec des épines fauves et des rangées de taches blanches. Sur la *Centaurée scabieuse.*

103. Argynne Athalie. *Argynnis Athalia.*

(Pl. 4 *tert.*, fig. 6, et pl. 4 *quart.*, fig. 2.)

Alis subdentatis, suprà fulvis, nigro reticulatis : posticis subtùs flavescentibus, fasciis duabus fulvis lineisque octo undulatis nigris. (Major, *palpis fuscis.*)

Ailes un peu dentées, fauves en dessus et réticulées de noir : dessous des inférieures d'un jaune-pâle, avec deux bandes fauves, et huit lignes noires ondées. (Plus grande, ayant les palpes d'un brun-obscur.)

Dessus des ailes d'un fauve-foncé.

Parties ombragées des bois; en mai et vers la fin de juillet.

Chenille épineuse, noire, avec deux rangées de points blancs à chaque anneau, et des tubercules également blancs sur les côtés. Se nourrit de différentes espèces de *Plantains.* — Chrysalide grisâtre, avec des points noirs et des points rougeâtres sur le dos.

104. Argynne Parthénie. *Argynnis Parthenia.*

(Pl. I. IX, fig. 7, 8.)

Alis subdentatis, suprà fulvis, nigro subreticulatis : posticis subtùs flavescentibus, fasciis duabus fulvis lineisque octo undulatis nigris. (Minor, *palpis rufis.*)

Ailes un peu dentées, fauves en dessus et faiblement réticulées de noir : dessous des inférieures d'un jaune-pâle, avec deux bandes fauves, et huit lignes noires ondées. (Plus petite, ayant les palpes roux.)

Dessus des ailes d'un fauve d'ailleurs plus jaunâtre que chez l'*Athalie.*

Sur les coteaux secs et exposés au midi; en mai et en août.

Chenille épineuse, noire, avec quelques points blancs et une série longitudinale de taches jaunes sur chaque côté. Sur le *Plantain moyen.* — Chrysalide petite, obtuse, cendrée, avec deux rangs de points ferrugineux sur l'arrière-dos.

105. Argynne Dictynne. *Argynnis Dictynna.*

(Pl. 4, fig. 3, et pl. 4 *quint.*, fig. 4.)

Alis subdentatis, suprà nigro-fuscis, fulvo maculatis : posticis subtùs flavescentibus, fasciis duabus ferrugineis, limbo postico rufescente lineisque octo undulatis nigris.

Ailes un peu dentées, d'un brun-noir en dessus, avec des taches fauves : dessous des inférieures avec deux bandes ferrugineuses, le limbe terminal roussâtre, et huit lignes noires ondées.

Dessus de la femelle plus tacheté de fauve que celui du mâle, et ayant la dernière rangée de taches jaune ou blanchâtre. Bande postérieure du dessous des secondes ailes offrant une série de taches noirâtres, formées par des atomes.

Bois ombragés; vers la fin de mai et dans le courant d'août.

Chenille épineuse, violâtre, avec la tête et trois raies longitudinales noires, et des points d'un bleu-pâle.

106. Argynne Maturne. *Argynnis Maturna.*

Alis subdentatis, suprà nigro-

Ailes un peu dentées, d'un brun-noir en

fuscis, flavo rubroque maculatis: posticis subtùs rubris, fasciis tribus macularibus lœtè flavis.

dessus, avec des taches jaunes et des taches d'un fauve-rouge : dessous des inférieures d'un fauve-rouge, avec trois bandes maculaires d'un jaune-gai.

Bande postérieure du dessous des secondes ailes formée par des lunules inégales, et fortement bordées de noir en avant.

Parties boisées de l'Isère; au mois de juin.

Chenille épineuse, noire, avec trois lignes jaunes, longitudinales, dont une double sur le dos. Habite le *Tremble*, le *Marceau*, la *Scabieuse*, le *Plantain*, etc. — Chrysalide d'un blanc-verdâtre, tachetée de jaune et de noir.

107. Argynne Cynthia. *Argynnis Cynthia.*

Alis subdentatis, suprà nigro-fuscis, albo aut flavo maculatis: posticis subtùs fulvis, fasciis tribus macularibus ochreaceis strigâque è punctis simplicibus nigris.

Ailes un peu dentées, d'un brun-noir en dessus, avec des taches blanches ou des taches fauves : dessous des inférieures fauve, avec trois bandes maculaires d'un jaune d'ocre et une rangée transverse de points noirs, simples.

Dessus du mâle avec des taches blanches et une bande maculaire d'un fauve-rouge. Dessus de la femelle avec une multitude de taches d'un fauve rembruni et chatoyant. Points noirs du dessous des secondes ailes se répétant quelquefois en dessus.

Alpes; au mois de juin.

Chenille faiblement épineuse, jaune, avec la tête rougeâtre, et des lignes longitudinales noires. Sur le *Plantain lancéolé*.

108. Argynne Artémis. *Argynnis Artemis.*

(Pl. 4 *secund.*, et pl. 4 *tert.*, fig. 3.)

Alis subdentatis, suprà fusco, flavo rubroque variis: posticis subtùs fulvis, fasciis duabus macularibus et margine omni postico pallidè ochreaceis, strigâque è punctis ocellaribus nigris.

Ailes un peu dentées, variées en dessus de brun, de jaune et de fauve-rouge : dessous des inférieures fauve, avec deux bandes maculaires et tout le limbe postérieur d'un jaune d'ocre pâle, plus une rangée transverse de points noirs, oculaires.

Dessus des secondes ailes ayant une large bande d'un fauve-rouge, avec unc série de points noirs.

Dans les grands bois; au commencement de mai.

Chenille épineuse, noire, avec une ligne dorsale de points blancs, les côtés jaunâtres, et les pattes rougeâtres. Sur le *Plantain* et la *Scabieuse mort du Diable*. Passe l'hiver sous une tente de soie. — Chrysalide verdâtre, avec des points noirs et des boutons jaunes.

109. Argynne Lucine. *Argynnis Lucina.*

(Pl. 4 *quart.*, fig. 3, et pl. 4 *quint.*, fig. 5.)

Alis subdentatis, suprà fuscis, fulvo maculatis: omnibus utrinquè strigâ marginali punctorum nigrorum: posticis subtùs corticinis, fasciis duabus macularibus albis.

Ailes un peu dentées, d'un brun-obscur en dessus, avec des taches fauves : bord postérieur des quatre offrant de part et d'autre unc rangée de points noirs : dessous des inférieures d'un brun-tanné avec deux bandes blanches maculaires.

C'est la plus petite de nos argynnes.

Dans les bois, au commencement de mai.

GENRE VANESSE.

Genera : Vanessa et Cynthia. FAB. *Syst. Glossat.*

Des Nymphales. LINN.

A. *Bord postérieur des premières ailes concave, largement et obliquement tronqué au sommet ; bord analogue des secondes denté, et ayant vers son milieu un prolongement obtus en forme de queue.*

110. Vanesse C-BLANC. *Vanessa C-Album.*

Vanesse GAMMA. (PL. 5, fig. 3, et pl. 5 *tert.*, fig. 1.)

Alis suprà fulvis, nigro maculatis, limbo communi ferrugineo flavoque punctato : posticis subtùs C-albo notatis.

Dessus des ailes fauve, tacheté de noir, avec le limbe postérieur ferrugineux et ponctué de jaune : dessous des inférieures marqué d'un C-blanc.

Mâle constamment plus foncé que la femelle. Trois taches noires sur le dessus des secondes ailes.

Très-commun pendant toute la belle saison.

Chenille épineuse, d'un brun-rougeâtre, avec une bande blanche dorsale, allant du quatrième anneau à l'anus. Deux tubercules à aigrettes sur la tête. Habite l'*Orme*, le *Noisetier*, le *Groseillier*, l'*Ortie*, le *Houblon*, etc. — Chrysalide incarnate, avec trois rangs de mamelons et des points argentés sur le dos.

111. Vanesse L-BLANCHE. *Vanessa L-Album.* (PL. J. X, fig. 1, 2.)

Alis suprà fulvis, nigro maculatis, limbo communi ferrugineo flavoque punctato : posticis subtùs L-albo notatis.

Dessus des ailes fauve, tacheté de noir, avec le limbe postérieur ferrugineux et ponctué de jaune : dessous des inférieures marqué d'une L-blanche.

Taches noires du dessus des ailes plus petites que dans l'espèce précédente, et au nombre de deux seulement sur les ailes inférieures. Dessous finement ondé de gris.

Midi de la France ; durant toute la belle saison.

112. Vanesse POLYCHLORE. *Vanessa Polychloros.*

Vanesse GRANDE-TORTUE. (PL. 6, fig. 2.)

Alis suprà fulvis, limbo communi nigro lunulis cæruleis : anticis maculis quatuor disci nigris lunulâque apicis flavâ : posticis subtùs strigâ mediâ nigricante, antrorsùm uniangulatâ.

Dessus des ailes fauve, avec une bordure noire et marquée de lunules bleues : supérieures ayant quatre taches noires sur le disque, et une lunule jaune au sommet : dessous des inférieures traversé par une ligne noirâtre, ne formant qu'un angle à sa partie antérieure.

Les deux taches supérieures du disque des premières ailes sont rondes, et celle de l'angle de l'anus est lunulée. La bordure des secondes ailes a le côté interne grossièrement denté et liseré de jaunâtre.

Très-commune au printemps, en été et en automne.

Chenille d'un noir-bleuâtre, avec des épines et trois lignes longitudinales d'un fauve-obscur. La ligne du dos est double. Habite le *Chêne*, l'*Orme*, le *Saule*, etc. Vi-

vant en société dans le premier âge. — Chrysalide incarnate, avec des taches argentées à sa partie antérieure, deux rangées d'épines coniques et un rang intermédiaire de boutons noirs à sommité fauve sur le dos.

113. Vanesse XANTHOMÉLAS. *Vanessa Xanthomelas*.

LA TORTUE MOYENNE. *Engram.*

Alis suprà fulvis, limbo latiori nigro lunulis violaceo-cœruleis: anticis maculis quatuor disci nigris lunulâque apicis albâ: posticis subtùs strigâ mediâ nigricante, antrorsùm biangulatâ.

Dessus des ailes fauve, avec une bordure noire plus large et marquée de lunules d'un bleu-violet: supérieures ayant quatre taches noires sur le disque, et une lunule blanche au sommet: dessous des inférieures traversé au milieu par une ligne noirâtre, formant deux angles à sa partie antérieure.

Les deux taches supérieures du disque des premières ailes sont oblongues et lunulées, tandis que celle de l'angle de l'anus est ronde. La bordure des secondes ailes n'est ni dentée, ni lisérée de jaunâtre à son côté interne.

En Alsace, sur les bords du Rhin.

114. Vanesse de l'ORTIE. *Vanessa Urticæ.*

Vanesse PETITE TORTUE. (PL. 5 *secund.*, fig. 1.)

Alis suprà testaceo-fulvis, limbo communi nigro lunulis cyaneis: anticis punctis tribus disci nigris maculâque apicis niveâ; posticis basi fuscis.

Dessus des ailes d'un fauve-briqueté, avec une bordure noire, marquée de lunules d'un bleu-barbeau: supérieures ayant trois points noirs sur le disque, et une tache très-blanche au sommet; inférieures brunes à la base.

Point inférieur du disque des premières ailes très-gros, et éclairé de jaune en dehors.

Très-commune pendant toute la belle saison.

Chenille épineuse, noire, avec des points et trois lignes longitudinales d'un jaune-soufre. Les épines sont noires et la ligne du dos est double. Vivant en société sur les *Orties*. — Chrysalide semblable à celle de la vanesse *Polychlore*, mais plus petite et ayant des taches dorées, ou étant toute dorée.

115. Vanesse ANTIOPE. *Vanessa Antiopa.*

Vanesse MORIO. (PL. 5, fig. 1.)

Alis suprà ferrugineo-nigris, margine lato pallidè flavo, et antè marginem strigâ è punctis cœruleis.

Dessus des ailes d'un noir-ferrugineux, avec une large bordure d'un jaune-pâle, et précédée intérieurement d'une série transverse de points bleus.

Deux taches jaunes vers l'extrémité de la côte des premières ailes.

Bois, prairies; au printemps, en été et en automne. Les individus qui passent l'hiver ont la bordure altérée et presque entièrement blanche.

Chenille noire, chargée d'épines simples, avec des taches dorsales et les huit pattes membraneuses antérieures d'un rouge-brun. Sur le *Bouleau*, le *Saule*, l'*Orme*, etc. — Chrysalide noirâtre, saupoudrée de bleuâtre, avec deux rangs d'épines coniques, et un rang intermédiaire de boutons, noirs et ayant la sommité ferrugineuse.

116. Vanesse Io. *Vanessa Io.*

Vanesse Paon de jour. (Pl. 5, fig. 2.)

Alis suprà ferrugineo-rubris, singularum ocello cæruleo maximo.

Dessus des ailes d'un rouge-ferrugineux, avec un grand œil bleu à chaque aile.

Deux bandes noires, courtes, obliques et séparées par du jaune, au milieu de la côte des ailes supérieures. Une ligne de points blancs coupant transversalement l'œil de ces ailes.

Bois, prairies, jardins; au printemps, en été et en automne.

Chenille d'un noir-luisant, chargée d'épines simples, avec des points d'un blanc-bleuâtre, et les pattes postérieures ferrugineuses. Vivant en société sur les *Orties* et sur le *Houblon*. — Chrysalide brune, avec des taches dorées, un double rang d'épines coniques, penchées en arrière et ayant la base rougeâtre.

B. *Bord postérieur des quatre ailes dentelé : celui des premières légèrement concave et peu tronqué au sommet; celui des secondes sans prolongement, ou en ayant un peu sensible.*

117. Vanesse Atalante. *Vanessa Atalanta.*

Vanesse Vulcain. (Pl. 6, fig. 1.)

Alis suprà nigris, fasciâ igneâ, incurvâ : anticis apice cærulescentibus, maculis sex niveis.

Dessus des ailes noir, avec une bande arquée couleur de feu : sommet des supérieures bleuâtre et offrant six taches très-blanches.

Bande des secondes ailes chargée de six points noirs, dont les deux plus intérieurs saupoudrés de bleu-violet.

Paraît presque sans interruption, depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de l'été.

Chenille épineuse, verdâtre ou noirâtre, avec une ligne jaune, interrompue, le long de chaque côté. Sur les *Orties*. — Chrysalide grisâtre ou brunâtre, avec des points dorés et trois rangées longitudinales de petits mamelons. Reconnaissable à la nervure fourchue du milieu de l'enveloppe des ailes.

118. Vanesse du Chardon. *Vanessa Cardui.*

Vanesse Belle Dame. (Pl. 5 *secund.*, fig. 2.)

Alis suprà fulvis, nigro variis : anticis apice albo maculatis : posticis subtùs marmoratis et reticulatis, ocellis quinque.

Dessus des ailes fauve, varié de noir : supérieures avec des taches blanches au sommet : dessous des inférieures marbré et réticulé, avec cinq yeux.

L'œil antérieur du dessous des secondes ailes manque quelquefois.

Très-commune partout, durant la belle saison.

Chenille épineuse, grise ou brunâtre, avec des lignes jaunes, longitudinales et interrompues, sur les côtés du corps. Habite les *Chardons*, et particulièrement celui à *feuilles d'acanthe*. Ronge le parenchyme. — Chrysalide grise, avec des taches dorées, ou entièrement dorée.

119. Vanesse Lévana. *Vanessa Levana.*

Vanesse Carte-Géographique fauve.

(Pl. 5 *secund.*, fig. 4, et pl. 5 *tert.*, fig. 3.)

Alis suprà fulvis, nigro variis :

Dessus des ailes fauve, varié de noir :

subtùs ferrugineis flavido reticulatis, singularum areâ posticâ pallidè violaceâ.

dessous ferrugineux, réticulé de jaunâtre, et offrant vers l'extrémité de toutes les ailes un espace lilas.

Donne une variété moins tachetée de noir en dessus, et que l'on nomme vulgairement *Carte-Géograhique rouge*.

Bois et prairies; vers la mi-avril.

Chenille noire, finement ponctuée de blanc, avec les pattes écailleuses d'un noir-luisant, les pattes membraneuses vertes, et une ligne fauve, interrompue, sur chacun des côtés. Elle est chargée d'épines rameuses, dont deux noires et plus longues sur le cou, les autres d'un jaune-sale ou noirâtre, et implantées sur des tubercules livides. Son ventre est presque du même ton que le dos. On la trouve sur l'*Ortie piquante*, dans les lieux ombragés et humides, ou à la lisière des bois. — Chrysalide grise ou variée de gris, avec quelques taches argentées, deux séries dorsales d'épines coniques, et une rangée intermédiaire de petits boutons.

120. Vanesse Prorsa. *Vanessa Prorsa.*

Vanesse Carte-Géographique brune.

(Pl. 5 *secund.*, fig. 3, et pl. 5 *tert.*, fig. 2.)

Alis suprà nigro-fuscis, fasciâ mediâ albâ : subtùs ferrugineis, albo reticulatis, posticarum puncto postico pallidè violaceo.

Dessus des ailes d'un brun-noir, avec une bande blanche sur le milieu : dessous ferrugineux, réticulé de blanc, et offrant vers l'extrémité des inférieures un point lilas.

Dessus des ailes ayant, derrière la bande blanche, une ligne fauve transverse, simple chez le mâle, double et même quelquefois triple chez la femelle.

Bois, prairies; en juillet et en août.

Je n'ai point assez observé sa chenille pour bien apprécier les différences qui la séparent de celle de la vanesse *Lévana*.

GENRE NYMPHALE.

Genera : Paphia, Apatura, Limenitis, Neptis. Fab. *Syst. Glossat.*

Des Nymphales et des Satyres. Fab. *Ent. Syst.*

Des Chevaliers grecs ct des Nymphales. Linn.

A. *Bord postérieur des premières ailes concave ; bord analogue des secondes denté, ayant vers l'angle de l'anus deux queues linéaires et aiguës.*

121. Nymphale Jasius. *Nymphalis Jasius* (1).

(Pl. j. X, fig. 3, 4.)

Alis suprà fuscis, nitidis, fasciâ maculari limboque postico luteis : subtùs ad basin ferrugineo et oleagineo variis, caracteribus fasciâque albis.

Dessus des ailes d'nn brun-noirâtre-chatoyant, avec une bande maculaire et le limbe postérieur d'un jaune-fauve : dessous varié antérieurement de ferrugineux et d'olivâtre, avec une bande et des hiéroglyphes blancs.

Bande jaune du dessus des ailes supérieures quelquefois double. Dessus des ailes inférieures de la femelle légèrement sablé de bleu sur le disque.

---

(1) Fait partie du genre Paphia de Fabricius.

Aux environs de Toulon, et plus particulièrement aux îles d'Hières ; en juin et en septembre.

Chenille armée de quatre cornes sur la tête, ayant les pattes écailleuses noires, le corps chagriné et d'un vert-tendre, avec une ligne longitudinale jaune sur chaque côté, et quatre points orangés sur le dos. Mange les feuilles de l'*Arbousier commun*. Passe l'hiver, lorsqu'elle éclôt en septembre. — Chrysalide lisse, grosse, carénée, d'un vert-pâle.

B. *Bord postérieur des ailes dentelé, un peu concave aux supérieures, arrondi aux inférieures.*

122. Nymphale Iris. *Nymphalis Iris* (1).

Nymphale Grand-Mars. (Pl. 6 *quart.*, fig. 1.)

Alis fuscis (maris violaceo mutabili micantibus), anticarum maculis, posticarum fasciâ mediâ unidentatâ, albis : posticis subtùs basi impunctatâ.

Ailes d'un brun-noirâtre (un reflet violet changeant dans le mâle), avec des taches aux supérieures, et une bande unidentée au milieu des inférieures, blanches : dessous des inférieures sans points à la base.

Bande du milieu des ailes inférieures droite à son côté interne, dilatée en angle aigu à son côté externe, et placée en-dessous sur une bande ferrugineuse très-foncée et beaucoup plus large. OEil des ailes supérieures peu ou point sensible en dessus. — Femelle plus grande et sans reflet. Le mâle offre une variété très-rare qu'on a nommée *Beroé*. Elle est tout-à-fait sans bande blanche, et ses premières ailes n'ont que deux points blanchâtres.

Dans les bois, et quelquefois dans les prairies ; du 20 juin à la mi-juillet.

Chenille vivant sur la cime des *Chênes*, et se rapprochant beaucoup de celle de l'espèce suivante.

123. Nymphale Ilia. *Nymphalis Ilia.*

Nymphale Petit-Mars. (Pl. 6 *quart.*, fig. 2, 3.)

Alis fuscis (maris violaceo mutabili micantibus), anticarum maculis, posticarum fasciâ mediâ sinuatâ, albis aut luteis : posticis subtùs punctis baseos 1 — 3 nigris.

Ailes d'un brun-noirâtre (un reflet violet changeant dans le mâle), avec des taches aux supérieures, et une bande sinuée au milieu des inférieures, blanches ou d'un jaune-orangé : dessous des inférieures avec 1 à 3 points noirs à la base.

Bande du milieu des secondes ailes concave à son côté interne, peu sinuée à son côté externe, plus pâle en dessous et placée entre deux raies d'un ferrugineux-terne, dont la postérieure très-écartée. OEil des ailes supérieures sensible en-dessus, mais non pupillé. — Femelle plus grande et sans reflet. La variété brune et la variété orangée sont aussi communes l'une que l'autre dans nos départements du nord et du centre ; mais dans nos contrées les plus méridionales on ne trouve que la variété orangée, qui y est souvent plus petite. Il y a des variétés intermédiaires, entre autres une variété femelle dont le dessus est presque entièrement fauve, avec la bande du milieu plus claire.

Dans les prairies, et dans les bois humides ; du 20 juin à la mi-juillet.

---

(1) Appartenant, ainsi que la suivante, au genre Apatura de Fabricius.

Chenille chagrinée, d'un vert-tendre, ayant les deux angles supérieurs de la tête prolongés en manière de cornes, bifides et légèrement tronquées. Les côtés de son corps, à partir du milieu jusqu'à l'anus, sont marqués de cinq lignes obliques, dont les trois postérieures blanches, l'antérieure jaune et terminée sur le dos par une petite verrue noirâtre.. Elle vit sur la cime des *Peupliers* et des *Saules*. — Chrysalide carénée, d'un vert-jaunâtre-pâle.

124. Nymphale du PEUPLIER. *Nymphalis Populi* (1).

Nymphale GRAND-SYLVAIN. (PL. 6 *secund.*, fig. 1, 2.)

Alis suprà fuscis, fasciâ mediâ maculari albâ, strigâ posticâ lunularum fulvarum limboque cœrulescente : subtùs maculâ baseos virescente.

Dessus des ailes d'un brun-noirâtre, avec une bande maculaire blanche sur le milieu, une rangée de lunules fauves vers l'extrémité, et le limbe postérieur bleuâtre : dessous avec une tache verdâtre à la base.

Dessous des ailes d'un fauve-gai. Femelle plus grande, et ayant la bande très-large. Mâle assez souvent sans bande, et n'offrant même quelquefois que deux ou trois points blancs au sommet des ailes supérieures.

Forêts du nord et de l'est de la France ; du 10 au 20 juin.

Chenille verte, nuancée de brun, avec la tête et l'anus rougeâtres. Son dos offre des éminences charnues sur lesquelles sont des épines, dont les deux antérieures plus longues, les deux postérieures courbées en arrière. Sur le *Tremble* et sur les *Peupliers noir* et *blanc*. — Chrysalide ovoïde, obtuse antérieurement, jaunâtre et mouchetée de noir, avec une bosse au milieu du dos.

125. Nymphale SIBYLLA. *Nymphalis Sibylla.*

Nymphale PETIT-SYLVAIN. (PL. 6 *secund.*, fig. 3, et pl. 6 *tert.*, fig. 1.)

Alis suprà fuscis, fasciâ mediâ maculari albâ : posticis subtùs basi cinereo-cœrulescente, nigro maculatâ.

Dessus des ailes d'un brun-noirâtre, avec une bande maculaire blanche sur le milieu : dessous des inférieures ayant la base d'un bleu-cendré, avec des taches noires.

Dessus des ailes supérieures de la femelle un peu fouetté de roux vers son origine. Dessous des deux sexes d'un ferrugineux-jaunâtre, avec une bande comme en dessus, et une double rangée postérieure de points noirs.

Dans les bois ; de la fin de juin à la mi-août, selon les localités.

Chenille verte, avec la tête, des épines dorsales et le bas du corps, rougeâtres ou ferrugineux. Sur le *Chèvrefeuille*, et peut-être aussi sur le *Chêne*. — Chrysalide anguleuse, verdâtre, avec des taches dorées.

126. Nymphale CAMILLA. *Nymphalis Camilla.*

Nymphale SYLVAIN-AZURÉ. (PL. 6, fig. 3, et pl. 6 *tert.*, fig. 2.)

Alis suprà nigro-cœruleis, nitidis, fasciâ mediâ maculari albâ : posticis subtùs basi argentato-cœrulescente, immaculatâ.

Dessus des ailes d'un bleu-noir-chatoyant, avec une bande maculaire blanche sur le milieu : dessous des inférieures ayant la base d'un bleu-argentin, sans taches.

Dessus de la femelle offrant parfois quelques taches cramoisies. Dessous des deux sexes d'un ferrugineux-rougeâtre, avec une bande comme en dessus, et une simple rangée de points noirs.

---

(1) Appartenant, avec les deux suivantes, au genre LIMENITIS de Fabricius.

Sur les bords des ruisseaux, dans le centre et dans le midi de la France; fin de juillet et commencement d'août.

Chenille se distinguant principalement de celle de l'espèce précédente par une ligne latérale de points ferrugineux. Sur les *Chèvrefeuilles* et sur l'*Aune*. — Chrysalide anguleuse, brunâtre, avec une bosse arrondie sur le dos.

C. *Ailes oblongues, ou allongées dans le sens du diamètre du corps.*

127. Nymphale Lucille. *Nymphalis Lucilla* (1).

Le Sylvain-Coenobite. *Engram.*

Alis suprà fuscis, subtùs ferrugineis, anticarum lineâ baseos longitudinali omniumque fasciâ mediâ, albis, interruptis.

Dessus des ailes d'un brun-noirâtre, dessous ferrugineux, avec une ligne longitudinale à la base des supérieures, et une bande sur le milieu des quatre, blanches, maculaires.

Le dessous des ailes varie en ce qu'il y a parfois le long du bord postérieur deux lignes blanchâtres, ou en ce que la ligne de la base des supérieures est double.

Isère et Hautes-Alpes; en été.

GENRE POLYOMMATE.

Des Plébéiens ruraux. Linn.

Hesperiæ rurales. Fab. *Ent. Syst.*

Genera : Thecla, Hesperia, Lycæna. Fab. *Syst. Glossat.*

Les Polyommates d'Europe forment trois coupes assez naturelles. Les espèces de la première coupe ont une petite queue, et leurs chenilles sont en *écusson-aplati.*

Les espèces de la deuxième coupe ont le bord postérieur des secondes ailes prolongé à l'angle de l'anus chez le mâle, échancré près de cet angle chez la femelle. Elles proviennent de chenilles en *écusson-allongé.*

Les espèces de la troisième coupe ont les ailes entières ou presque entières, le plus souvent bleues en dessus dans le mâle, d'un brun-noirâtre dans la femelle. Leurs chenilles ressemblent à un *écusson-renflé.*

I. Chenilles écusson-aplati.

LES PETITS PORTE-QUEUES.

A. *Bord postérieur des secondes ailes ayant avant l'angle de l'anus une petite queue linéaire, souvent précédée en dehors d'une dent plus ou moins saillante. Dessous de ces ailes traversé au milieu par une ou deux raies blanches.*

128. Polyommate du Bouleau. *Polyommatus Betulæ* (2).

(Pl, 9, fig. 1.)

Alis suprà fuscis, subtùs luteis

Dessus des ailes d'un brun-noirâtre, des-

(1) Elle est du genre Neptis de Fabricius.

(2) Appartenant, avec ceux de cette division, au genre Thecla de Fabricius.

limbo rufo sesquistrigâque mediâ albâ.

sous d'un jaune-fauve, avec le bord postérieur roux, et deux lignes blanches transverses, dont une plus courte, sur le milieu.

Milieu des ailes supérieures offrant en dessus, dans la femelle, une bande fauve, arquée; et dans le mâle quelques points jaunâtres, plus ou moins prononcés.

Dans les bois, et le long des haies; depuis la fin de juillet jusqu'à la mi-septembre.

Chenille verte, avec des lignes longitudinales et des stries obliques jaunes sur chaque côté du corps. Habite le *Bouleau commun*, le *Prunellier*, etc. — Chrysalide lisse, convexe, avec des raies plus claires.

129. Polyommate du PRUNIER. *Polyommatus Pruni.* (PL. 9, fig. 2.)

Alis fuscis, fasciâ posticâ fulvâ, suprà maculari, subtùs punctis nigris intùs et extùs marginatâ.

Ailes d'un brun-noirâtre, avec une bande fauve, postérieure, maculaire en dessus, ayant les côtés bordés en dessous par des points noirs.

Dessous des ailes d'un brun-jaunâtre, avec une ligne blanche, transverse, interrompue, et un croissant blanc sur chacun des points noirs qui bordent le côté interne de la bande fauve. Dessus du mâle ordinairement sans taches aux ailes supérieures.

Dans les bois; au commencement de juin.

Chenille verte, rayée longitudinalement et obliquement de blanchâtre, avec la tête jaune et biponctuée de brun, et des tubercules noirs sur le dos. Habite le *Prunier sauvage*. — Chrysalide courte, renflée en arrière, brune, avec la partie antérieure tiquetée de blanchâtre.

130. Polyommate W-BLANC. *Polyommatus W-Album.*

(PL. 9, fig. 3, et pl. 9 *tert.*, fig. 2.)

Alis fuscis: posticis subtùs fasciâ marginali rufâ, flexuosâ, strigâque mediâ albâ in W desinente.

Ailes d'un brun-noirâtre: dessous des inférieures avec une bande marginale rousse, flexueuse, et une ligne blanche, discoïdale, terminée par un W.

Dessus des premières ailes sans taches dans la femelle, avec un point grisâtre près du milieu de la côte dans le mâle.

Avenues d'ormes et grands chemins; fin de juillet.

Chenille verte, avec un double rang de petites pointes le long du dos, et trois taches d'un rouge-foncé à chacun des anneaux postérieurs du ventre. Sur l'*Orme*.— Chrysalide pubescente, d'un brun-grisâtre, avec l'enveloppe des ailes plus foncée. Se trouve sous l'écorce.

131. Polyommate LYNCÉE. *Polyommatus Lynceus.*

(PL. 9 *tert.*, fig. 1.)

Alis fuscis: posticis subtùs lunulis marginalibus rufis strigâque mediâ è lineolis albis; lineolâ inferiori obliquâ.

Ailes d'un brun-noirâtre: dessous des inférieures avec des lunules marginales rousses, et une ligne transverse et discoïdale de petits traits blancs; trait inférieur oblique.

Dessus des ailes supérieures offrant une tache fauve, orbiculaire, grande dans la femelle, plus ou moins sensible dans le mâle.

Bois, parcs, etc.; de la mi-juin à la mi-juillet.

Chenille pubescente, d'un vert-pâle, avec la tête et les pattes écailleuses noires, et trois lignes jaunes, maculaires, longitudinales. Sur le *Chêne* et sur l'*Orme*. — Chrysalide d'un brun-jaunâtre, avec trois rangs de points obscurs à la partie postérieure.

132. Polyommate du MARRONNIER. *Polyommatus Æsculi.*

(PL. U. XXI, fig. 3, 4.)

Alis fuscis : posticis subtùs lunulis marginalibus saturato-rufis, minutis strigâque mediâ è lineolis albis; lineolâ inferiori C supinum referente.

Ailes d'un brun-noirâtre : dessous des inférieures avec des lunules marginales d'un roux très-foneé, petites, et une ligne transverse et discoïdale de traits blancs; trait inférieur en C renversé.

Constamment plus petit que le précédent, et ayant d'ailleurs le dessous des ailes d'un brun tirant sur le cendré.

Dans les garrigues du midi de la France; au printemps et en été.

133. Polyommate de l'ACACIA. *Polyommatus Acaciœ.*

(PL. U. XXI, fig. 5, 6, 7.)

Alis suprà fuscis : subtùs cinerescenti-griseis, strigâ albâ interruptâ; posticis lunulis marginalibus rufis approximatis. (Fœminœ ano barbato nigro.)

Dessus des ailes d'un brun-noirâtre : dessous d'un gris-cendré, avec une ligne blanche, interrompue; inférieures avec des lunules marginales rousses, rapprochées (Anus de la femelle avec un bourrelet de poils noirs.)

Dessus des ailes inférieures avec deux taches fauves près de l'angle de l'anus chez le mâle, avec quatre chez la femelle.

Montagnes de la Lozère, Pyrénées orientales.

134. Polyommate du PRUNELLIER. *Polyommatus Spini.*

(PL. U. XXI, fig. 8, 9.)

Alis suprà fuscis, subtùs cinereis, strigâ undulatâ albâ; posticis lunulis marginalibus fulvis maculâque anali cœrulescente.

Dessus des ailes d'un brun noirâtre, dessous cendré, avec une ligne blanche, ondulée; inférieures avec des lunules marginales fauves, et une tache d'un bleu-pâle à l'angle de l'anus.

Dessus des ailes inférieures des deux sexes tantôt sans taches, tantôt avec deux ou trois points fauves près de l'angle de l'anus.

Départements du midi; en juillet et en août.

Chenille verte, avec la tête noire, et des lignes jaunes maculaires le long du dos. Sur le *Prunellier*. — Chrysalide brune en dessus, et garnie en dessous d'un duvet cendré.

135. Polyommate du CHÊNE. *Polyommatus Quercûs.*

(PL. 9 *secund.*, fig. 1, et pl. 9 *tert.*, fig. 3.)

Alis suprà fuscis (maris violaceo nitidis), fœminœ maculâ baseos anticarum cœruleâ : subtùs griseis, strigâ undulatâ albâ maculisque duabus anguli ani fulvis.

Dessus des ailes d'un brun-noirâtre (glaeé de violet dans le mâle), avec une tache bleue à la base des supérieures dans la femelle : dessous gris, avec une ligne blanche ondulée, et deux taches fauves à l'angle de l'anus.

La tache bleue du dessus des ailes supérieures de la femelle est fortement bifide, et accompagnée parfois de deux à trois points orangés.

Dans les bois; du vingt juin à la mi-juillet.

Chenille pubescente, grisâtre, avec la tête brune, les incisions, et une ligne ondulée de points jaunes. Sur le *Chêne*.— Chrysalide brune, avec des taches plus claires.

B. *Ailes inférieures sans queue, et simplement un peu dentées.*

136. Polyommate Evippus. *Polyommatus Evippus.* (Pl. V. XXII, fig. 1, 2.)

Alis suprà fuscis, basi nitidè violaceâ : subtùs griseis, maculis marginalibus fulvis, anticè puncto ocellari, posticè lineolâ argenteo-cæruleâ fœtis.

Dessus des ailes d'un brun-noirâtre, avec la base glacée de violet : dessous gris, avec des taches marginales fauves, surmontées d'un point oculaire, et chargées en arrière d'un trait d'un bleu-argentin.

Les points qui surmontent les taches fauves sont noirs et bordés intérieurement par un chevron blanc. Le mâle a sur le dessus des ailes inférieures trois points marginaux d'un bleu-violet; la femelle en a six, et le bleu de ses ailes supérieures est plus vif et moins prolongé sur le disque.

Garrigues des départements méridionaux; en juin.

C. *Ailes entières : les inférieures ayant près de l'angle de l'anus un petit filet en forme de queue* (1).

137. Polyommate Boeticus. *Polyommatus Bœticus.*

Polyommate Strié, (pl. 10, fig. 2 et pl. 9 *tert.*, fig. 4.)

Alis suprà cæruleo-violaceis, limbo fusco : subtùs cinereis, albido undulatis; posticis fasciâ integrâ albâ ocellisque duobus analibus iride auratâ.

Dessus des ailes d'un violet-bleuâtre, avec le limbe d'un brun-noirâtre : dessous cendré, avec des stries blanchâtres, ondulées; ailes inférieures offrant une bande blanche continue, et deux yeux à iris doré près de l'angle de l'anus.

La femelle a le dessus d'un brun-noirâtre, avec la base d'un bleu-violet assez brillant. Elle pond dans les fleurs du *Baguenaudier*.

Dans les parcs, les grands jardins, etc.; vers la mi-âoût.

Chenille d'un vert plus ou moins foncé, avec le dos jaspé de rouge. Vit dans la silique des *baguenaudiers* et de quelques plantes *légumineuses*. — Chrysalide jaunâtre, avec cinq rangs de points noirâtres sur le dos et sur le ventre.

138. Polyommate Télicanus. *Polyommatus Telicanus.* (Pl. V. XXII, fig. 3, 4.)

Alis suprà cærulescenti-violaceis, limbo fusco : subtùs cinereis, catenulis lunulisque albis; posticis ocellis duobus analibus iride auratâ.

Dessus des ailes d'un violet légèrement bleuâtre, avec le limbe d'un brun-noirâtre : dessous cendré avec des chaînettes et des lunules blanches; ailes inférieures offrant près de l'angle de l'anus deux yeux à iris doré.

Plus petit que le précédent. Dessus de la femelle largement bordé de brun-noirâtre, et portant plus ou moins l'empreinte des parties blanches du dessous.

Départements voisins de la Méditerranée; en juillet et en août.

---

(1) Les espèces de cette division appartiennent au genre *Hesperia* du système des glossates de Fabricius.

139. Polyommate AMYNTAS. *Polyommatus Amyntas.*

(PL. 9 *secund.*, fig. 2, et pl. 9 *tert.*, fig. 5.)

Alis suprà maris violaceo-cœrulis, fœminæ fuscis : subtùs canis, punctis ocellaribus nigris; posticis maculis duabus anguli ani fulvis.

Dessus du mâle d'un bleu-violet, dessus de la femelle d'un brun-noirâtre : dessous d'un gris-bleuâtre, avec des points noirs ocellés; ailes inférieures ayant deux taches fauves à l'angle de l'anus.

Dessus de la femelle avec une poussière bleuâtre à la base des ailes supérieures, et deux petits yeux fauves à prunelle noire à l'angle anal des inférieures.

Prairies et clairières des bois; en juillet et en août.

2. Chenilles écusson-allongé.

LES BRONZÉS (1).

Bord postérieur des secondes ailes prolongé à l'angle de l'anus dans la plupart des mâles, échancré avant cet angle dans les femelles.

140. Polyommate HIÉRÉ. *Polyommatus Hiere.* (PL. W. XXIII, fig. 3, 4.)

Alis suprà fuscis, fulvo virgulatis nigroque maculatis (maris violaceo nitidissimis) : posticis subtùs cinereis, punctis ocellaribus numerosis, basi cærulescente fasciâque marginali fulvâ.

Dessus des ailes d'un brun-noirâtre, fouetté de fauve et tacheté de noir (un reflet violet très-vif dans le mâle) : dessous des inférieures cendré, avec une multitude de points oculaires, la base bleuâtre, et une bande marginale fauve.

Dessus des ailes inférieures de la femelle offrant à l'extrémité une bande fauve très-distincte, et surmontée quelquefois d'un cordon de petites lunules bleues.

Environs de Dijon, montagnes de Saverne, etc.; en juillet et en août.

141. Polyommate GORDIUS. *Polyommatus Gordius.* (PL. W. XXIII, fig. 1, 2.)

Alis suprà fulvis, nigro maculatis (maris violaceo nitidis) : posticis subtùs luteo-cinereis, punctis ocellaribus numerosis, basi virescente fasciâque marginali fulvâ.

Dessus des ailes fauve, tacheté de noir (un reflet violet dans le mâle) : dessous des inférieures d'un cendré-jaunâtre, avec une multitude de points oculaires, la base verdâtre, et une bande marginale fauve.

Mâle un peu rouge, à raison du reflet. Points des premières ailes plus gros que dans l'espèce précédente.

Alpes, Pyrénées, parties montagneuses du midi de la France; au mois de juillet.

142. Polyommate THERSAMON. *Polyommatus Thersamon.* (PL. V. XXII, fig. 7, 8.)

Alis suprà fulvis, maris violaceo nitidulis, fœminæ nigro maculatis : posticis disco fuscescente; subtùs cinereis punctis ocellaribus numerosis fasciâque marginali fulvâ.

Dessus des ailes fauve, avec un léger reflet violet dans le mâle, avec des taches noires dans la femelle : disque des inférieures un peu obscur; leur dessous cendré, avec une multitude de points oculaires, et une bande marginale fauve.

---

(1) Partie du genre *Lycæna*. de Fabricius.

Dessus des ailes supérieures du mâle à peine tacheté, dessus des inférieures offrant à l'extrémité une bande fauve entre deux rangs de points noirs. Taches du dessus de la femelle assez grosses. — Alpes.

143. Polyommate XANTHÉ. *Polyommatus Xanthe.*

(PL. 9 *secund.*, fig. 3, et pl. 10 *secund.*, fig. 1.)

Alis suprà nitidè fuscis, nigro maculatis : subtùs viridi-lutescentibus, punctis ocellaribus numerosis : utrinquè fasciâ marginali fulvâ.

Dessus des ailes d'un brun-chatoyant, avec des taches noires : dessous d'un jaune-verdâtre, avec une multitude de points oculaires : une bande marginale fauve sur les deux faces.

La femelle a le milieu des premières ailes fauve de part et d'autre.
Clairières des bois ; en mai et au commencement d'août.

144. Polyommate HELLÉ. *Polyommatus Helle.* (PL. W. XXIII, fig. 5, 6.)

Alis suprà fuscis, violaceo micantibus, disco anticarum fulvo nigroque vario : posticis subtùs corticinis, punctis ocellaribus, strigâ angulatâ albâ, tuncque fasciâ marginali rubrâ.

Dessus des ailes brun, avec un reflet violet et le reflet des supérieures varié de fauve et de noir : dessous des inférieures d'un brun-tanné, avec des points oculaires, une raie blanche anguleuse, puis une bande marginale d'un rouge-fauve.

Le dessus du mâle est entièrement glacé de violet. Le dessus de la femelle n'est glacé qu'à la base, mais il a avant la bande fauve du bout des quatre ailes un cordon de lunules d'un bleu-brillant.
Contrées montagneuses de l'est de la France; en mai et en août.

145. Polyommate CHRYSÉIS. *Polyommatus Chryseis.*

(PL. 9 *secund.*, fig. 4, et pl. 10 *secund.*, fig. 2.)

Alis suprà fulvis, maris disco bipunctato margineque omni violaceo nitente, fœminæ nigro maculatis : posticis subtùs obscurè cinereis, punctis ocellaribus numerosis, fasciolâque anali rufâ.

Dessus des ailes fauve, avec le milieu biponctué et tous les bords glacés de violet dans le mâle, avec des taches noires dans la femelle : dessous des inférieures d'un cendré-obscur, avec une multitude de points oculaires, et une petite bande rousse vers l'angle de l'anus.

Dessus du mâle d'un fauve-ponceau. Dessus des premières ailes de la femelle d'un fauve-foncé. Une ligne fauve, échancrée en dehors, vers l'extrémité des ailes inférieures des deux sexes.
Dans les bois; en juin et en août.

146. Polyommate EURYDICE. *Polyommatus Eurydice.* (Pl. V. XXII, fig. 5, 6.)

Alis suprà maris fulvis, disco immaculato margineque omni nigro; fœminæ fuscis, obscuriùs maculatis : subtùs lutescenti-cinereis, punctis ocellaribus numerosis, basique virescente.

Dessus du mâle fauve, sans taches sur le milieu et entièrement bordé de noir ; dessus de la femelle d'un brun-noirâtre, avec des taches plus foncées : dessous d'un cendré un peu jaunâtre, avec une multitude de points oculaires, et la base verdâtre.

Dessus du mâle d'un fauve-ponceau. Dessus de la femelle tout brun, avec huit à neuf points noirs sur le milieu. — Alpes; en juillet et en août.

147. Polyommate Hippothoé. *Polyommatus Hippothoe.*
(Pl. 9 *secund.*, fig. 5, et pl. 10 *secund.*, fig. 3.)

Alis suprà fulvis, singularum maris margine tenui lunulâque centrali nigris, anticarum fœminæ maculis plurimis : subtùs cinereis, basi cærulescente, punctis ocellaribus numerosis, fasciâque marginali fulvâ.

Dessus fauve, avec une légère bordure et une lunule centrale noires aux quatre ailes dans le mâle, avec plusieurs taches aux supérieures dans la femelle : dessous cendré, avec la base d'un bleu-pâle, une multitude de points oculaires, et une bande marginale fauve.

Dessus du mâle d'un fauve-ponceau vif, et ayant la bordure des secondes ailes crénelée à son côté interne. Dessus des ailes inférieures de la femelle avec une bande fauve, échancrée en dehors.

Lieux marécageux ; au mois de juin.

148. Polyommate de la Verge d'Or. *Polyommatus Virgaureæ.*
(Pl. 9 *secund.*, fig. 6, et pl. 10 *secund.*, fig. 4.)

Alis suprà fulvis, margine nigro, maris immaculatis, fœminæ multimaculatis : posticis subtùs pallidè luteis, punctis aliquot ocellaribus minutis strigâque è maculis albis.

Dessus des ailes fauve, bordé de noir, sans taches dans le mâle, avec plusieurs taches dans la femelle : dessous d'un fauve-jaunâtre-pâle, avec quelques petits points oculaires, et une ligne transverse de taches blanches.

Dessus du mâle d'un fauve-doré brillant, et ayant la bordure des secondes ailes crenélée à son côté interne. Dessus des ailes inférieures de la femelle un peu obscur sur le milieu.

Dans les bois ; au printemps et en été.

Chenille pubescente, d'un vert-foncé, avec la tête et les pattes écailleuses noires, une ligne jaune le long du dos, et des lignes d'un vert-pâle le long des côtés. Sur la *Verge d'or commune* et sur la *Patience sauvage.*— Chrysalide d'un brun-jaunâtre, avec l'enveloppe des ailes obscure.

149. Polyommate Phlæas. *Polyommatus Phlæas.* (Pl. 10. fig. 1.)

Alis anticis utrinquè fulvis, nigro maculatis : posticis suprà fuscis, fasciâ crenatâ fulvâ; subtùs fuscescenti-cinereis, punctis nigricantibus strigâque marginali rubescente.

Ailes supérieures fauves de part et d'autre, avec des taches noires : dessus des inférieures d'un brun-noirâtre, avec une bande fauve crenélée ; leur dessous d'un cendré-brunâtre, avec des points noirâtres et une ligne marginale rougeâtre.

Les deux sexes semblables, et ayant le dessus des premières ailes d'un fauve-brillant. Taches du dessous de ces ailes ocellées. Individus du midi plus rembrunis.

Dans les bois, le long des chemins, etc.; au printemps et à la fin de l'été. Se repose sur les renoncules.

Chenille d'un vert-clair, avec une ligne jaune le long du dos.

150. Polyommate de la Ronce. *Polyommatus Rubi.*
(Pl. 10, fig. 3, et pl. 10 *secund.*, fig. 5.)

Alis suprà fuscis, nitidis : subtùs omnibus viridibus, strigâ maculari albâ margineque postico ferrugineo.

Dessus des ailes d'un brun-noirâtre-luisant : dessous des quatre vert, avec une ligne transverse de taches blanches, et le bord postérieur ferrugineux.

Dessus des ailes supérieures de la femelle offrant ordinairement, vers le milieu de la côte, un point blanchâtre, oblong.

Dans les bois, sur les épines en fleurs ; du vingt avril à la mi-mai.

Chenille pubescente, verte, avec un rang de taches triangulaires jaunâtres sur chacun des côtés, et une ligne blanche au-dessus des pattes. Sur la *Ronce*, l'*Esparcette*, les *Genêts*, les *Cytises*. Se transforme avant l'hiver.— Chrysalide brune, avec les stigmates plus clairs.

3. Chenilles écusson-renflé.

LES AZURINS (1).

A. *Ailes inférieures dentées ou entières. Leur dessous offrant des points ocellés, avec une ligne ou une tache blanche longitudinale un peu au-delà du milieu, et le plus souvent une bande transverse de taches fauves à l'extrémité.*

151. Polyommate AGESTIS. *Polyommatus Agestis.*

(PL. 10, fig. 4, et pl. 11 *tert.*, fig. 3.)

Alis integris, suprà fuscis : subtùs cinereis, punctis ocellaribus numerosis ; singulis utrinquè fasciâ marginali è maculis rufis fimbriâque albo et fusco variegatâ.

Ailes entières, d'un brun-noirâtre en dessus : leur dessous cendré, avec une multitude de points oculaires : chaque aile ayant de part et d'autre une rangée marginale de taches fauves, et une frange entrecoupée de blanc et de brun.

Les deux sexes semblables. Taches rousses du dessus des secondes ailes marquées en arrière d'un point noir. Dessous des quatre ailes du même ton ; celui des premières n'ayant aucune tache avant le point central, celui des secondes ayant les deux points antérieurs de la rangée du milieu très-rapprochés et isolés des autres.

Bois, prairies, etc. ; au printemps et en été.

152. Polyommate ALEXIS. *Polyommatus Alexis.* (PL. 11 *secund.*, fig. 3.)

Alis integris, maris suprà violaceo-cæruleis, fœminæ fuscis, fimbriâ albâ: subtùs cinereis, basì virescente, punctis ocellaribus numerosis fasciâque marginali è maculis fulvis.

Ailes entières, ayant le dessus d'un bleu-violet dans le mâle, d'un brun-noirâtre dans la femelle, avec une frange blanche : dessous cendré, avec la base verdâtre, une multitude de points ocellés, et une bande marginale de taches fauves.

Dessus de la femelle saupoudré de bleu à la base, et offrant à l'extrémité une série de taches fauves qui s'appuient aux secondes ailes sur des points noirs oculaires. Dessous de ces ailes du même ton que celui des premières, et ayant les deux points antérieurs de la rangée du milieu notablement séparés l'un de l'autre.

Très-commun partout ; au printemps et en été.

Chenille pubescente, verte, avec le dos plus foncé. Sur la *Luzerne*, le *Trèfle*, etc. — Chrysalide d'un gris-brun, avec le bord postérieur de l'enveloppe des ailes plus obscur.

---

(1) Genre *Lycæna* de Fabricius.

153. Polyommate Adonis. *Polyommatus Adonis.*

(Pl. 11 *secund.*, et pl. 11 *tert.*, fig. 2.)

Alis integris, maris suprà azureis, fœminæ fuscis, fimbriâ albo et nigro variegatâ: subtùs fuscescentibus, basi virescente, punctis ocellaribus numerosis fasciâque marginali è lunulis fulvis.

Ailes entières, ayant le dessus d'un bleu-azuré dans le mâle, d'un brun-noirâtre dans la femelle, avec une frange entrecoupée de blanc et de noir : dessous brunâtre, avee la base verdâtre, une multitude de points oecllés, et une bande marginale de lunules fauves.

Femelle se distinguant en dessns de celle du précédent par l'entrecoupé de la frange. Dessous des secondes ailes plus foncé que eelui des premières, ayant le deuxième point postérieur de la rangée du milieu beaucoup plus en avant que les autres, et les lunules fauves bordées intérieurement de noir et de blanc.

Prairies et clairières des bois ; en mai et vers la fin de juillet.

Chenille pubeseente, verte, ou d'un brun-elair, avee une ligne dorsale plus foneée et eomprise entre deux rangs de taehes fauves triangulaires. Sur le *Genêt herbacé,* ete. — Chrysalide d'un gris-verdâtre.

154. Polyommate Dorylas. *Polyommatus Dorylas.*

Alis integris, maris suprà azureis, fœminæ fuscis, fimbriâ albâ: subtùs fuscescentibus, basi virescente, punctis ocellaribus numerosis, fasciâ è maculis sagittatis fulvis margineque postico albicante.

Ailes entières, ayant le dessus d'un bleu-azuré dans le mâle, d'un brun-noirâtre dans la femelle, avec une frange blanche : leur dessous brunâtre, avee la base verdâtre, une multitude de points oeellés, une bande de taehes fauves en fer de flèche, et le bord postérieur blanchâtre.

Pas de taehes avant le point central du dessous des premières ailes. Pénultième et antépénultième points de la rangée du milieu des seeondes plus en avant que les autres ; taehes fauves des mêmes ailes non bordées intérieurement.

Pyrénées, environs de Baréges; en juin.

155. Polyommate Tithonus. *Polyommatus Tithonus.*

Alis integris, suprà argenteo-cœruleis, rubescenti nitidulis, margine crenato nigro fimbriâ albâ: subtùs cinereis, punctis ocellaribus numerosis fasciâque marginali è lunulis fulvis.

Ailes entières, ayant le dessus d'un bleu-argenté ehatoyant en rougeâtre, avec une bordure noire crénélée et une frange blanche : leur dessous cendré, avec une multitude de points ocellés, et une bande marginale de lunules fauves.

Plus petit que les précédents, et ayant, ainsi que les suivants, l'extrémité des nervures noire. Deux points, l'un au-dessus de l'autre, avant la lunule eentrale du dessous des premières ailes; points de la rangée du milieu des secondes disposés tous sur une même ligne courbe. — Femelle ineonnue.

Alpes ; au mois de juin.

156. Polyommate Corydon. *Polyommatus Corydon.*

(Pl. 11 *secund.*, et pl. 11 *tert.*, fig. 1.)

Alis integris, suprà virescenti-argenteis, margine ocellato fim-

Ailes entières, ayant le dessus argenté et chatoyant en verdâtre, avec une bordure oecl-

briâque albo et nigro variegatâ: subtùs cinereis, punctis ocellaribus numerosis; posticis basi virescente lunulisque marginalibus fulvis.

léc et une frange entrecoupée de blanc et de noir : leur dessous cendré, avec une multitude de points oculaires; celui des inférieures verdâtre à la base, et ayant à l'extrémité des lunules fauves.

Dessus de la femelle tantôt d'un brun chatoyant en bleu; tantôt du même ton que celui du mâle, avec la bordure plus large et marquée de fauve aux ailes inférieures. Tache centrale du dessous des ailes supérieures précédée intérieurement d'une ligne transverse de trois à quatre points ocellés.

Bois, prairies, jardins; à la fin de juillet et au commencement d'août.

157. Polyommate MÉLÉAGRE. *Polyommatus Meleager.*

(PL. X. XXIV, fig. 1, 2, 3, 4.)

Alis dentatis, suprà argenteo-cœruleis, rubescenti nitidulis, margine nigro fimbriâ albâ: subtùs maris albidis, fœminæ fuscescentibus, punctis ocellaribus.

Ailes dentées, ayant le dessus d'un bleu-argenté, chatoyant en rougeâtre, avec une bordure noire et une frange blanche : dessous du male blanchâtre, dessous de la femelle brunâtre, avec des points oculaires.

Bordure du mâle très-étroite. — Femelle plus brillante, ayant l'extrémité des nervures noire et dilatée, la bordure assez large et chargée de deux rangs de chevrons blanchâtre, plus grossiers aux ailes de devant qu'à celles de derrière. Un trait noir, vaguement entouré de blanc, au milieu de chacune de ses ailes.

Cévennes, Lozère, etc.; en juillet et en août.

158. Polyommate AGATHON. *Polyommatus Agathon.*

Alis subdentatis, suprà argenteo-cœruleis, margine nigro fimbriâ albâ: subtùs cinerescentibus, punctis ocellaribus; posticis basi virescente lunulisque aliquot analibus fulvis.

Ailes un peu dentées, ayant le dessus d'un bleu-argenté, avec une bordure noire et une frange blanche : leur dessous d'un cendré-pâle, avec des points oculaires; celui des inférieures verdâtre à la base, et offrant vers l'angle de l'anus quelques lunules fauves.

Pas de points avant la lunule centrale du dessous des premières ailes. Dessous des secondes ailes n'ayant pas de taches blanches longitudinales entre la rangée de points du milieu et celle du bord. — Femelle inconnue.

Pyrénées, vallée de Baréges; en août. M. Alexandre Lefebvre.

159. Polyommate DAMON. *Polyommatus Damon.*

(PL. X. XXIV, fig. 5, 6.)

Alis integris, maris suprà argenteo-cœruleis, fœminæ fuscis: subtùs rubido-cinereis, strigâ punctorum ocellatorum; posticis vittâ albâ, à basi ad marginem posticum ductâ.

Ailes entières, ayant le dessus d'un bleu-argenté dans le mâle, d'un brun-noirâtre dans la femelle : leur dessous d'un cendré-rougeâtre, avec une rangée de points oculaires; celui des inférieures avec une bandelette blanche, allant de la base au bord postérieur.

Mâle ayant une bordure noirâtre, qui va toujours en se rétrécissant depuis la côte des premières ailes jusqu'à l'angle interne des secondes. Dessous de la femelle plus foncé que celui du mâle.

Cévennes, Lozère, etc.; en juillet.

Chenille pubescente, d'un vert-jaunâtre, avec trois lignes longitudinales plus foncées, dont les deux extrêmes bordées de blanc, et une ligne jaune ou rougeâtre au-dessus des pattes. — Chrysalide très-obtuse, d'un jaune d'ocre.

160. Polyommate Euménon. *Polyommatus Eumedon.*

(Pl. Y. XXV, fig. 1, 2.)

Alis integris, suprà fuscis, fimbriâ albidâ: subtùs obscurè cinereis, punctis ocellaribus lunulisque marginalibus rufescentibus; posticis basi virescente radioque albo à disco ad marginem posticum ducto.

Ailes entières, d'un brun-noirâtre en dessus, avec une frange blanchâtre : leur dessous d'un cendré-obscur, avec des points oculaires, et des lunules roussâtres marginales; celui des inférieures verdâtre à la base, et ayant une raie blanche allant du disque au bord postérieur.

Dessus de la femelle avec quelques taches fauves près de l'angle anal. Points oculaires du dessous des quatre ailes bien rangés en arc; raie blanche du dessous des inférieures formant le marteau à son origine.

Pyrénées, environs de Nismes, etc.; en juin.

B. *Ailes inférieures entières. Leur dessous offrant des points ocellés, avec une ou deux bandes blanches transverses sur le milieu, et le plus souvent une bande ou des taches fauves à l'extrémité.*

161. Polyommate Argus. *Polyommatus Argus.*

(Pl. 11, fig. 1, et pl. 11 *tert.*, fig. 4.)

Alis suprà violaceo-cœruleis, margine lato nigro fimbriâ albâ: subtùs dilutè cinereis, nigro ocellatis; posticis fasciâ fulvâ, sinuatâ, punctis argenteo-cœruleis notatâ. (Major).

Dessus des ailes d'un bleu-violet, avec une large bordure noire et une frange blanche : dessous d'un cendré-clair et ocellé de noir; celui des inférieures avec une bande fauve, sinuée, et chargée d'un rang de points d'un bleu-argenté. (Plus grand.)

Bord antérieur des premières ailes blanc. — Dessus de la femelle avec une série marginale de taches fauves, marquées en arrière d'un point noir.

Bois, prairies, etc.; à la fin de juillet et au commencement d'août.

Chenille pubescente, d'un vert-brunâtre, avec la tête ainsi que les pattes écailleuses noires, et plusieurs lignes ferrugineuses, dont une le long du dos, les autres obliques et bordées de blanc. Sur le *Sainfoin*, les *Genêts*, etc. Préfère la feuille aux fleurs. — Chrysalide svelte, verdâtre, avec le bord extérieur de l'enveloppe des ailes et les dernières incisions du corps ferrugineux.

162. Polyommate Ægon. *Polyommatus Ægon.* (Pl. 11 *secund.*, fig. 4.)

Alis suprà maris violaceo-cœruleis, margine lato nigro fimbriâ albâ; fœminæ fuscis: subtùs fusco-cinereis, nigro ocellatis; posticis fasciâ fulvâ, sinuatâ punctis argenteo-cœruleis notatâ. (Minor.)

Dessus du mâle d'un bleu-violet, avec une large bordure noire et une frange blanche : dessus de la femelle d'un brun-noirâtre : dessous d'un cendré-brun et ocellé de noir; celui des inférieures avec une bande fauve, sinuée, et chargée d'un rang de points d'un bleu-argenté. (Plus petit.)

Dessus de la femelle sablé de bleu seulement à la base, et ayant toujours la frange d'un blanc très-sale. Points oculaires du dessous des deux sexes plus gros que dans l'espèce précédente.

Devance l'*Argus* d'environ trois semaines.

163. Polyommate Optilète. *Polyommatus Optilete.*

(Pl. Z. XXVI, fig. 3, 4.)

Alis suprà argenteo - violaceis, fimbriâ albâ: subtùs dilutè cinereis, nigro ocellatis; posticis lunulis duabus fulvis punctisque totidem argenteo - cœruleis anguli ani.

Dessus des ailes d'un violet-argentin, avec une frange blanche : dessous d'un cendré-clair et ocellé de noir; celui des intérieures avec deux lunules fauves et deux points d'un bleu-argenté à l'angle de l'anus.

Dessus de la femelle largement bordé de noir, et offrant une tache orangée à l'angle anal des ailes inférieures.

Alpes ; en juillet.

164. Polyommate Hylas. *Polyommatus Hylas.*

(Pl. 11 *secund.*, et pl. 11 *tert.*, fig. 5.)

Alis suprà violaceo - cærulescentibus, lunulâ mediâ nigrâ fimbriâque albo et fusco variegatâ: subtùs albido-cinereis, punctis ocellaribus nigris; posticis fasciâ è maculis quinque fulvis.

Dessus des ailes d'un bleu-violet-pâle, avec une lunule centrale noire, et une frange entrecoupée de blanc et de brun : dessous d'un cendré-blanchâtre, avec des points ocellés; celui des inférieures avec un cordon de cinq lunules fauves.

Dessus des ailes inférieures offrant à l'extrémité une série de points noirs à iris blanchâtre (quelquefois à iris fauve chez la femelle). Dessus de celle-ci obscur au sommet des quatre ailes.

Dans les bois ; en août.

165. Polyommate de l'Orpin. *Polyommatus Telephii.*

(Pl. Y. XXV, fig. 7, 8.)

Alis suprà fuscis, omnium basi posticarumque annulis marginalibus violaceis: subtùs albis, punctis simplicibus nigris; posticis fasciâ flexuosâ fulvâ.

Dessus des ailes d'un brun-noirâtre, avec la base des quatre, et des annelets à l'extrémité des inférieures, violets : dessous blanc, avec des points noirs, simples; celui des inférieures avec une bande fauve, flexueuse.

Frange de toutes les ailes entrecoupée de blanc et de brun. Points du milieu des ailes supérieures sensibles en dessus.

Bois fourrés du midi de la France ; au mois de juin. Voltigeant autour des buissons.

Chenille pubescente, d'un vert de mer, avec une ligne violette le long du dos. Sur le *Sedum telephium* ou *Orpin-reprise*. — Chrysalide courte, obtuse, d'un vert-pâle, et mouchetée de brun. Passe l'hiver.

166. Polyommate Orbitulus. *Polyommatus Orbitulus.*

(Pl. Y. XXV, fig. 3, 4.)

Alis suprà maris argenteo-cinerescentibus, fœminæ fuscis, fimbriâ albâ: subtùs cinereis; anticis punctis ocellaribus numerosis, posticis maculâ cordatâ disci lunulisque duabus anguli ani rufescentibus.

Dessus des ailes d'un cendré-argentin dans le mâle, d'un brun-noirâtre dans la femelle, avec une franche blanche : dessous cendré; celui des supérieures avec des points ocellés, nombreux ; celui des inférieures avec une tache blanche en cœur sur le milieu, et deux lunules roussâtres à l'angle de l'anus.

Dessus de la femelle légèrement saupoudré de bleu à la base. Dessous des secondes ailes plus foncé que celui des premières, et ayant la bande blanche trans-

verse très-inégalement incisée à son côté interne. Tache centrale visible en dessus.

Alpes ; au mois de juillet.

167. Polyommate Phérétès. *Polyommatus Pheretes.*

(Pl. Y. XXV, fig. 5, 6.)

Alis suprà maris violaceo-cœruleis, fœminæ fuscis, fimbriâ albâ : subtùs virescenti-cinereis, anticis lunulâ mediâ strigâque è punctis ocellaribus, posticis maculis plurimis albis rotundatis.

Dessus des ailes d'un bleu-violet dans le mâle, d'un bleu-noirâtre dans la femelle, avec une frange blanche : dessous d'un cendré-verdâtre, celui des supérieures avec une lunule centrale et un rang de points ocellés, celui des inférieures avec beaucoup de taches blanches arrondies.

Dessus de la femelle saupoudré de bleu-violet à la base. Taches blanches du dessous des secondes ailes disposées sur deux rangs.

Alpes ; au mois de juillet.

C. *Ailes inférieures entières. Leur dessous n'offrant que des points noirs, simples ou ocellés.*

158. Polyommate Arion. *Polyommatus Arion.*

(Pl. 11, fig. 2, et pl. 11 *quart.*, fig. 1.)

Alis suprà obscurè argenteo-cœruleis, disco maculis atris posticarumque limbo ocellato : subtùs cinereis, lunulâ mediâ strigisque tribus è punctis ocellaribus ; posticis basi argenteo virescentibus.

Dessus des ailes d'un bleu-argenté-obscur, avec des taches discoïdales très-noires, et des yeux à l'extrémité des inférieures : dessous cendré, avec une lunule centrale et trois rangées de points oculaires ; celui des inférieures d'nn vert-argentin à la base.

Taches discoïdales du dessus des ailes moins grosses chez le mâle que chez la femelle. Frange entrecoupée de brun en dessous. Deux ou trois points oculaires avant la lunule centrale du dessous des premières ailes, quatre à cinq avant celle du dessous des secondes.

Lieux secs et couverts de bruyères ; quinze premiers jours de juillet.

169. Polyommate Alcon. *Polyommatus Alcon.*

(Pl. Z. XXVI, fig. 1, 2.)

Alis suprà obscurè violaceo-cœruleis, limbo lato fusco : subtùs cinereis, lunulâ mediâ strigisque tribus è punctis ocellaribus : posticis à basi ad medium argento-virescentibus.

Dessus des ailes d'un bleu-violet-obscur, avec une large bordure d'un brun-noirâtre : dessous cendré, avec une lunule centrale et trois rangées de points oculaires ; celui des inférieures d'un vert-argentin depuis la base jusqu'au milieu.

Frange entrecoupée de brun de part et d'autre. Bordure de la femelle très-large. Pas de points avant la lunule centrale du dessous des premières ailes, trois à quatre avant celle du dessous des secondes. Cette lunule se reproduisant quelquefois en dessus.

Environs de Lyon, etc. ; en juillet.

170. Polyommate Euphémus. *Polyommatus Euphemus.*

(Pl. 11 *secund.*, fig. 6, et pl. 11 *quart.*, fig. 2.)

Alis suprà violaceo-cœrulescen-

Dessus des ailes d'un bleu-violet-pâle,

tibus, maris immaculatis, disco anticarum fœminæ punctis nigricantibus: subtùs cinereis, lunulâ mediâ strigisque duabus è punctis ocellaribus.

sans taches dans le mâle, avec des points noirâtres sur le disque des supérieures dans la femelle : dessous cendré, avec une lunule centrale et deux rangées de points oculaires.

Dessus du mâle avec une bordure très-étroite. Dessus de la femelle avec une bordure très-large d'un brun-noirâtre. Dessous des secondes ailes avec deux à trois points et peu ou pas de vert à la base.

Clairières des bois ; vers la fin de mai et de juillet.

171. Polyommate CYLLARUS. *Polyommatus Cyllarus.*

(PL. 11, et pl. 11 *quart.*, fig. 3.)

Alis suprà violaceo-cœruleis, margine nigro: subtùs dilutè cinereis, strigâ punctorum ocellatorum; anticis lunulâ mediâ, posticis à basi ad medium argenteo-cœrulescentibus.

Dessus des ailes d'un bleu-violet, avec une bordure noire : dessous d'un cendré-clair, avec une rangée de points ocellés; celui des supérieures marqué d'une lunule centrale, celui des inférieures d'un vert-argentin depuis la base jusqu'au bord postérieur.

Dessus du mâle avec une bordure très-étroite. Dessus de la femelle avec le sommet de chaque aile d'un brun-noirâtre. Points oculaires du dessous des ailes supérieures plus gros que ceux des inférieures.

Bois et prairies; fin de juin.

Chenille pubescente, d'un vert-jaunâtre, avec une ligne rougeâtre le long du dos, et des traits obliques d'un vert-brunâtre sur chaque côté ; tête et pattes écailleuses noires, pattes membraneuses d'un vert sombre. Sur le *Mélilot,* le *Genêt herbacé,* etc. Passe l'hiver. — Chrysalide brunâtre.

172. Polyommate ARGIOLUS. *Polyommatus Argiolus.*

(PL. 11 *secund.*, fig. 8, et pl. 11 *quart.*, fig. 5.)

Alis suprà violaceo-cœrulescentibus: subtùs cœrulescenti-albis, punctis simplicibus nigris.

Dessus des ailes d'un bleu-violet-pâle, dessous d'un blanc-bleuâtre, avec des points noirs, simples.

Dessus du mâle sans taches. Dessus de la femelle plus pâle, avec un cordon de points noirâtres à l'extrémité des ailes inférieures, et une large bordure à l'extrémité des supérieures. Frange de ces dernières ailes entrecoupée de brun dans les deux sexes.

Bois, jardins ; en mai et à la fin de juillet. Voltigeant par-ci par-là autour des buissons et des arbres.

Chenille pubescente, d'un vert-jaunâtre, avec le dos plus foncé; tête et pattes noires. Sur le *Nerprun bourdainier.* — Chrysalide lisse, verdâtre antérieurement, brunâtre postérieurement, avec une ligne noire dorsale.

173. Polyommate ACIS. *Polyommatus Acis.*

(PL. 11 *secund.*, fig. 7, et pl. 11 *quart.*, fig. 4.)

Alis suprà maris cœrulescenti-violaceis, margine nigro, fœminæ fuscis: subtùs obscurè cinereis, lunulâ mediâ strigâque è punctis ocellaribus.

Dessus des ailes d'un violet-bleuâtre dans le mâle, avec la bordure noire, d'un brun-noirâtre dans la femelle : dessous d'un cendré-obscur, avec une lunule centrale et une rangée de points oculaires.

Frange blanche chez le mâle, grisâtre chez la femelle. Des atomes bleus à la base

de celle-ci. Dessous des secondes ailes un peu bleuâtre à son origine et marqué d'un point oculaire.

Prés, et clairières des bois humides; en juin et en août.

174. Polyommate Alsus. *Polyommatus Alsus.*

(Pl. Z. XXVI, fig. 5, 6.)

Alis suprà fuscis, nitidis : subtùs cærulescenti - cinereis, lunulâ mediâ strigâque è punctis ocellaribus.

Dessus des ailes d'un brun-noirâtre-chatoyant : dessous d'un cendré-bleuâtre, avec une lunule centrale et une rangée de points oculaires.

Le plus petit de nos Polyommates. — Dessus du mâle avec des atomes bleus, très-clair semés. Dessus de la femelle tout brun. Dessous des secondes ailes marqué à la base de deux points oculaires, et offrant parfois à l'extrémité des vestiges de taches obscures. Frange divisée en dessous par une ligne brune parallèle à la tranche du bord.

Midi de la France ; en mai et en juillet.

TRIBU SECONDE.

HESPÉRIDES.

GENRE HESPÉRIE.

Plébéiens urbicoles. Linn.

Hesperiæ urbicolæ. Fab. *Ent. syst.*

Genera : Thymale, Helias, Pamphila, Damis. Fab. *Syst. glossat.*

A. *Massue des antennes presque droite.*

1. *Ailes inférieures arrondies.*

175. Hespérie Aracynthus. *Hesperia Aracynthus.*

Hespérie Miroir. (Pl. 12 *secund.*, et pl. 12 *tert.*, fig. 1.)

Alis nigro-fuscis, nitidis : anticis utrinquè apice flavo maculatis ; posticis subtùs lutescentibus, maculis 12 rotundatis albis, annulo nigro cinctis.

Ailes d'un brun-noirâtre-chatoyant : sommet des supérieures tacheté de jaune de part et d'autre : dessous des inférieures d'un jaune-roussâtre, avec 12 taches blanches, arrondies et cerclées de noir.

Les six dernières taches du dessous des ailes inférieures réunies en une bande courbe. Dessus de ces ailes offrant chez la femelle quatre taches jaunes, dont une centrale.

Bois marécageux ; du vingt-deux juin au dix juillet. Frapper les buissons pour en faire sortir les femelles.

176. Hespérie Paniscus. *Hesperia Paniscus.*

Hespérie Échiquier. (Pl. 12, fig. 1, 2.)

Alis fuscis, rubescenti nitidis, fulvo maculatis : posticis suprà maculis 10, subtùs 13 pallidioribus.

Ailes brunes, chatoyant en violet, et tachetées de fauve ; inférieures avec 10 taches en dessus, avec 13 plus pâles en dessous.

Tache basilaire du dessus des ailes inférieures petite et arrondie. Massue des antennes noire en dessus, d'un jaune-fauve en dessous. — Femelle semblable au mâle.

Avenues et clairières des bois humides; au commencement de mai.

177. Hespérie Sylvius. *Hesperia Sylvius.*

(Pl. Aa. XXVII, fig. 1, 2.)

Alis anticis utrinquè aureis, nitidis, nigro punctatis : posticis flavo-fuscescentibus, maculis aureis, suprà 11, subtùs 12.

Ailes supérieures d'un jaune-doré-luisant de part et d'autre, et ponctuées de noir : inférieures d'un brun-jaunâtre, avec des taches d'un jaune-doré, au nombre de 11 en-dessus, au nombre de 12 en-dessous.

Tache basilaire du dessus des ailes inférieures allongée et ovale. Massue des antennes entièrement jaune. — Femelle un peu moins gaie que le mâle, et ayant les points des premières ailes plus gros.

Bois élevés et marécageux du nord-est de la France; en mai.

2. *Ailes inférieures légèrement concaves près de l'angle de l'anus.*

Un trait noir oblique sur le milieu des ailes supérieures du mâle.

178. Hespérie Linéa. *Hesperia Linea.*

Hespérie Bande-Noire. (Pl. 12, fig. 3, et pl. 12 *tert.*, fig. 2.)

Alis fulvis, suprà margine fusco, subtùs apicis regione virescenti-cinereâ : omnibus utrinquè immaculatis.

Ailes fauves, avec une bordure brune en dessus, avec la région du sommet d'un cendré-verdâtre en dessous : les quatre sans taches de part et d'autre.

Bois, jardins, etc.; fin de juillet et commencement d'août.

Chenille d'un vert-foncé, avec une ligne dorsale obscure, et deux lignes latérales blanchâtres, bordées de noir. Sur plusieurs *Graminées.* — Chrysalide jaunâtre, avec l'étui de la trompe brun, et une petite pointe près de la tête.

179. Hespérie Actæon. *Hesperia Actæon.*

(Pl. Aa. XXVII, fig. 3, 4.)

Alis obscurè fulvis, suprà margine fusco, subtùs apicis regione virescenti-cinereâ : anticis utrinquè maculis flavescentibus in arcum ad costam congestis.

Ailes d'un fauve-obscur, avec une bordure brune en dessus, avec la région du sommet d'un cendré-verdâtre en dessous : supérieures ayant de part et d'autre des taches d'un jaune-pâle, formant un arc transverse près de la côte.

Sur la pente des collines exposées au midi; en juin et au commencement d'août.

B. *Massue des antennes terminée par un crochet très-aigu.*

Un large trait noir oblique vers le milieu des ailes supérieures du mâle.

180. Hespérie Sylvain. *Hesperia Sylvanus.*

(Pl. 12 *secund.*, fig. 2, et pl. 12 *tert.*, fig. 3.)

Alis obscurè fulvis, utrinquè fla-

Ailes d'un fauve-obscur, tachetées de jaune-

vescenti maculatis : posticis subtùs maculis quinque.

pâle sur chaque face : taches du dessous des inférieures au nombre de cinq.

Dessous des ailes d'un jaune-verdâtre à la région du sommet.
Clairières des bois; en mai et en juin.

181. Hespérie Comma. *Hesperia Comma.* (Pl. 12 *tert.*, fig. 4.)

Alis obscurè fulvis, suprà flavescenti, subtùs albo maculatis : posticis subtùs maculis novem.

Ailes d'un fauve-obscur, tachetées de jaune-pâle en dessus, de blanc en dessous : taches du dessous des inférieures au nombre de neuf.

Dessous des ailes d'un vert-jaunâtre à la région du sommet, et ayant la frange entrecoupée de noir.
Clairières des bois; fin de juillet et courant d'août.
Chenille d'un vert-sale, mélangé de ferrugineux, avec la tête, et trois rangées longitudinales de points, noires; un collier blanc, bordé de noir. Sur la *Coronille bigarrée.*

C. *Massue des antennes terminée par un crochet court et obtus.*

α. *Frange entrecoupée de blanc et de noir.*

182. Hespérie du Sida. *Hesperia Sidæ.* (Pl. Aa. XXVII, fig. 5, 6.)

Alis integris, fuscis : anticis strigâ flexuosâ è maculis quadràtis albis, alteràque antè marginem obsoletâ : posticis subtùs albis, fasciis duabus transversis luteis.

Ailes entières, d'un brun-noirâtre : supérieures avec une série flexueuse de taches blanches, carrées, et une autre moins distincte avant le bord : dessous des inférieures blanc, avec deux bandes transverses d'un jaune-fauve.

Bandes du dessous des secondes ailes bordées de noir et divisées par des nervures brunes.
Environs de Toulon.

183. Hespérie Plain-Chant. *Hesperia Tesselum.* (Pl. 12, fig. 4, 5.)

Alis integris, fuscis : anticis strigâ flexuosâ è maculis quadratis albis, alteràque antè marginem obsoletâ : posticis subtùs virescenti-fuscis, fasciis macularibus albis, maculâ apicis secundâ longiore intùsque acuto bifidâ.

Ailes entières, d'un brun-noirâtre : supérieures avec une série flexueuse de taches blanches, carrées, et une autre moins distincte avant le bord : dessous des inférieures d'un brun-verdâtre, avec des bandes de taches blanches; deuxième tache du sommet plus longue et terminée intérieuremen en une pointe bifide.

Ayant environ treize lignes d'envergure.
Prés, jardins, etc.; au printemps et en été.

184. Hespérie Fritillaire. *Hesperia Fritillum.*
(Pl. Bb. XXVIII, fig. 1, 2.)

Alis integris, fuscis : anticis ocello centrali strigâque flexuosâ è maculis quadratis albis : posticis subtùs virescenti-fuscis, fasciis macularibus albis; maculâ apicis secundâ breviore intùsque obtusâ.

Ailes entières, d'un brun-noirâtre : supérieures avec un œil central, et une série flexueuse de taches blanches, carrées : dessous des inférieures d'uu brun-verdâtre, avec des bandes de taches blanches; deuxième tache du sommet plus courte et obtuse intérieurement.

Toujours un peu plus petite que le *Plain-Chant*.
Lieux secs et incultes ; en juin et en août. — Se trouve aussi aux environs de Paris.

185. Hespérie du Chardon (*alveolus*). *Hesperia Cardui*.

(Pl. 12 *secund.*, fig. 4.)

Alis integris, nigro-fuscis : anticis strigis tribus flexuosis è maculis albis ; posticis duabus, anteriori suprà abbreviatâ, subtùs valdè interruptâ.

Ailes entières, d'un brun-noir : supérieures avec trois séries flexueuses de taches blanches ; inférieures avec deux, dont l'antérieure plus courte en dessus, fortement interrompue en dessous.

N'ayant que dix à onze lignes d'envergure. Dessous des ailes inférieures brunâtre, et offrant deux ou trois points blancs, indépendamment des deux bandes maculaires. Massue des antennes ferrugineuse en dessous.
Sur le *Chardon à bonnetier* ; au printemps et en été.

Nota. Quelquefois les taches du milieu des premières ailes sont réunies de manière à former une large bande sur laquelle il y a un espace noir, marqué d'un petit croissant blanc.

186. Hespérie Sao. *Hesperia Sao*.

(Pl. Bb. XXVIII, fig. 3, 4.)

Alis integris, violaceo-fuscis, nitidis : anticis strigis duabus flexuosis è maculis albis : posticis suprà ! centrali ; subtùs testaceis, costâ baseos fasciisque duabus macularibus albis.

Ailes entières, d'un brun-violet-luisant : supérieures avec deux séries flexueuses de taches blanches : dessus des inférieures avec un ! central ; leur dessous d'un rouge-brique, avec l'origine de la côte et deux bandes maculaires blanches.

De la même taille que la précédente. — Troisième entrecoupé blanc de la frange des premières ailes plus large que les autres. Massue des antennes entièrement noire.
Centre et midi de la France ; au printemps et en été. — Se trouve aussi aux environs de Paris.

6. *Frange non entrecoupée.*

187. Hespérie Tagès. *Hesperia Tages*.

Hespérie Grisette. (Pl. 12 *secund.*, fig. 4.)

Alis integris, fuscis, serie marginali è punctis albis minutis : anticis suprà fasciis duabus cinerescentibus transversis.

Ailes entières, d'un brun-noirâtre, avec une série marginale de petits points blancs : dessus des supérieures avec deux bandes transverses d'un cendré-pâle.

Dessous des quatre ailes plus clair ; celui des inférieures offrant une seconde série de points blanchâtres.
Bois, jardins, etc. ; en avril et en juillet.
Chenille d'un vert-tendre, avec la tête brune, et des lignes longitudinales jaunes, ponctuées de noir. Sur le *Chardon rolland*. — Chrysalide rougeâtre, avec l'enveloppe des ailes d'un vert-obscur.

γ. *Frange déchiquetée.*

Un pli, formant une sorte de gousset, près de la côte des ailes supérieures.

188. Hespérie de la Mauve. *Hesperia Malvæ.* (Pl. 12 *secund.*, fig. 5.)

Alis dentatis, suprà oleagino-fuscis, fasciis tribus rubido-griseis, transversis : anticis maculis fenestratis : posticis subtùs fuscescentibus, albido punctatis.

Ailes dentées, d'un brun-olivâtre en dessus, avec trois bandes transverses d'un gris-rougeâtre : supérieures ayant des taches transparentes : dessous des inférieures d'un brun-pâle, et ponctué de blanc.

Bois, jardins, etc.; en mai et en juillet.

Chenille pubescente, d'un gris-cendré, avec la tête noire, et quatre points jaunes sur le premier anneau. Sur la *Mauve sauvage*, la *Passe-Rose*. — Chrysalide d'un cendré-bleuâtre.

189. Hespérie de la Guimauve. *Hesperia Altheæ.* (Pl. Bb. XXVIII, fig. 5, 6.)

Alis dentatis, suprà oleagino-fuscis : anticis fasciis duabus cærulescenti-griseis maculisque fenestratis : posticis utrinquè albo punctatis, subtùsque cinerescentibus.

Ailes dentées, d'un brun-olivâtre en-dessus : supérieures avec deux bandes d'un gris-cendré et des taches transparentes : inférieures ponctuées de blanc sur chaque face, et ayant le dessous d'un cendré-pâle.

Bord postérieur offrant des traits blancs, longitudinaux, dont le troisième et le sixième doubles et plus allongés à chaque aile.

Environs de la Rochelle; en mai et en juillet.

190. Hespérie de la Lavatère. *Hesperia Lavateræ.* (Pl. Bb. XXVIII, fig. 7, 8.)

Alis dentatis, anticis flavidis, fasciis duabus pallidioribus maculisque fenestratis : posticis suprà oleagino-fuscis, albo punctatis; subtùs albidis, ferè immaculatis.

Ailes dentées : supérieures jaunâtres, avec deux bandes plus pâles et des taches transparentes : dessus des inférieures d'un brun-olivâtre, et ponctué de blanc; leur dessous blanchâtre, et presque sans taches.

Des traits blancs au bord postérieur, comme dans l'espèce précédente.

Midi et est de la France; en mai et en juillet.

Supplément aux Argynnes.

86—87. Argynne Élisa. *Argynnis Elisa.*

Alis subdentatis, fulvis, nigro maculatis : posticis subtùs lætè ochreaceis, costà baseos, maculis parvis numerosissimis pupillàque ocellorum aliquot fuscescentium argenteis.

Ailes légèrement dentées, fauves, avec des taches noires : dessous des inférieures d'un beau jaune d'ocre, avec l'origine de la côte, un très-grand nombre de petites taches, et la prunelle de quelques yeux brunâtres, argentées.

Dans les argynnes Aglaé, Adippé et Niobé, les taches noires du milieu des ailes forment une ligne transverse en zigzag, et les chevrons qui précèdent le bord postérieur se touchent; ici, au contraire, toutes les taches sont isolées et moins grandes. Le dessous des secondes ailes est d'ailleurs d'un jaune plus gai, avec les taches argentées plus petites, plus nombreuses, environnées de brunâtre, et celles qui le terminent sont presque réniformes, au lieu d'être triangulaires comme dans l'Adippé et la Niobé.

Le mâle n'a point de nervures dilatées aux ailes de devant.

Se trouve en Corse. — M. Lefebure de Cérisy.